

Membre accepté de l'A.B.C.
La plus belle circulation
de tous les journaux de la
Vallée du St-Maurice.

LE BIEN PUBLIC

Tirage assermenté selon les
règlements de
L'AUDIT BUREAU
DE CIRCULATIONS
Chiffres fournis sur demande.

15e ANNÉE No. 1 LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 12 JUIN 1923 DEUX SOUS LE NUMERO

AU SUJET DE L'ACHAT D'UN HOTEL A PARIS

Deux millions de dollars ont été
avancés à un syndicat améri-
cain pour l'achat

DEBAT ORAGEUX

La transaction a été faite sous
le manteau pour ne pas en
faire monter le prix

LE PASSE REVIENT

(De notre correspondant)
Ottawa, 12.—Les plus sombres jours
de cette monotone session n'ont rien
amené de plus extraordinaire que cet
épisode de l'achat d'un hôtel à Paris,
par le président du réseau national et le
débat à ce sujet a duré tout près de
deux jours.

Il faut avouer que le président du
réseau a choisi ses quartiers généraux
parisiens dans un quartier chic, Bou-
levard des Capucines, un peu plus
loin que l'Opéra et à deux pas des
plus fameuses maisons parisiennes. La
transaction qui a accompagné cet
achat de propriété par une compagnie
qui n'a que des dettes ne semble pas
aussi claire qu'un achat ordinaire de
propriété par vous ou moi. Sir Henry
Thornton a avancé 2 millions de l'ar-
gent des contribuables à un syndicat
américain qui doit acheter l'hôtel Scribe,
l'édifice en question, mais doit
rendre cette somme quand il sera pro-
priétaire de l'hôtel dont il louera tout
ou partie au gouvernement canadien
pour y établir ses bureaux en même
temps que les bureaux du chemin de
fer national.

Les députés sont curieux de savoir
pourquoi Sir Henry Thornton dépense
deux millions pour un hôtel alors que
les finances de son réseau n'accusent
que des déficits. Il paraît maintenant
que le gouvernement ne savait pas un
mot de cette affaire, qu'il en a été in-
struit une fois la transaction conclue
ou à peu près et l'opposition prétend
que les hauts fonctionnaires du réseau
ont agi illégalement.

L'hon. M. Graham a tenu bon contre
l'orage. Il riposte que les fonction-
naires ne pouvaient évaluer la transac-
tion sans peine de risque de voir le
prix de cet immeuble doublé ou triplé.
Ils demandent aujourd'hui aux action-
naires, c'est-à-dire au gouverneur en
conseil, de ratifier leurs actes. Chose
curieuse, c'est que le tiers mé de cette
affaire a fait justement partie de l'an-
cien réseau dirigé par Sir Henry Thor-
nton, et monsieur Aronvici s'est chargé
de former un syndicat.

Le débat a débuté en l'absence de
M. Meighen et a été assez orageux,
mais il est devenu acrimonieux au
moment où le chef de l'opposition s'en
est mêlé, c'est-à-dire vendredi. Tous
les conservateurs ont attaqué la transac-
tion et tous les libéraux l'ont défendue.
Restaient les progressistes qui
s'ont rangés à l'avis du gouvernement.
M. Stevens (Victoria) s'est contenté
de demander qu'on refuse de voter
les crédits destinés aux chemins de
fer nationaux, ce à quoi le ministre des
chemins de fer a répondu que c'était
un vote de défiance à l'égard de la na-
tionalisation des chemins de fer, puis-
qu'on refuse de faire confiance à l'ad-
ministrateur nommé par le gouverne-
ment pour diriger un réseau dont la
politique ne doit pas se mêler.

M. Orke (Brandon) chef des pro-
gressistes, est d'avis que l'opposition
en sait assez long que le gouvernement
à ce sujet et qu'il s'agit simplement
d'une manœuvre politique. Le chef de
l'opposition lui répond par un sermon
d'une heure où il a déployé cette belle
indignation qui le caractérise. Canon
(Dorchester) a comparé M. Meighen à
ce Saturne qui dévorait ses enfants et
fait voir que les conservateurs qui ont
prétendu éloigner le réseau national de
la politique, veulent aujourd'hui l'y
faire entrer de nouveau. Les vieilles
stipulations ont été exhumées et on a
même évoqué le spectre douloureux de
Mackenzie et Mann. Le tout s'est ter-
miné par une victoire du gouvernement
de 78 à 19, car le vote s'est donné le
vendredi soir, alors que beaucoup de
députés ont trouvé des endroits plus
amusants que la Chambre pour passer
leur soirée.

ACCIDENT D'AUTO A SAINTE-FLORE

(De notre correspondant)
Ste-Flore, 12.—Dimanche après-
midi, quelques minutes après les
vépres, le village de Ste-Flore a failli
être le théâtre d'un bien grave ac-
cident. M. Adrien Giguère, qui revenait
du Lac des Piles, dans son automobile,
avec deux ou trois passagers, a voulu,
paraît-il, au sortir de la route, éviter
une collision avec un autre auto et
alla se jeter sur la clôture du perron
de M. Antoine Bélanger. Quelques
dommages furent causés à la propriété.

Un des passagers du nom de Arthur
Vincent, employé au moulin de M.
Giguère, s'effondra à l'impact et se
blessa à l'œil gauche. M. Giguère réus-
sit à dégager son auto de la clôture sans
trop de difficulté et continua sa route
vers Grand-Mère.

MARIAGE BELLEVILLE-PAPILLON

Ouverture pour le 18 juin le mariage
de M. Claude Papillon, de Montréal,
avec Mlle Bella Belleville, fille de M.
Théophile Belleville, de l'avenue La-
volette.

Pas de carte de faire-part.

MARIAGE PAGÉ-COMEAU

On annonce pour le 19 juin, le maria-
ge de M. Arsène Comeau, de Grand-
Mère, avec Mlle Eva Pagé, fille de feu
M. Charles Pagé, de St-Louis de Fran-
ce, demeurant maintenant aux Trois-
Rivières.

RÉUNION DE L'AUTO-CLUB

Jeudi soir à huit heures aura lieu la
réunion annuelle de tous les membres
de l'Auto-Club des Trois-Rivières.
M. Norman Labelle, président du
club, donnera lecture de son rapport
annuel et l'on procédera à l'élection
des officiers pour l'année courante.

LE R. P. ARCADÉ RETOUR DE PARIS

Le Révérend Père Arcand, des Mis-
sions Étrangères de Paris, fils de M. et
Mme Oscar Arcand, de cette ville, est
arrivé aux Trois-Rivières ces jours der-
niers pour y passer ses vacances d'été.
Le Révérend Père a fait ses études
classiques au Séminaire St-Joseph de
cette ville et depuis, il fait partie de la
société des Missions Étrangères.

LE BILL DU PORT DES TROIS-RIVIÈRES

Nous avons rencontré l'hono-
rable Jacques Bureau, mini-
stre des douanes, hier après-midi,
à la gare, alors qu'il prenait le
train pour Montréal.

M. Bureau nous a appris
que le bill du havre des Trois-
Rivières n'avait pas encore été
présenté.

Le texte du bill a été im-
primé, mais ne contient que l'am-
plification des résolutions que
nous avons déjà publiées.

HOMMAGE DES CITOYENS AU SACRÉ-COEUR

Des milliers de personnes se
pressent autour du monu-
ment du Sacré-Cœur

IMPOSANTE CEREMONIE

La grande procession annuelle du
Sacré-Cœur a été dimanche soir l'une
des plus imposantes que nous ayons
eues depuis longtemps.
La température était idéale et la foule
— toutes les paroisses de la ville étaient
représentées — se chiffrait à plusieurs
milliers de personnes.

Les rues par où devait passer la pro-
cession étaient richement pavées
et de chaque côté, sur le trottoir, des
centaines de personnes groupées ici et
là s'agenouillaient pieusement au pas-
sage de Jésus-Hostie.

Les diverses sociétés d'hommes de la
ville commencèrent à se rallier autour
de la cathédrale vers les sept heures,
guidées par les clairons ou les corps de
musique de nos harmonies, l'Union
Musical et la Philharmonie de la Salle.
Les Zouaves étaient en armes pendant
que les Chevaliers de Colomb du 4e
degré, épie au point, escortaient le
Saint-Sacrement. Une équipe de poli-
ciers sous la conduite du Chef Va-
chon précédait le dais.

Le Saint-Sacrement était porté par
M. J.-E. Paquin, P. D., de l'évêché,
assisté de MM. les abbés Bourbeau et
Duval.

Parmi le clergé on remarquait Mgr
Ubald Marchand, P. A., V. G., M. le
chanoine Denoncourt, MM. les abbés
H. Béland, J. Béland, P. Paquin, E.
Tremblay, D. Fréchette, P. Méthot, D.
Gélinas, le Rév. Père Ulric Arcand, des
Missions Étrangères.

La chorale de la Cathédrale chanta
plusieurs motets au cours de la pro-
cession et au pied du monument du
Sacré-Cœur où eut lieu le salut solennel
et la consécration au Sacré-Cœur.

Autour du monument une foule d'au
moins dix mille personnes était grou-
pée respectueuse, et répondait avec vi-
veur aux acclamations suggérées par
le Rév. Père Turcotte, qui donna le ser-
mon.

Après le chant du Magnificat, M. le
docteur L.-P. Normand, maire de la
ville, lut au nom de tous les citoyens
l'acte de consécration solennelle de
toutes les familles de la cité au Sacré-
Cœur.

LE R. P. ARCADÉ RETOUR DE PARIS

Le Révérend Père Arcand, des Mis-
sions Étrangères de Paris, fils de M. et
Mme Oscar Arcand, de cette ville, est
arrivé aux Trois-Rivières ces jours der-
niers pour y passer ses vacances d'été.
Le Révérend Père a fait ses études
classiques au Séminaire St-Joseph de
cette ville et depuis, il fait partie de la
société des Missions Étrangères.

LE C. N. R. ACHETE DES LOCOMOTIVES CANADIENNES

Le Chemin de fer national du Ca-
nada vient d'accorder à des firmes
canadiennes le contrat pour la con-
struction des soixante-dix-huit loco-
motives de différents modèles.

Un contrat pour 43 locomotives a
été accordé à la Canadian Locomotive
Company de Kingston, Ont. Il com-
prend seize locomotives, modèle dit
des montagnes, semblables à celle qui
fut exposée à Montréal dernièrement.
C'est la plus grosse locomotive pour
convois de voyageurs en service au Ca-
nada. La même compagnie construira
aussi 10 locomotives modèle Mikado;
sept locomotives lourdes dites de
"transfer" semblables à celles com-
mandées par le Grand Tronc en 1920
et 10 locomotives modèle régulier du
Grand Tronc en usage sur les voies d'é-
vitement. En tout 43 machines.

La Montréal Locomotive Company
a obtenu du Chemin de fer national
du Canada le contrat pour la construc-
tion de 35 locomotives "Mikado"
d'un nouveau modèle et construites
spécialement pour l'Ouest canadien.

On annonce pour le 19 juin, le maria-
ge de M. Arsène Comeau, de Grand-
Mère, avec Mlle Eva Pagé, fille de feu
M. Charles Pagé, de St-Louis de Fran-
ce, demeurant maintenant aux Trois-
Rivières.

ON NE VEUT PAS DE CHARS DE RÉCLAME

Le comité de la St-Jean-Baptis-
te ne veut que des chars al-
légoriques

DANS LA PARADE

Ce n'est pas la fête de la publi-
cité, mais la fête des cana-
diens-français.

CHARS DU TERROIR

Dimanche dernier le Comité de la
St-Jean-Baptiste a tenu deux grandes
assemblées à Ste-Marguerite et à la
Banlieue. Les cultivateurs de ces deux
localités se sont montrés très enthou-
siasmés pour aider à célébrer avec le
plus de succès possible la Fête Na-
tionale. Ils ont promis de monter au
moins une dizaine de chars allégoriques,
de faire parader quelques cavaliers et
garçons sur bicyclettes. Ils feront leur
large part à ceux de la ville de
faire la leur. La population peut se ré-
jouir, ces braves cultivateurs figurent
encore dignement dans les rangs de
notre grande parade. A Ste-Margue-
rite M. Lucien Bolduc a été élu prési-
dent et à la Banlieue M. Willie Lamy.
Ces deux messieurs, aidés de leurs gens
de bonne volonté, réservent pour le
25 prochain d'agréables surprises à
notre population. Le comité, bien actif,
a tenu une autre assemblée hier soir;
et là on a appris que les Compagnies,
grâce à l'amabilité de leur gérant
et au dévouement des ouvriers, sorti-
ront un grand nombre de chars, pour
la Canada Iron au moins quatre et au
New-Mill autant et chez Bob Grant,
St-Maurice Lumber beaucoup plus,
de même à la Wayagamack et à la Wa-
basso Cotton on fera les choses en grand,
et les autres ne tireront pas de l'ar-
rière. Plusieurs particuliers, marchands,
propriétaires de garages, de boutiques,
les différentes paroisses et communau-
tés ont donné leur nom et promis de
figurer dignement. Conséquence de
tout cela, nous avons grand espoir que
la procession tant goûtée de la ville et
des alentours sera plus belle que jamais.

Cette année le Comité d'organisation
ne tolérera dans la procession que les
chars allégoriques rappelant le souvenir
des choses du bon vieux temps, de nos
belles traditions canadiennes.

Les longues suites d'autos de telle
ou telle marque, les camions des gros-
ses compagnies d'assurances-Vie ou
Feu, les voitures de livraison, etc., ne
visant qu'à la réclame personnelle se-
ront écartés sans merci.

La St-Jean-Baptiste est la fête du
"souvenir" et elle doit rester telle.
N.-B.—Le comité est heureux d'an-
noncer au public que les enfants seront
admis gratuitement au parc de l'ex-
position dans l'après-midi du 25, pour-
vu qu'ils accompagnent leurs parents.

UNE EXPOSITION A L'ECOLE TECHNIQUE

Les travaux accomplis par les
élèves seront exposés pour la
première fois

SAMEDI APRES-MIDI

Pour la première fois, depuis sa créa-
tion, l'Ecole Technique exposera les
travaux exécutés par les élèves pendant
trois années scolaires.

Cette exposition promet d'être très
intéressante et sera certainement une
révélation pour notre population. Le
public pourra se rendre compte du
travail qui se fait à l'Ecole et par suite,
des bienfaits qu'elle est appelée à
rendre aux futurs ouvriers, en dévelop-
pant, avec l'éducation technique l'habi-
leté manuelle.

L'exposition sera ouverte au public
samedi après-midi, 16 juin. Pendant la
semaine du 16 au 23 juin inclus, l'Ecole
sera ouverte de 10 heures du matin à
11 heures du soir.

L'administration de l'Ecole, le per-
sonnel enseignant et les élèves com-
ptent sur le bienveillant encouragement
du public et espèrent que les visiteurs
se rendront très nombreux à leur ex-
position.

LE C. N. R. ACHETE DES LOCOMOTIVES CANADIENNES

Le Chemin de fer national du Ca-
nada vient d'accorder à des firmes
canadiennes le contrat pour la con-
struction des soixante-dix-huit loco-
motives de différents modèles.

Un contrat pour 43 locomotives a
été accordé à la Canadian Locomotive
Company de Kingston, Ont. Il com-
prend seize locomotives, modèle dit
des montagnes, semblables à celle qui
fut exposée à Montréal dernièrement.
C'est la plus grosse locomotive pour
convois de voyageurs en service au Ca-
nada. La même compagnie construira
aussi 10 locomotives modèle Mikado;
sept locomotives lourdes dites de
"transfer" semblables à celles com-
mandées par le Grand Tronc en 1920
et 10 locomotives modèle régulier du
Grand Tronc en usage sur les voies d'é-
vitement. En tout 43 machines.

La Montréal Locomotive Company
a obtenu du Chemin de fer national
du Canada le contrat pour la construc-
tion de 35 locomotives "Mikado"
d'un nouveau modèle et construites
spécialement pour l'Ouest canadien.

RECORD DE VITESSE D'UN TRAIN DU C.P.R.

(Du Pacifique Canadien)
Dernièrement, un convoi
transportant des immigrants, a
fait le trajet du quai de Qué-
bec à la gare Windsor de Mont-
réal, en 4 heures et 10 minutes.
Cela veut dire qu'à certains
endroits de la ligne le train a
dû filer à une allure de 80 milles
à l'heure.

On apprend de source non
autorisée que le C. P. R. va aug-
menter la vitesse de ses trains
express entre Montréal et Qué-
bec et que le train qui part de
Québec à 11 h. 30 p.m. fera le
trajet en 4 heures et demie, ar-
rivant à Montréal à 6 h. du soir.

IL SE NOYE AUX RAPIDES DES CINQ

Un tragique accident de l'onde
arrive sur la rivière Mat-
tawin

PRES DE ST-MATHIEU

Un canot chavire et M. Adam
Hould fait des efforts pour
sauver M. Arthur Lajoie

ACTE D'HEROISME

(De notre correspondant)
St-Mathieu, 12.—Un accident de
l'onde est arrivé dans le haut de cette
paroisse, sur la rivière Mattawin, aux
rapides des Cinq.

M. Arthur Lajoie, garde-feu, de Ste-
Florence, accompagné de M. Adam Hould,
de St-Mathieu, voulurent traverser la
rivière. Soudain l'embarcation chavira
et les occupants furent précipités à
l'eau.

M. Lajoie ne savait pas nager.
C'est alors qu'on vit témoin d'un
acte d'héroïsme remarquable.
M. Lajoie tenta d'abord de se main-
tenir après le canot et M. Hould tenta
de gagner l'autre bord en tirant le canot après
lequel M. Lajoie se tenait agrippé
comme après une épave. Se voyant au
bout de ses forces et voyant le danger à
l'approche du rapide, M. Hould lâcha
le tout pour gagner le rivage. Quand il
fut pied à terre, il n'en pouvait plus,
avant soutenu son compagnon pendant
plus d'un mille, à la nage.

Le corps de M. Lajoie fut emporté
dans le rapide et disparut. On n'a pas
encore retrouvé le noyé et les recher-
ches continuent.

DES MISEREUX INDESIRABLES

Certains agents d'immigration
sont blâmés pour les avoir
fait venir

LA CHARGE DE L'ETAT

(De notre correspondant)
Ottawa, 12.—Le gouvernement a été
pris à partie au sujet d'une cargaison
d'immigrants miséreux venus des He-
brides et en charge à la charité publique
au Red Deer. Ce sont des écossais ca-
tholiques et, paraît-il, excellents com-
munes colons, mais en attendant le dépar-
tement de l'immigration les nourrit.
La culpabilité semble reposer sur cer-
tains agents du gouvernement qui font
immigrer des gens incapables de gagner
leur vie en arrivant et dénués de moyens.
Ils ont fait entrevoir toutes sortes
de merveilles à ces pauvres gens et la
désillusion est dure pour eux; beau-
coup sont mécontents et voudraient
tout simplement retourner dans leurs
pauvres et arides îles.

LA FETE ANNUELLE DES ARTISANS C. F.

Les Artisans ont eu une splendide
fête dimanche alors que les succursales
de cette ville, du Cap-de-la-Madeleine,
de Shawinigan et de Grand-Mère s'é-
taient réunies dans un superbe rallie-
ment à Notre-Dame des Sept Allégres-
ses.

Il y eut une grande parade qui partit
de la C. O. N. C. rue Royale pour se
rendre à l'église où il y eut grand mes-
se et sermon de circonstance par le R. P.
Beauchamp, O. M. I., du Cap.

Dans la parade on remarquait M.
Rodolphe Bédard, président de la
société, auprès de qui marchaient le
maire Normand, M. J. Daoust, direc-
teur et M. Henri Janvier, archiviste.
La fanfare de l'Académie précédait la
parade.

Le R. P. Maxime, assisté des RR.
PP. Armand-Marie et Théodore, célé-
bra la grande messe.

Le R. P. Ferdinand souhaita la bien-
venue aux Artisans sur le perron de
l'église.

Une vague de chaleur s'est abat-
tue, jeudi dernier, sur le Yukon,
alors que le mercure a marqué 91
degrés à l'ombre et 120 au soleil.

L'ONTARIO OFFRE DE LA RESISTANCE

Les députés de la province-
sœur se débattent pour la
refonte de la carte électorale

LES ELECTIONS

La loi des banques retardera la
fin de la session déjà trop
longue

NOUVEAUX BILLS

(De notre correspondant)
Ottawa, 12.—La semaine dernière a
été caractéristique d'une fin de session.
bien que cette fin soit encore éloignée
d'un mois au plus. M. Hocken ayant
demandé au gouvernement s'il pourrait
s'absenter quelques jours à la fin de
juin, on lui a répondu que cela dépen-
drait de l'opposition, mais la vérité c'est
que la fameuse loi des banques n'est
pas encore sortie du comité qui l'étu-
die et qu'elle doit ensuite être débattue
à la Chambre, ce qui sera passablement
long.

La loi de refonte de la carte électora-
le marche aussi bien doucement et
comme au début, c'est Ontario qui
offre des difficultés. Il est probable
que les élections provinciales seront
finies avant que la nouvelle carte élec-
torale soit prête et on estime que le
résultat pourra peut-être éclairer nos
légiés.

Le gouvernement a déposé quinze
projets de loi nouveaux et leur discus-
sion prendra du temps car, même quand
il s'agit simplement de modifications à
des lois existantes, il se trouve tou-
jours quelqu'un pour demander de
longues explications.

MARIAGE A L'EVÊCHÉ

Ce matin, dans la chapelle de l'Évê-
ché, à neuf heures, a été célébré dans la
plus stricte intimité, le mariage de Mlle
Claire Panneton, fille de feu le docteur
E.-F. Panneton et de Mme veuve Pan-
neton, et de M. Paul Neuve, fils de feu
M. Paul-Emile Neuve et de Mme veuve
Neuve, de Joliette.

La messe du mariage a été dite par
M. l'abbé Georges Panneton, frère de
la mariée.

M. le docteur Auguste Panneton,
frère de la mariée, lui servait de père
et le notaire Roy, de Montréal, beau-
frère du marié, lui servait de témoin.

Il y eut réception très intime à la
maison du Dr A. Panneton, après le
mariage. Les nouveaux mariés sont
partis ce midi en auto pour Montréal.
Ils se rendront ensuite à New-York et
Atlantic City.

Nos souhaits les accompagnent.

LES MAUX DE L'HEURE PRESENTE

On ne les guérira pas par l'ap-
plication universelle du mer-
cantilisme anglais

L'ESPRIT NATIONAL

Un Français qui se rend compte que
la question économique, dans ces crises
comme celle que le monde traverse en
ce moment, ne se résout pas à une sim-
ple question de production industrielle
ou d'échanges commerciaux, écrit
récentement:

"Les Français d'aujourd'hui sen-
tent qu'ils ne peuvent refaire leur
fortune et reconstituer le patrimoine
national, plus ou moins détruit par la
guerre, que si les pouvoirs publics fa-
voisent leurs goûts séculaires pour la
probité simple, le travail logique et
ordonné, l'épargne patiente et tran-
quille pour son avenir, le courage franc
et la décision juste et rapide."

"Or, depuis vingt-cinq et encore
maintenant, nos législateurs et nos
gouvernants nous gavent des produits
de la philosophie et de la sociologie al-
lemande; ils y ajoutent aujourd'hui
l'apre tartufferie de la nouvelle religion
anglo-saxonne qui s'appelle le Droit,
n'aboutit qu'à faire des sonorités dans
l'espace, n'a pas préparé et réalise pé-
riodiquement des chocs de nations et de
heures de sang. Et pour clore le
cycle mortel. Voici qu'on nous propose
en exemple: le mercantilisme anglais
roi du monde."

"La France a mieux et vaut mieux
que toute cette camelote étrangère.
Revenons-en à son esprit national et à
ses lois naturelles. Il n'est que temps."
Pour beaucoup d'esprits superficiels,
ces lignes n'auront l'air de rien. Elles
n'en contiennent pas moins toutes les
directives économiques nécessaires au
groupe canadien-français à l'heure ac-
tuelle. Si nos gouvernants voulaient
s'occuper un peu plus intelligemment
des intérêts agricoles, encourager da-
vantage la coopération et l'épargne;
travailler au dégrèvement des familles
nombreuses, contrecarrer résolument
les mouvements, légitimes en eux-
mêmes mais intempestifs à l'heure
actuelle, pour l'abréviation de la jour-
née de travail, et cesser de prôner com-
me panacée à tous les maux l'importa-
tion du capital étranger et l'industriali-
sation à outrance de la province de
Québec, ils serviraient mieux les in-
térêts de leur race et du bon sens. Nos
concitoyens anglais veulent chercher
leur salut économique dans une organi-
sation industrielle intensive qui les
conduira rapidement à la surproduc-
tion et aux troubles sociaux: c'est leur
affaire, mais pourquoi diable vouloir
à tout prix les imiter?

LE TUYAU DE SEIZE POUCES EST POSÉ

La pose du tuyau de seize pou-
ces pour la prise d'eau dans le
St-Maurice sera probablement
terminée demain ou après-de-
main et l'aqueduc fonctionnera
mieux, l'espère-t-on, qu'au-
paravant alors qu'un tuyau de
quatre pouces s'était bouché
et que la prise d'eau dans la ri-
vière devenait impossible.

Mais on peut se demander
si cela augmentera la pression
pour la peine.

LES ÉLEVEURS SONT CONTRE LA MARGARINE

Ils ne veulent pas d'un substitut
qui est la ruine de l'indus-
trie laitière

LE "MARGARINE DAY"

(De notre correspondant)
Ottawa, 12.—Il y avait autrefois à la
Chambre un brave député, M. Glass,
qui tous les ans, à l'époque à peu près
fixe, faisait un discours sur le lait.
C'était la seule chose que cet industriel
connaissait et, plutôt que de se mêler
de questions politiques et financières
qu'il comprenait mal, il se contentait
de demander de l'encouragement
pour son industrie et d'en expli-
quer le fonctionnement dans tous ses
détails. Il est disparu de l'arène politi-
que depuis 1921, mais déjà trois ans
auparavant, un autre sujet était venu
attirer l'attention soutenue de la
Chambre et, tous les ans depuis 1918,
nous avons pas un discours, mais une
journée de débat sur cet intéressant
sujet: la margarine. Ce n'est pas un
spécialiste, mais dix qui viennent ex-
pliquer comment la fabrication au pays
de 4 millions de livres de margarine et
de 240 millions de livres de beurre
menace de ruiner l'industrie laitière
du Canada. M. Sutherland est particu-
lièrement fier sur le sujet et il nous
"enrâle" tous les ans pendant
des heures et des heures. Le "margarine
day" comme les Anglais le nomment,
est toujours attendu avec impatience
par les éleveurs ou même par des gens
qui n'ont jamais rien élevé, pas même
leur caractère. Les amis du gouverne-
ment prennent la défense de ce pauvre
peuple qui ne saurait se passer d'un
substitut bon marché au beurre trop
cher et les cultivateurs montrent qu'ils
sont vers la ruine parce que le lait
de leurs vaches se vend moins ou mal.
On exagère des deux côtés, comme c'est
l'habitude au Parlement et la journée
se termine par une décision favorable au
gouvernement, comme cela s'est encore
produit cette année. La motion de M.
Kay (Mississquoi) a été adoptée par
125 voix contre 54 et le sous-amende-
ment de M. Good perdu par 20 voix
contre 162.

La motion de M. Kay va permettre
au gouvernement de présenter une loi
nouvelle au sujet de ce produit tant
disputé et la question sera probable-
ment réglée définitivement, au grand
regret des éleveurs à qui elle donne un
sujet de conversation.

ON TOMBE DESSUS A BRAS RACCOURCIS

Un jeune homme du nom de
Ludger Tremblay est sauva-
gement assailli dimanche

UNE ARRESTATION

Un acte de sauvagerie regrettable a
été commis dans cette ville, dimanche
soir, alors que M. Ludger Tremblay a
été sauvagement assailli par une
bande de jeunes gens, à l'angle des rues
Royale et Gervais.

Vous Serez Enchantés

de la pureté et de la saveur du
Thé Vert

"SALADA"

Son mérite est sa recommandation. Essayez-le
une fois et vous le préférerez à tous les thés du
Japon. Chez tous les épiceries.

H 305 F

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ
ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

HEURES DE BUREAU: Tous les jours
1 1/2 heure à 5
Lundi, Mercredi, Vendredi à 7.30 h. p. m.
Et sur rendez-vous.

Téléphone Bell 919
Résidence 606

Consultations:
de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m.

56, Avenue Lavolette,
Les Trois-Rivières
TEL. 599

Dr C. A. BOUCHARD

CHIRURGIE GENERALE

Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires.
Consultations à domicile sur rendez-vous.

CONSULTATIONS:
de 2 à 4 et de 7 à 8 P.M.

Téléphone 1526

DOCTEUR DUGRÉ

MEDECIN - CHIRURGIEN

50, Rue Royale, Les Trois-Rivières.

COURRIER DE GRAND-MERE

ON FETE L'AUMONIER

Dernièrement, au Collège, eut lieu
une belle fête en l'honneur de l'anniver-
saire de naissance de l'aumônier
du Collège l'abbé Alide Boucher.
Tous les élèves et le personnel du Col-
lège se réunirent dans la grande Salle
du collège où une adresse fut lue au
héros de la fête. M. Boucher répondit
en termes élogieux et émus au bon
témoignage des élèves et des profes-
seurs du Collège.

DIVERS

M. J.-Bte Damproussé était en
visite à Grand-Mère ces jours derniers.
— M. Joseph Neault et Alex.
L'Héroux sont revenus d'une excursion
de pêche au Lac des Îles.
— M. Hector Matteau est allé en
visite à Montréal ces jours derniers.
— M. et Mme J.-D. Matteau sont
revenus d'une courte promenade à La
Gabelle et aux Trois-Rivières.

ST-LOUIS DE CHAMPLAIN

La Fête-Dieu a été célébrée avec
toute la solennité qu'elle peut revêtir
dans nos modestes paroisses. Les fidèles
généralement ne négligent rien pour en
relever l'éclat, par les décorations de
leurs maisons, par la beauté des res-
posoirs, par l'ordre, la piété et le re-
cueillement que l'on remarque dur-
ant la procession. Cette année, une
température idéale, une nature ver-
doyante et fleurie, les parfums véné-
rables de la fraîche végétation favo-
risaient singulièrement cette pieuse
cérémonie et lui donnaient un charme
spécial. Aussi la foi et la piété des âmes
semblaient plus grandes et le bruisse-
ment des lèvres supplantes plus im-
pressionnant.

Un magnifique reposoir avait été
érigé à la villa de M. J. B. Lorange,
où s'est arrêtée la procession.
— Mercredi le 6, une partie des élèves
des frères du S. Cœur Cap de la Ma-
deleine étaient en pique-nique dans
notre paroisse.

— Jeudi le 7, service de Jeannette
Levasseur, fille de Joseph Levasseur
décédée le 4 à l'âge de 27 ans. Un rap-
port de ce service a déjà paru.

De passage à St-Louis chez M. le
curé l'abbé Pothier Paquin, l'abbé Ed-
dy Hamelin.

— Nos pères trouvaient leurs pla-
sirs dans leur famille, leur instruction
dans les temples, leurs amusements
dans leur bibliothèque, et leurs délas-
sements chez leurs soins.

Le divorce déplaît même dans les
oiseaux. Buffon a diffamé les tourter-
elles.

SAINT-LEON

Résultat des concours donnés par
un ami de l'éducation aux élèves de la
6e année fréquentant l'école du village.

Français sur 10 points:
Alphonse Lacoursière, 10; Annette
Lesage, 9.8; Marcel Lesage et Cécile
Deschênes, 9.5; Rose-Estelle Deschênes
et Yvonne St-Pierre, 9; Léo Lajoie et
Victorin Gélinas, 7.5.

Arithmétique sur 10 points:
Marcel Lesage, 9.8; Léo Lajoie, 9.5;
Cécile Deschênes, 9.2; Annette Lesage
et Alphonse Lacoursière, 9; Victorin
Gélinas, 8.5; Yvonne St-Pierre, 7.

Les examens de fin d'année dans les
classes de notre paroisse commencent
lundi le 18 juin et jeudi le 21 au-
ra lieu l'examen de l'école du village.

MASKINONGÉ

BAPTEMES

Joseph-Henri-Hervé, fils d'Alphonse
Morin et de Marie-Flore Bédard.
Parrain Hervé Bédard marraine Alice
Bédard Louiseville oncle et tante de
l'enfant.

— Louis-Georges-Antoin, fils de
Léona Lambert et de Germaine Fré-
chette, parrain et marraine M. et Mme
Antoin Fréchette oncle et tante de
l'enfant.

— Marie-Louise Adolphe, fille
d'Uldorice Beaumier et de Marie Olinda
Lacombe. Parrain et marraine Adol-
phe Lacombe et sa dame grands-parents
de l'enfant.

— Joseph-Omer-Théodore fils de
Joseph Martu et de Alexandrine La-
joie. Parrain et marraine M. et Mme
O. Lajoie de St-Justin.

— Joseph-Alfred-Gérard fils d'Omer
Désail et de Marie-Anne Livernoche.
Parrain Joseph Livernoche marraine
Antoinette Livernoche de Louiseville.

MARIAGES A L'HORIZON

Mademoiselle Aline Lemyre à M.
Roméo Broussard tous deux du village.
— Mlle Régina Sicard à Adrien Clé-
ment aussi du village.

— Mlle Laura Lapien à M. Donat
Aytotte de la campagne.

— M. Arthur Bélair et Joseph Savoie,
étaient de passage aux Trois-Rivières
dimanche dernier.

— Mlle Albina Valois est allée passer
quelques jours aux Trois-Rivières.

— M. Théophile Lebrun et sa famille
étaient de passage à Maskinongé di-
manche.

— M. Joseph Pierre Desrosiers étaient
en visite chez Mlle Cordélie Vanasse
et Fabien Vanasse.

— Mlle Gilberte et Dolores Desrosiers
de Montréal étaient chez leurs amis
la semaine dernière.

— Mlle Berthe Poirier est allée passer
quelques jours chez ses parents à
Montréal.

— M. Léopold Dugas passait quel-
ques jours aux Trois-Rivières la se-
maine dernière.

— M. et Mme Rosario Héroux de
Montréal sont en promenade chez M.
Olivier Héroux.

— La Fête-Dieu dans notre paroisse
fut célébrée avec solennité, il y eut
assistance nombreuse à la procession
des reposoirs chez M. Nestor Lafrenière
et Téléphore Draville, étaient d'un
style tout à fait recherché, les rues é-
taient aussi bien décorées. Dieu si
grand, si bon a dû laisser sur son pas-
sage d'abondantes bénédictions.

STE-URSULE MENACÉE DE DESTRUCTION

Un incendie détruit de fond en
comble le moulin Lessard. Le
vent sud épargne une conflag-
ration au village.

\$15,000 DE DOMMAGES

(de notre correspondant)

Ste-Ursule, 9. Un incendie a dé-
truit de fond en comble le moulin à
câbles et à scie de M. Arthur Lessard
situé au village de Ste-Ursule.

Le feu s'est déclaré au premier étage
à dix heures et demie de l'avant-midi,
le 7 dernier et dans un instant tout l'é-
difice était la proie des flammes.

Au moment du feu le moulin à câbles
et le moulin à sciolaient en opération.
La cause du feu est un engin à gazoline
qui s'est enflammé, propageant ainsi
le feu. Les pertes sont de quinze mille
piastres. Pas d'assurance. Plusieurs
personnes subissent des pertes plus ou
moins considérables, soit en bois ou
laine. Le tocsin ayant appelé les gens
du village, on réussit à préserver la
maison privée de M. Lessard.

Au lieu fallu que le vent tourne nous
aurions eu à enregistrer une conflagra-
tion semblable à celle de Ste-Agathe
mais heureusement que le vent était
sud est, ce qui préserva le village.

— Étaient de passage dernièrement:

MM. Euclide et Willie Lessard, de
Montréal, T. Michaud, et Osmon Pa-
quin St-Gabriel, de Brandon, J. Bou-
chard, Joliette, H. Roch, Montréal, P.
Guillemet, Trois-Rivières, A. L. Auger,
Charlebourg, J. B. Julien, St-Alexis des
Monts, H. Lafontaine, St-Barthélemy.
— Le R. P. J. Bacon, de St-Hyacin-
the, de passage au presbytère la se-
maine dernière.

— Mgr E. Paquin, procureur de l'évé-
ché des Trois-Rivières, de passage au
presbytère le 8.

— M. Cuthbert Lessard, gérant de la
Banque d'Hochelaga, à Berthierville,
de passage chez sa mère.

— MM. Lucien Lessard, N. P. et Ur-
bain Lessard, de passage à Nicolet, les
6 et 7 juin dernier, pour assister à leur
Conventum de collège.

LA Foudre Tonne FORT AU CONSEIL

(Suite de la 1e page)

applicants devant l'ingénieur de la cité
pour connaître le plus compétent re-
ste sur la table", dit M. Lamy.

— "Si on prend cette ligne-là, je suis
prêt à m'en aller ce soir. Si on adopte
ce principe d'accepter le choix de l'in-
génieur Gélinas, je suis d'avance qu'il
choisira Bellefeuille et je ne veux pas
ça", dit M. Dubé.

— M. Lamy dit que le choix des hom-
mes lui est égal. "Si j'ai demandé de
nommer Bellefeuille c'était pour ne pas
mettre M. Robichon mal à l'aise en me
proposant moi-même à ce poste! On
dirait que M. Robichon a des doutes sur
les qualités que je puis avoir pour sug-
gérer des hommes, mais je tiens à avoir
un ingénieur compétent pour assurer
à la ville une bonne sécurité."

— "Je suis prêt à remettre la question à
48 heures", dit M. Dubé.

— M. Lampron s'étonne qu'on ait
cherché Bellefeuille à la St-Lawrence
Paper comme ingénieur temporaire,
tandis qu'il y a tant de sans-travail.

— "C'est parce qu'on voulait avoir un
homme compétent, fait remarquer M.
Gélinas. L'opposition que vous lui
faites ne me paraît pas honnête, parce
que ça sent la partannerie."

— J'aurais voté pour Bellefeuille,
répond M. Lampron. Mais il me semble
que cet homme a été nommé par
l'ingénieur de la cité plutôt que par le
conseil.

— Il l'a été temporairement seule-
ment, dit M. Gélinas, parce que ça pres-
sait. Quant à moi, je ne suis pas apte
à juger de la compétence d'un ingénieur-
mécanicien et il n'y a personne dans
ce conseil qui le soit plus que moi.

— "C'est autre chose de juger et de
nommer, dit sentencieusement M. Ro-
bichon."

— Mais ce que je n'aime pas, per-
siste M. Gélinas c'est que vous avez
accusé M. Lamy et moi de faire du
patronage.

— Vous pouvez penser ce que vous
voulez, s'écrit M. Robichon, mais ce
n'est pas ça.

— Le maire veut mettre fin au débat et
demande aux échevins ce qu'ils veulent
faire de la motion et de l'amende-
ment.

— M. Robichon se dit alors prêt de
changer le délai et de mettre "dans les
48 heures".

— M. Lamy y consent et le maire an-
nonce que le conseil est ajourné à de-
main soir.

UN IMPROMPTU

A l'occasion du départ prochain
pour Montréal de Mademoiselle An-
toinette Léonard quelques-unes de ses
amies se sont réunies pour un charmant
"surprise party" chez Madame Paul
Dupuis, de la rue Saint-Paul. Un joli
bracket fut présenté à Mlle Léonard et
Mlle Monique Bureau gagna un joli
porte-mouchoir qui fut offert comme
souvenir à la partie de cartes. Étaient
présentes: Mlles Yvonne et Alice Ber-
thiaume, Claire et Simone Godbout,
Monique Bureau, Fleur-Angé Dandu-
rand et Suzanne Dénéchaud.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

— Mlle Léonard a été très agréablement
surprise par le cadeau et a promis de
le garder précieusement.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de:
Joseph Levesque, Boucher, La
Tuque, Que.

Cédant-Autorisé.

Avis est par les présentes donné que
MARDI—le 17 juillet 1923 à 10 heures
de l'avant-midi, seront vendus par en-
can public à la porte de l'église paroissiale
de la ville de La Tuque, les im-
meubles suivants, savoir:

1.—Un lotin de terre ou emplace-
ment situé en la ville de La Tuque con-
tenant cinquante pieds de largeur sur
cent pieds de longueur, mesure anglaise
et plus ou moins, connu et désigné com-
me étant le lot numéro vingt-quatre
à quatre-vingt-trois (24-83) des plan
et livre de renvoi officiels du cadastre
fait pour le premier rang du canton
Mailhot, dans le comté de Champlain
avec maison et autres bâtiments y éri-
gés, circonstances et dépendances.

2.—La moitié indivise d'une terre
sise et située dans le canton Mailhot
dans le comté de Champlain, Province
de Québec, contenant d'après appen-
dage cent acres de terre plus ou moins,
avec la réserve ordinaire pour les che-
mins publics, lequel dit morceau de
terre pouvant être autrement décrit
comme suit, savoir: la partie nord du
lot numéro quatre (4) situé dans la
partie sud du "Bloc H" dans le canton
Mailhot étant au cadastre officiel de
ce canton la partie nord du numéro
quatre située dans la partie sud du
dit "Bloc H", avec maison y érigée,
circonstances et dépendances.

Les titres et certificats peuvent être
examinés à mon bureau en aucun temps
Cette vente est faite conformément
à l'article 20, paragraphe B3 de la Loi
de Faillite 9-10 George V. chapitre
36, et à la même effets qu'une vente
par le Sheriff.

Conditions de vente:—Argent
comptant. Pour plus amples rensei-
gnements s'adresser à

Henri Bisson.

Syndic-Autorisé.

Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga,
Trois-Rivières, 9 juin 1923.
12 juin et 3 juillet.

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de Honoré alias Henry
Guillemet, cultivateur Saint-Sévère,
Qué., cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que
MARDI, le TROISIEME jour de
JULIET 1923, à DIX heures de l'a-
vant-midi, seront vendus par en-
can public, à la porte de l'église paroissiale
de Saint-Sévère, les immeubles suivants:

1. Une terre sise et située en la pa-
roisse de Saint-Sévère, à la concession
de Saint-François-de-Piquedur, con-
nu et désigné comme étant le lot No
4 des plan et livre de renvoi officiels du
cadastre d'enregistrement du comté
Saint-Maurice, pour la paroisse de
Saint-Sévère avec maison et autres
bâtisses y érigées.

2. Une autre terre sise et située en la
paroisse de Saint-Sévère, à la conces-
sion de Bellechasse, connue et désignée
comme étant le lot No 219 aux plan et
livre de renvoi officiels du cadastre
d'enregistrement pour la paroisse de
Saint-Sévère avec maison et autres
bâtisses y érigées.

3. Une autre terre sise et située en la
paroisse de Saint-Sévère, à la conces-
sion de Bellechasse, connue et désignée
comme étant le lot No 221 aux plan et
livre de renvoi officiels du cadastre
d'enregistrement pour la paroisse de
Saint-Sévère sans bâtisse.

4. (a) Un terrain situé en la paroisse
de Saint-Sévère, dans la concession
de Bellechasse, connu et désigné comme
étant les lots numéros deux cent vingt
(220) et deux cent vingt deux (222) aux
plan et livre de renvoi officiels du
cadastre d'enregistrement du comté de
Saint-Maurice pour la paroisse de Saint-
Sévère avec les bâtisses y érigées.

(b) Un autre terrain sis et situé en la
paroisse de Saint-Barnabé, dans la
concession des aboucs, connu et désigné
comme étant les lots de terre numéros
treize, quatorze, quinze vingt et un
vingt-cinq et vingt-six (13,14,15,21,
25 et 26) aux susdits plan et livre de
renvoi officiels du cadastre d'enregis-
trement pour ladite paroisse de Saint-
Barnabé sans bâtisse.

(c) Un autre terrain sis et situé en
ladite paroisse de Saint-Barnabé, dans
la concession des aboucs connu et dési-
gné comme faisant partie du lot de
terre numéro seize (p. No 16) aux sus-
dits plan et livre de renvoi officiels du
cadastre d'enregistrement pour ladite
paroisse de Saint-Barnabé; contenant
deux arpents en superficie, plus ou
moins; borné d'un bout, par la rivière
et de ses côtes sud, sud, et nord-est,
par les terrains ci-dessus décrits—sans
bâtisse.

(d) Un autre terrain sis et situé en
ladite paroisse de Saint-Barnabé, dans
la même concession, connu et désigné
comme faisant partie du lot de terre
numéro dix-neuf (No 19) aux susdits
plan et livre de renvoi officiels du cadastre
d'enregistrement pour ladite paroisse
de Saint-Barnabé; contenant, ledit
terrain environ quatre à cinq arpents
en superficie, plus ou moins, sans ga-
rantie de mesure précise; borné d'un
côté, à la rivière, et de l'autre côté,
à Victor Milot ou représentants—sans
bâtisse.

La vente se fera au plus haut et der-
nier enchérisseur.

Les titres et certificats pourront être
examinés en aucun temps en s'adres-
sant à mon bureau.

Cette vente est faite conformément
à l'article 20, paragraphe 31 de la Loi
de faillite, et à la même effets qu'une
vente par le sheriff.

Ces propriétés peuvent être visitées
en tout temps en s'adressant au soussi-
gné.

Conditions de vente: Argent com-
ptant.

Le syndic autorisé,
Napoléon Alarie.
Bureau: No 20 rue Alexandre,
Trois-Rivières, 23 mai 1923.
12-26.

Province de Québec
District des Trois-Rivières

Cour Supérieure
No. 515

Dame Maxilienne Lamy, de la pa-
roisse de St-Barnabé, épouse commune
en biens de Donat Gélinas, commis-
du même lieu.

Demanderesse,
vs
Donat Gélinas, de la paroisse de St-
Barnabé, défendeur.

Une action en séparation de biens a
été instituée en cette cause le 15ème
jour de mai 1923.

Trois-Rivières, 26 mai 1923.
Ad. Provencher,
Lajoie & Lajoie,
Procureurs du demandeur.

17-12

LE BIEN PUBLIC est imprimé
et publié au No. 3 rue Hart,
par la Cie Le Bien Public Li-
mitée dont M. l'Abbé D. Gé-
linas est le gérant-général.

ANNONCES CLASSIFIEES

35 centins pour 25 mots;
1c. par mot additionnel.

A LOUER

MAISONS et "Flats" de 1re classe
aux Appartements "ZELENA" avec
poêle électrique, électrolier etc. garan-
tis bien chauffés.

S'adresser 94, Notre-Dame,
J.N.O. Tél. 382-M

CHAMBRE A LOUER.—Chambre
à louer dans famille privée. Confort
du chez-soi. Téléphonez 584-J, ou
ser au No 108 St-Denis.
J.N.O.

ENSTON D'ETE
On demande une bonne pension d'été
dans une famille privée pour une
jeune femme. Champlain, Batiscan
et Ste-Anne de la Pêrde de préfé-
rence. S'adresser à M. Paul Dupuis,
as "Le Bien Public".

PROPRIETES A VENDRE.—3
maisons de 2 logements situées sur la
rue St-Philippe, 1 autre sur la rue
Denoue, près des usines du C. P. R.
Ces propriétés rapportent de bons re-
venus. Conditions faciles. S'adresser à
P. A. Gouin, 39, rue du Platon,
jeudi-J.N.O.

A LOUER.—Beau grand logement
moderne chauffé, 12 appartements,
dans la partie commerciale. S'adres-
ser à Arthur Spénard, Phone 456, 42
St-Jacques.
12 juill. M et J

INRE: LA COMPAGNIE "L'EN-
THREOP FRIGORIFIQUE ST.
MAURICE LIMITEE"

AVIS est par les présentes donné que
le soussigné, en sa qualité de fiduciaire,
mettra en vente aux enchères, sur les
lieux, en la cité des Trois-Rivières, le
mercredi, 27 juin, 1923, à 2 heures de
l'après-midi, heure légale, un morceau
de terre situé en la cité des Trois-Ri-
vières, mesurant 177 pieds 10 1/2 pou-
ces de front sur la rue Notre-Dame, 178
pieds 5 1/2 pouces à la profondeur sur la
rue St-Philippe, par 234 pieds 4 pou-
ces dans la ligne qui divise cet emplace-
ment de l'héritage d'Oscar

Abonnements par Année
Canada - - \$2.00
Etats-Unis - \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE
Publié le mardi et le jeudi
3-RUE HART-3
Les Trois-Rivières, - P. Q.
Tél. 640, - Casier Postal 170

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 12 JUIN 1923

PAGE TROIS

Notre Quinzième Anniversaire

Samedi dernier, neuf juin, était exactement le quinzième anniversaire de publication du "Bien Public". C'est en effet à cette date déjà relativement éloignée que notre journal présentait au public son premier exemplaire. L'idée qui avait présidé à la création de cet organe de la région trifluvienne était, certes, bien arrêtée, et le programme bien défini; mais la publication même s'opérait dans des conditions spéciales à tous les débuts de semblable entreprise. Mais peu à peu, et d'année en année, notre journal a subi dans son apparence extérieure d'heureuses transformations pour devenir aujourd'hui un bi-hebdomadaire que l'on nous dit être de première valeur. Quand au fond, le "Bien Public" est resté lui-même depuis quinze ans. Nous avouons qu'il nous en a coûté parfois beaucoup pour qu'il en soit ainsi, et nous pensons avoir quelque raison d'en être satisfait. C'est M. Pelletier, du "Devoir", qui disait l'autre jour que des journaux comme le "Bien Public", le "Progrès du Saguenay", le "Progrès du Golfe", notre presse hebdomadaire n'en pourrait jamais trop avoir. Cette appréciation nous est précieuse.

Jusqu'à ces tout derniers temps des amis de notre journal ne manquaient pas de nous dire: votre Bien Public est bon, mais il n'a pas assez de nouvelles. Le reproche n'était pas complètement mérité. Notre publication, qui est bi-hebdomadaire et non quotidienne, était déjà largement pourvue sous le rapport de l'information générale. Seulement, on s'obstinait à n'en pas vouloir tenir compte. Il n'y a pas de doute que si un Gérant se mettait en tête d'écouter toutes les doléances que lui adressent les bonnes âmes à propos de ce qui manque dans une publication du genre de la nôtre, l'administration courrait rapidement vers la ruine. Néanmoins, sans courir à la ruine, notre administration a trouvé le tour de donner à l'information toute la place qui peut lui être attribuée dans un bi-hebdomadaire.

En réalité, depuis plus de deux mois, nos lecteurs se plaisent à nous féliciter sur l'apparence extérieure donnée à notre journal, sur l'heureuse disposition de la matière à lire, et sur l'abondance et la sûreté de notre information. Il y a actuellement dans le "Bien Public" les nouvelles condensées de toute la semaine. Nous avons deux fois la semaine une colonne d'information générale où un collaborateur d'expérience résume les principaux faits de l'extérieur. Les nouvelles locales sont abondantes et soigneusement contrôlées; nous avons assez souvent la primeur des très récents événements. Les comptes rendus sont complets. En sorte que, nos lecteurs de la ville, comme ceux de la campagne, sont certains de trouver dans le "Bien Public" tous les faits de nature à les intéresser; et cela non seulement sur ce qui se passe aux Trois-Rivières, mais encore dans nos villes voisines, dans les paroisses de la région et à l'étranger.

Nous demandons simplement à ceux qui s'évertuent à nous critiquer parfois à tort et à travers, d'avoir la justice de reconnaître jusqu'à quel point ce que nous disons est vrai. Mais encore une fois, en constatant l'abondance de notre information, ils devront, pour être de bon compte, se rappeler que toute cette somme de nouvelles condensées leur est donnée par un bi-hebdomadaire, et non par un journal quotidien, comme on s'oublie parfois à le penser.

Nous donnons également une large place aux nouvelles du sport, et cette page spéciale est l'objet d'une particulière attention. Notre page féminine est confiée à notre aimable Fleurette de Givre, dont madame Huguénin (Madeleine) faisait si gracieusement l'éloge dans la préface des "Glissades". La classe agricole trouve encore dans notre journal les informations que nous fournis à date et en son temps le département d'agriculture; il y a là des conseils que nos cultivateurs trouvent bénéfice à mettre en pratique et qui leur coûtent peu. En outre, et surtout, notre vaillante A. C. J. C. trouve chez nous l'espace qui lui est nécessaire pour mener à bien tant d'œuvres qui nous sont chères, comme elles sont chères à notre belle jeunesse.

On nous permettra cette rapide esquisse des efforts faits pour donner aux lecteurs du "Bien Public" une information complète et saine et des écrits de nature à intéresser, à instruire et à provoquer dans l'esprit et dans le cœur de tous les meilleures initiatives. C'est notre grand souci de réaliser ce vœu de notre vénérable Evêque, de mettre à la portée de tous un journal probe, moral, dévoué à toutes les causes saintes et humanitaires, dont la lecture peut être offerte à tous les yeux parce que tout ce qu'il offre de lui et en lui, est propre.

A l'occasion de cet anniversaire nous nous faisons un plaisir de remercier tous ceux qui ont fourni à la réussite de cette entreprise leur généreux et constant appui, à nos collaborateurs, à nos annonceurs, à nos abonnés, et à tous ceux enfin qui nous ont aidés de quelque manière que ce soit.

Nous avons la satisfaction de voir aujourd'hui la position parfaitement indépendante du "Bien Public" reconnue et admise, même par ceux qui longtemps n'avaient pas voulu y croire. Nous avons mis tous nos efforts à tâcher de réaliser ce vœu de notre vénérable fondateur, Mgr Cloutier, qui était de libérer la presse du déprimant esprit de parti qui nous a fait tant de mal, et tant de mal à tous les stades de notre vie publique. Un journal doit être libre des factions et des groupes pour mieux juger et apprécier leurs actes et leurs œuvres. Cette ligne de conduite dictée dès le début par la sage expérience de notre saint Evêque, nous a valu la considération et l'appui du groupe le plus estimable et le plus estimé de notre presse française canadienne. Cette compensation nous suffit.

Avec le temps la circulation de notre journal augmentera davantage. Les gens se rendront compte de la nécessité qu'il y a de lire un organe honore du haut patronage et de la recommandation de notre Evêque, un organe dont l'opinion libre et loyale est soigneusement pesée et contrôlée; un organe dont la voix n'est pas à vendre, ni le silence à acheter. Le "Bien Public" veut être l'ami sûr, désintéressé pour lui-même et dévoué pour l'intérêt de tous, à qui la porte de tous les foyers respectables s'ouvre, parce que lui-même s'efforce d'être digne d'y entrer.

Joseph Barnard.

SAVEZ-VOUS LIRE ?

Lire est tiré d'un mot latin, ou plutôt d'un mot grec qui signifie "recueillir, ramasser, faire la cueillette." C'est dire que le lecteur doit recueillir les fruits de sa lecture. "Savoir lire, quelle science!" s'écriait le chroniqueur Edmond Texier.

Nous croyons tous savoir lire, mais en sommes-nous bien certains? Doit-on lire vite ou lentement? D'un seul trait ou assidûment? Ceci dépend, évidemment, de la puissance d'attention du lecteur, du temps dont il dispose et de l'attrait du volume.

Nous lirons rapidement un roman captivant, anxieux de sentir dérouler son action et d'en apprendre le dénouement. Nous en relirons peut-être certains passages. Si, au contraire, il ne présente que peu de charmes, soit dans son style ou dans ses épisodes, alors nous le lirons très différemment, sautant des chapitres entiers en courant vers son épilogue.

Mais c'est avec lenteur et avec recueillement que nous lirons un ouvrage de philosophie. Combien de fois ne reviendrons-nous pas sur telle phrase qui nous aura plu? Combien d'autre part n'apporterons-nous pas d'entrain à la lecture d'un livre de voyage ou d'aventures?

Et que dire des livres d'études, de ces recueils arides où nous puisons un renseignement, à qui nous demandons un conseil? C'est envers ceux-ci surtout que nous devons chercher à atteindre l'art de parcourir, car il n'y a pas à s'y

tromper: parcourir un livre est une science. Demandez plutôt aux habitués des grandes bibliothèques. Ne parcourt pas un livre qui veut, car on ne peut le parcourir méthodiquement, ces deux mots, d'ailleurs forment une antithèse. Lorsque l'on veut rechercher un passage intéressant dans un livre ou un manuscrit, il ne convient pas de lire à fond le volume et de s'apercevoir à la troisième page que l'on a trouvé ce que l'on désirait. Non, il faut pouvoir se pénétrer de l'esprit de l'auteur de trouver, à quelques pages près, le document souhaité. Or, cet art ne s'apprend pas en un jour.

Dellille, Montaigne, Voltaire, Etienne Pasquier, grands chercheurs s'il en fut, procédaient d'une autre façon. Ils examinaient le titre et la dernière page, puis jetaient un coup d'œil rapide sur les préfaces et les tables, et, enfin, trouvaient ce qu'ils recherchaient dans telle division principale aperçue vivement lors de leur sommaire examen.

Mais ceci ne peut se rapporter qu'aux personnes ayant avec les livres un commerce approfondi.

Aux personnes désireuses de tirer de leurs lectures un avantage quelconque, nous leur conseillerons de prendre des notes, suivant la méthode de Montaigne, "pour subvenir un peu à la traïson de sa mémoire."

Il y a différentes manières de prendre des notes. La plus mauvaise, sans contredit, est celle qui consiste à porter les indications dans la marge du feuillet, ce qui détruit totalement la valeur du livre. On peut, si l'on préfère ce système et si l'on ne possède que de belles éditions, se munir d'une édition commu-

ne pour inscrire les notes; si, d'autre part, on préfère éviter cette dépense, il y a lieu de porter les annotations sur une fiche que l'on place au commencement ou à la fin du volume, avec renvoi à la page qui contient l'extrait intéressant.

On peut aussi, et cette façon de procéder est parmi les meilleures, classer ces fiches dans un fichier en les mettant par catégorie: philosophie, droit, histoire, romans, etc. On donne alors à la fiche un numéro, on y porte le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le renvoi à la page et le passage conservé. Pour la commodité, ce système doit être accompagné d'un cahier répertoire par nom d'auteurs.

En employant l'un ou l'autre de ces moyens, nous tirerons toujours un grand profit des livres que nous aurons lus. Un livre, si médiocre soit-il, est toujours instructif. Il est bien rare que nous n'y trouvions pas une remarque, un document propres à être assimilés ou retenus.

Cependant, d'une manière générale on ne lit bien et avec fruit qu'en lisant lentement, par degrés, avec suite et avec réflexion. Il ne faut pas lire au hasard et sans ordre, sans varier les lectures. Il faut, au contraire, demander aux sources diverses de la science et de la littérature leur enseignement fécond.

Fernand Mitton.

LA PRESSE DE NEW-YORK ET LA CHORALE BRASSARD

Ce que pensent les critiques américaines du voyage de cette chorale de Montréal patronisée par "La Presse".

Voici ce qu'écrivit "Le Canada Musical".

Nous sommes au regret d'avoir à déchanter sur le résultat des auditions données à New-York le 17 avril par la Chorale Brassard. Au moment où Le Canada Musical allait sous presse pour le numéro du 21 avril, une dépêche de la Presse Canadienne arrivait de New-York contenant quelques phrases des articles parus dans les journaux du 18 avril et présentées de manière à dénaturer absolument leur sens. N'ayant pas le temps de vérifier l'exactitude de ce rapport, nous l'avons transmis à nos lecteurs en toute bonne foi.

Nous avons toujours eu pour principe de renseigner le public avec exactitude et sans parti pris, c'est ce qui nous a gagné sa confiance. Aujourd'hui que nous avons tous les articles en mains, nous les reproduisons, en faisant ressortir en italiques ce que disait la dépêche mentionnée plus haut. Il sera ainsi possible de reconstituer la vérité nue de ce voyage. On pourra référer à notre numéro précédent si l'on veut se rendre compte de la fausseté commise en premier lieu.

"The World".—"Bien dans l'audition ne montra la moindre distinction, et la critique la plus charitable nous commande le silence. Il est difficile d'imaginer quels motifs inspirèrent celui qui amena ces choristes de si loin pour donner une exhibition aussi triste."

La New York Tribune dit que la Chorale Brassard se compose de chanteurs des diverses églises catholiques de Montréal, qui firent preuve, dans l'ensemble, de qualifications respectables (respectable attainments). "Quoique pas comparable au chœur Mendelssohn le chœur dirigé par A.-J. Brassard fit relativement bien (fairly well). Il put produire une imposante masse de son et faire ressortir beaucoup de l'esprit essentiel de la partition, malgré une certaine rudesse de sonorité et de détail. Ceci n'était pas particulièrement sujet à caution (objectable) dans les masses, mais dans les détails, mais cela aurait, détaché dans l'interprétation des divers groupes de solistes. Là, la rudesse n'était pas exempte de désaccord avec la justesse, quoique le chœur ne puisse accusé mément. Le principal soliste, cependant, Louis Chantier chanta une égalité, une expression et une puissance vocale méritoires."

Le New-York Herald.—"L'esprit et le mystère de la partition fut abordé avec un sentiment de révérence remarquable par le chœur. Ce même esprit fut partagé par tous les solistes, mais pour la majeure partie sans la qualité de voix et de style remarquable chez M. Chantier. La substitution de l'orgue et du piano à l'orchestre nuisit nécessairement au corps et à l'unité de l'exécution. Le chant de la chorale manqua beaucoup de la fraîcheur, de la sonorité et de la richesse, les attaques furent généralement justes, même dans les passages aigus les plus difficiles, tandis que l'équilibre, le phrasé et la diction française bien nette montrèrent un bon entraînement."

The Sun.—"Dans l'espérance téméraire d'obtenir nous-même de la pitié, il est de votre devoir d'être miséricordieux et même hospitalier, à l'égard de l'audition des Beattitudes par le Chœur Brassard de Montréal. Peut-être était-ce seulement du fait que nous nous attendions à écouter de la musique digne des cieux, sous la folle impression que tous les chœurs du Canada héritent de la terre. C'est là la réputation à la mode depuis la visite du magnifique chœur de Toronto, l'année dernière—une réputation que les chanteurs de Winnipeg n'ont pas tout à fait méritée."

"Mais les ailes qui amènent, le chœur Brassard vers le Sud étaient portées sur une atmosphère particulièrement optimiste. Le chœur est semblable à ceux des grandes églises ordinaires, et les solistes atteignent le même niveau, à des intervalles peu fréquents. Mais ce fut une exécution tout à fait peu remarquable et sans intérêt qu'ils donnèrent. Elle peut suffire quand on est dans sa propre ville."

New York Times.—"On peut dire en vérité que l'exécution fut remarquable. Encore plus remarquable que le chant du chœur fut celui des solistes. Tous furent loin d'atteindre (fell considerably short) même une interprétation plausible de la pensée de Franck."

New York Mail.—"Ce que le chœur connu sous le nom de "Brassard" fit de la musique et du texte est incroyablement bon pour insérer les notes; si, d'autre part, on préfère éviter cette dépense, il y a lieu de porter les annotations sur une fiche que l'on place au commencement ou à la fin du volume, avec renvoi à la page qui contient l'extrait intéressant."

LETTRE DE L'ABITIBI

A M. Jules Dorion, L'Action Catholique, Québec.

Mon cher Docteur.

Je vous ai promis quelques notes hâtives sur mon voyage dans l'Abitibi. Il faut que je tienne ma parole. Si j'y manque... vous ne me manquez pas au retour.

Donc, départ de Québec, vendredi, 28 avril.

La température un peu réchauffée p'a rien qui ressemble à celle de la Floride. Il fait froid. C'est presque l'hiver. Cinq bons pieds de neige recouvrent les cours du Collège de Lévis; sur le fleuve les glaces circulent comme en novembre. Les bateaux d'éte ont pour une bonne huitaine avant de faire le service; la côte de Beauré ne laisse apercevoir, de ci de là, que d'étroites bandes de terre au milieu des clos; bref, le pôle nord semble avec laquelle il s'est déjà taillé un assez beau domaine.

Le voyage commence mal, le train part une heure en retard. Dites maintenant que le vendredi est un jour chanceux!

Une petite excursion à travers le convoi me fait constater qu'il y a beaucoup de colons à bord. Il faudra lire connaissance avec ces braves gens là tout à l'heure.

C'est fait: dès ma première tournée je rencontre un jeune couple des plus intéressants: rien de surprenant: le mari est le frère de votre distingué collaborateur M. F. Bélanger. Il s'en va avec son épouse à Kapuskasing sur un lot défriché par lui. Il y travaille depuis deux ans. Fils d'un marchand, élève de l'un de nos collègues commerciaux, il n'a pas craint d'échanger sa plume pour une hache, et sans parti pris, c'est ce qui nous a gagné sa confiance. Aujourd'hui que nous avons tous les articles en mains, nous les reproduisons, en faisant ressortir en italiques ce que disait la dépêche mentionnée plus haut. Il sera ainsi possible de reconstituer la vérité nue de ce voyage. On pourra référer à notre numéro précédent si l'on veut se rendre compte de la fausseté commise en premier lieu.

"The World".—"Bien dans l'audition ne montra la moindre distinction, et la critique la plus charitable nous commande le silence. Il est difficile d'imaginer quels motifs inspirèrent celui qui amena ces choristes de si loin pour donner une exhibition aussi triste."

La New York Tribune dit que la Chorale Brassard se compose de chanteurs des diverses églises catholiques de Montréal, qui firent preuve, dans l'ensemble, de qualifications respectables (respectable attainments). "Quoique pas comparable au chœur Mendelssohn le chœur dirigé par A.-J. Brassard fit relativement bien (fairly well). Il put produire une imposante masse de son et faire ressortir beaucoup de l'esprit essentiel de la partition, malgré une certaine rudesse de sonorité et de détail. Ceci n'était pas particulièrement sujet à caution (objectable) dans les masses, mais dans les détails, mais cela aurait, détaché dans l'interprétation des divers groupes de solistes. Là, la rudesse n'était pas exempte de désaccord avec la justesse, quoique le chœur ne puisse accusé mément. Le principal soliste, cependant, Louis Chantier chanta une égalité, une expression et une puissance vocale méritoires."

Le New-York Herald.—"L'esprit et le mystère de la partition fut abordé avec un sentiment de révérence remarquable par le chœur. Ce même esprit fut partagé par tous les solistes, mais pour la majeure partie sans la qualité de voix et de style remarquable chez M. Chantier. La substitution de l'orgue et du piano à l'orchestre nuisit nécessairement au corps et à l'unité de l'exécution. Le chant de la chorale manqua beaucoup de la fraîcheur, de la sonorité et de la richesse, les attaques furent généralement justes, même dans les passages aigus les plus difficiles, tandis que l'équilibre, le phrasé et la diction française bien nette montrèrent un bon entraînement."

The Sun.—"Dans l'espérance téméraire d'obtenir nous-même de la pitié, il est de votre devoir d'être miséricordieux et même hospitalier, à l'égard de l'audition des Beattitudes par le Chœur Brassard de Montréal. Peut-être était-ce seulement du fait que nous nous attendions à écouter de la musique digne des cieux, sous la folle impression que tous les chœurs du Canada héritent de la terre. C'est là la réputation à la mode depuis la visite du magnifique chœur de Toronto, l'année dernière—une réputation que les chanteurs de Winnipeg n'ont pas tout à fait méritée."

"Mais les ailes qui amènent, le chœur Brassard vers le Sud étaient portées sur une atmosphère particulièrement optimiste. Le chœur est semblable à ceux des grandes églises ordinaires, et les solistes atteignent le même niveau, à des intervalles peu fréquents. Mais ce fut une exécution tout à fait peu remarquable et sans intérêt qu'ils donnèrent. Elle peut suffire quand on est dans sa propre ville."

New York Times.—"On peut dire en vérité que l'exécution fut remarquable. Encore plus remarquable que le chant du chœur fut celui des solistes. Tous furent loin d'atteindre (fell considerably short) même une interprétation plausible de la pensée de Franck."

New York Mail.—"Ce que le chœur connu sous le nom de "Brassard" fit de la musique et du texte est incroyablement bon pour insérer les notes; si, d'autre part, on préfère éviter cette dépense, il y a lieu de porter les annotations sur une fiche que l'on place au commencement ou à la fin du volume, avec renvoi à la page qui contient l'extrait intéressant."

On peut aussi, et cette façon de procéder est parmi les meilleures, classer ces fiches dans un fichier en les mettant par catégorie: philosophie, droit, histoire, romans, etc. On donne alors à la fiche un numéro, on y porte le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le renvoi à la page et le passage conservé. Pour la commodité, ce système doit être accompagné d'un cahier répertoire par nom d'auteurs.

En employant l'un ou l'autre de ces moyens, nous tirerons toujours un grand profit des livres que nous aurons lus. Un livre, si médiocre soit-il, est toujours instructif. Il est bien rare que nous n'y trouvions pas une remarque, un document propres à être assimilés ou retenus.

Cependant, d'une manière générale on ne lit bien et avec fruit qu'en lisant lentement, par degrés, avec suite et avec réflexion. Il ne faut pas lire au hasard et sans ordre, sans varier les lectures. Il faut, au contraire, demander aux sources diverses de la science et de la littérature leur enseignement fécond.

Fernand Mitton.

LE MOULIN DE POTHIER

En 1812 l'Honorable Toussaint Pothier, bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest, de Montréal, achète de demoiselle Elisabeth de Lanaudière, de Québec, héritière de son père l'Honorable Charles Lariou de Lanaudière, les seigneuries de Carufel et Lanaudière, situées alors dans le comté de St-Maurice. Aussitôt après l'acquisition de ces propriétés, Pothier commença à faire ériger certaines constructions.

Le moulin à farine, à eau, solide construction en pierre, spacieux et à trois étages, muni de cinq paires de moulages, de machines à carder et à fouler l'étoffe. Il fit aussi édifier un moulin à scie. Le pouvoir moteur était fourni par les eaux de la rivière Maskinongé au moyen d'une chaudière construite à grands frais. Il fallut aussi construire des maisons pour les fermiers, menuisiers, menuisiers, etc. Ces constructions furent exécutées de 1812 à 1815. Pothier s'était aussi fait construire un manoir, vaste édifice, élégant, avec ailes, veranda, colombiers, etc. Ce manoir avait cent dix pieds de long par quarante de large, avec en plus, une allonge s'étendant à l'arrière d'environ cinquante pieds. Pothier fit aussi construire un pont pour relier les deux rives de la rivière.

Le moulin à farine était un moulin banal où l'on percevait le quatorzième minot pour droit de mouture. Des routes furent faites pour amener les censitaires au moulin. Cet établissement était compris dans la paroisse de St-Joseph de Maskinongé. En 1836, par la formation de la paroisse de Ste-Ursule, il passa à cette dernière. La création de ce poste aida beaucoup au développement de la région.

Ces constructions furent trouvées dans le fief Marie-Anne ou Carufel. Nous croyons intéresser le lecteur en donnant certaines notes sur les différents propriétaires des fiefs Carufel et Lanaudière.

La seigneurie de Carufel fut donnée le 21 avril 1705 à Jean Sicaud, sieur de Carufel, demeurant à Maskinongé. Cette seigneurie était en 1795, aux mains de l'Honorable Charles Lariou de Lanaudière, demeurant à Ste-Anne de la Péradie.

La seigneurie de Lanaudière fut donnée, le 1er mars 1750, par le Marquis de la Jonquière, Gouverneur, à Charles-François-Xavier Lariou de Lanaudière, de Ste-Anne-de-la-Péradie, 1750-1776.

Le deuxième seigneur fut le fils du précédent, Charles Lariou de Lanaudière mort à Québec, le 11 novembre 1811; 1776-1811.

Le troisième possesseur de ces deux seigneuries fut la fille unique du précédent demoiselle Elisabeth de Lanaudière, 1811-1842.

Cette dernière vendit, en 1812, les seigneuries Carufel et Lanaudière à l'Honorable Toussaint Pothier.

Pothier devint insolvable et le 21 juin 1841, il transporta ses biens à ses créanciers, Samuel Gerrard, James Logan, et Tancrède Boutillier, de Montréal. Ce dernier refusa et les deux autres restèrent seuls.

Pothier estima ses dettes à L48, 132-108, 9d et son actif à L29,000.

En 1842, Gerrard et Logan vinrent sur le point de vendre à Sir Richard Brown, de Londres, Angleterre, ces seigneuries Carufel et Lanaudière, pour le prix de L30,000 par un titre du shérif. Pour exécuter une partie du marché, Gerrard intenta une poursuite contre Pothier et Gerrard acheta pour Brown, qui devint insolvable, 3 novembre 1842.

De novembre 1842 à mars 1848, les syndics essayèrent en vain, de vendre la propriété. Le 16 mars 1848, Charles-Edouard Dunn, de Ste-Ursule, acheta les seigneuries Carufel, Lanaudière, et les dépendances, pour le prix de L13,000 (\$52,000) acte devant Lacote & Weekes, N. P. de Montréal. Dunn fut incapable de payer et rétrocéda, le 2 juin 1854.

Finalement Gerrard devint seul propriétaire. Il mourut en 1860, et laissa ses biens, par son testament daté du 25 novembre 1858, à Ann Gerrard, veuve de son père, de Ste-Roch, Irlande, et à ses neveux et nièces.

Ces derniers vendirent ces biens, le 23 décembre 1867, acte devant I. Belle, N. P. de Montréal, à Michel Lefebvre, de Montréal, pour le prix de \$4,500. Du temps de Michel Lefebvre, cet établissement reprit un regain d'activité. Il répara les dépendances, ouvrit un magasin général. Après un voyage en Europe, qu'il fit en 1869, il avait fait élever un calvaire sur le haut de la côte, près du manoir.

En 1871, le 7 novembre, devant M. P. Lamothe, N. P. de Montréal, Michel Lefebvre, seigneur, de Ste-Ursule, vend la seigneurie Lanaudière, à Louis-Alphonse Roger, Firmin Hudon, et Charles-Adolphe Roger, de Montréal, acte enregistré le 29 novembre 1871.

L.-O. Boyer, vend la seigneurie Lanaudière, moins le fief Hope, aux Ursulines des Trois-Rivières, pour le prix de \$2,000, en 1874.

La même année, le 28 septembre 1874, devant M. Séraphin Pierre Morissette, N. P. de Montréal, Michel Lefebvre, bourgeois et marchand de Montréal, vend à Louis-Emmanuel Carle, bourgeois et marchand, de Montréal, tout le domaine et terres non cédées, par acte seigneurial de 1854, en franc-alleu roturier, de cette partie du fief Carufel connue sous le nom de Marie-Anne, coté nord-est de la rivière Maskinongé, avec le manoir et ses dépendances, le moulin à farine à trois étages, hangars à grain, fentes, étables, arrérages de cens et rentes, rentes constituées non rachetées, etc., pour le prix de \$20,000.

Louis-E. Carle vint demeurer au Manoir Marie-Anne et exploita le moulin à farine. En 1894, un dimanche d'été, durant la grand-messe, un incendie détruisit le Manoir qui ne fut pas reconstruit, ainsi que les hangars remplis de grains.

En 1896, un incendie détruisit le moulin à farine ainsi que le calvaire construit par Lefebvre, sur le haut de la côte.

Louis-E. Carle fit reconstruire le moulin avec des dimensions moites vastes. Les machineries avaient été achetées de la maison Carrier & Lainé, de Lévis. Ces derniers se virent forcés de prendre ce moulin en paiement de leur créance. Ils vendirent le moulin, en

LA VILLA LA BROCHERIE

Qui ne connaît, au moins de nom, cette antique maison, berceau des retraites fermées au Canada? Sait-on qu'elle a un passé historique des plus intéressants, qu'elle fut construite par Pierre Boucher dont tout le Canada français célébrait l'an dernier le trois centième anniversaire de naissance, qu'elle abrita le célèbre missionnaire jésuite Jacques Marquette, que la Vénérable Marguerite Bourgeoise y tint école? Sait-on quelles merveilles la grâce opéra dans ces dernières années sous ce toit béni, que c'est là, par exemple, que commencèrent les retraites fermées des voyageurs de commerce qui devaient produire de si beaux fruits.

Ces passés glorieux, mais trop peu connus, le Père Archambault vient de le faire revivre dans une élégante plaquette que publie l'œuvre des Tracts. On a ceux qui s'intéressent aux choses de l'histoire de même que tous les amis des retraites fermées, en particulier les anciens retraitants de la Brocherie devraient se procurer cette brochure. Elle ne coûte que 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent; \$50.00 le mille. S'adresser: à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Cet ouvrage paru en 1914 a été arrêté dans son élan admirablement commencé, par la catastrophe mondiale. Les succès des nouveaux ouvrages de M. l'abbé Grimaud, Futurs Epoux et Futurs épouses ont attiré l'attention sur Sauvons nos âmes, qui s'est rapidement épuisé.

L'auteur présente aujourd'hui au public cette nouvelle édition, qui trouve l'accueil de ses devanciers. C'est un volume de belle et bonne apologetique; un de ces ouvrages que l'on dévore une fois qu'on les a commencés, tant l'esprit y est agréablement soutenu et les situations variées. Tantôt avec une fine pointe d'ironie, jamais méchante cependant, tantôt en des scènes émouvantes jusqu'aux larmes, l'auteur nous y apprend comment nous pouvons sauver nos âmes en croyant, en nous instruisant en fréquentant les sacrements en foulant aux pieds le respect humain, en priant, etc.

Signalons que l'auteur a ajouté, dans cette édition, quatre délicieuses histoires—de petits chefs-d'œuvre—sur l'angoissante question du recrutement sacerdotal. Elles intéresseront d'autant plus tous sous la plume de M. l'abbé Grimaud, qu'il a promis Futurs Prêtres pour paraître sous peu de que ses lecteurs, attendant avec impatience ce nouveau volume, se sentent heureux d'en avoir un avant-gouté dans les dernières pages de Sauvons nos âmes.

Librairie, P. Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris-VIe.

Abbe Ch. Grimaud, Sauvons nos âmes. 2e édition, in-12, 5 francs, franco 5.50.

Cet ouvrage paru en 1914 a été arrêté dans son élan admirablement commencé, par la catastrophe mondiale. Les succès des nouveaux ouvrages de M. l'abbé Grimaud, Futurs Epoux et Futurs épouses ont attiré l'attention sur Sauvons nos âmes, qui s'est rapidement épuisé.

L'auteur présente aujourd'hui au public cette nouvelle édition, qui trouve l'accueil de ses devanciers. C'est un volume de belle et bonne apologetique; un de ces ouvrages que l'on dévore une fois qu'on les a commencés, tant l'esprit y est agréablement soutenu et les situations variées. Tantôt avec une fine pointe d'ironie, jamais méchante cependant, tantôt en des scènes émouvantes jusqu'aux larmes, l'auteur nous y apprend comment nous pouvons sauver nos âmes en croyant, en nous instruisant en fréquentant les sacrements en foulant aux pieds le respect humain, en priant, etc.

Signalons que l'auteur a ajouté, dans cette édition, quatre délicieuses histoires—de petits chefs-d'œuvre—sur l'angoissante question du recrutement sacerdotal. Elles intéresseront d'autant plus tous sous la plume de M. l'abbé Grimaud, qu'il a promis Futurs Prêtres pour paraître sous peu de que ses lecteurs, attendant avec impatience ce nouveau volume, se sentent heureux d'en avoir un avant-gouté dans les dernières pages de Sauvons nos âmes.

Librairie, P. Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris-VIe.

Abbe Ch. Grimaud, Sauvons nos âmes. 2e édition, in-12, 5 francs, franco 5.50.

Cet ouvrage paru en 1914 a été arrêté dans son élan admirablement commencé, par la catastrophe mondiale. Les succès des nouveaux ouvrages de M. l'abbé Grimaud, Futurs Epoux et Futurs épouses ont attiré l'attention sur Sauvons nos âmes, qui s'est rapidement épuisé.

L'auteur présente aujourd'hui au public cette nouvelle édition, qui trouve l'accueil de ses devanciers. C'est un volume de belle et bonne apologetique; un de ces ouvrages que l'on dévore une fois qu'on les a commencés, tant l'esprit y est agréablement soutenu et les situations variées. Tantôt avec une fine pointe d'ironie, jamais méchante cependant, tantôt en des scènes émouvantes jusqu'aux larmes, l'auteur nous y apprend comment nous pouvons sauver nos âmes en croyant, en nous instruisant en fréquentant les sacrements en foulant aux pieds le respect humain, en priant, etc.

Signalons que l'auteur a ajouté, dans cette édition, quatre délicieuses histoires—de petits chefs-d'œuvre—sur l'angoissante question du recrutement sacerdotal. Elles intéresseront d'autant plus tous sous la plume de M. l'abbé Grimaud, qu'il a promis Futurs Prêtres pour paraître sous peu de que ses lecteurs, attendant avec impatience ce nouveau volume, se sentent heureux d'en avoir un avant-gouté dans les dernières pages de Sauvons nos âmes.

Librairie, P. Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris-VIe.

Abbe Ch. Grimaud, Sauvons nos âmes. 2e édition, in-12, 5 francs, franco 5.50.

Cet ouvrage paru en 1914 a été arrêté dans son élan admirablement commencé, par la catastrophe mondiale. Les succès des nouveaux ouvrages de M. l'abbé Grimaud, Futurs Epoux et Futurs épouses ont attiré l'attention sur Sauvons nos âmes, qui s'est rapidement épuisé.

L'auteur présente aujourd'hui au public cette nouvelle édition, qui trouve l'accueil de ses devanciers. C'est un volume de belle et bonne apologetique; un de ces ouvrages que l'on dévore une fois qu'on les a commencés, tant l'esprit y est agréablement soutenu et les situations variées. Tantôt avec une fine pointe d'ironie, jamais méchante cependant, tantôt en des scènes émouvantes jusqu'aux larmes, l'auteur nous y apprend comment nous pouvons sauver nos âmes en croyant, en nous instruisant en fréquentant les sacrements en foulant aux pieds le respect humain, en priant, etc.

Signalons que l'auteur a ajouté, dans cette édition, quatre délicieuses histoires—de petits chefs-d'œuvre—sur l'angoissante question du recrutement sacerdotal. Elles intéresseront d'autant plus tous sous la plume de M. l'abbé Grimaud, qu'il a promis Futurs Prêtres pour paraître sous peu de que ses lecteurs, attendant avec impatience ce nouveau volume, se sentent heureux d'en avoir un avant-gouté dans les dernières pages de Sauvons nos âmes.

Librairie, P. Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris-VIe.

Abbe Ch. Grimaud, Sauvons nos âmes. 2e édition, in-12, 5 francs, franco 5.50.

Cet ouvrage paru en 1914 a été arrêté dans son élan admirablement commencé, par la catastrophe mondiale. Les succès des nouveaux ouvrages de M. l'abbé Grimaud, Futurs Epoux et Futurs épouses ont attiré l'attention sur Sauvons nos âmes, qui s'est rapidement épuisé.

L'auteur présente aujourd'hui au public cette nouvelle édition, qui trouve l'accueil de ses devanciers. C

DIXIÈME ANNÉE

ESTO VIR

NUMÉRO 18

VOIX DE LA JEUNESSE

Publiée par la "Commission de Publicité" du Comité Régional Trifluvien de l'A. C. J. C. -- Bureau de direction: 491, Saint-Maurice.

LA VOLONTÉ

Comme le travail de notre formation personnelle demande beaucoup de volonté, il importe que nous sachions au juste ce que c'est que la volonté, que nous cherchions les obstacles que nous devons vaincre et les moyens que nous devons prendre pour former notre volonté qui est l'une des trois facultés essentielles de notre âme.

"La volonté, d'après Vorepierre, c'est la puissance, la faculté qui à l'âme de se déterminer librement à faire ou à ne pas faire," et Guibert dit: "l'homme a de la volonté dans la mesure où il échappe à la domination des forces du dehors et où il gouverne les poussées de vie qui surgissent au dedans."

La volonté a deux grands ennemis qui cherchent à la paralyser: l'un c'est l'inaction, rien ne la dérange, elle vit, ou plutôt elle se laisse vivre; l'autre au contraire, ne craint pas l'effort, mais elle subit l'influence de celui-ci ou de celui-là c'est l'incertitude. Nous voyons des membres de l'A. C. J. C. qui sont convaincus, par exemple, de l'importance d'assister liturgiquement à la sainte Messe sur semaine, de se tracer et de suivre un règlement de vie, etc., mais ayant peur de l'effort et n'ayant pas une forte volonté, ils négligent la Messe et ne se tracent pas de règlement de vie. D'autres sont très actifs, ils suivent leurs caprices et subissent les influences de celui-ci ou de celui-là. Leur prend-il envie de rencontrer un ami, ils laissent tout de côté, même leur devoir d'état, pour badiner pendant des heures entières. S'agit-il de faire un voyage, de travailler pour telle ou telle cause, ils laissent tout et ils s'empressent de répondre aux invitations qui leur sont faites. Combien d'exemples nous pourrions citer de jeunes gens ardents, mais qui n'ont pas plus de volonté que ceux qui sont apathiques. Il y a juste milieu dans la volonté comme dans tout autre chose. "Avoir de la volonté", dit Guibert, c'est régler la production et la dépense de l'activité, ranimer la vie quand elle s'éteint et en modérer la flamme quand elle s'avive."

On reconnaît la volonté des jeunes gens de volonté à trois signes: la décision, l'exécution et la persévérance. Après avoir réfléchi, étudié, consulté et s'être convaincus, par exemple, de l'importance de l'assistance à la Messe sur semaine et de la nécessité d'un règlement de vie, ils se décident à assister au saint Sacrifice et à se tracer un règlement de vie. Une fois décidés, ils assistent à la Messe et suivent leur règlement. Enfin ils persévèrent, coûte que coûte, dans leurs décisions. Sans doute ils rencontreront des difficultés, mais s'ils les ont prévues avant de se décider, ils sauront les surmonter.

La plupart d'entre nous voyons bien le devoir à accomplir, telle ou telle action pour notre avancement, soit spirituel, soit professionnel, soit intellectuel mais nous sommes incapables à cause de l'affaiblissement de notre santé, causé par la vie déréglée que nous menons. L'abus dans la boire et le manger, les veilles prolongées, l'abus du tabac, etc., paralysent notre système nerveux et nous rendent incapables en face de tant de beaux projets à entreprendre pour notre avancement personnel. Une saine hygiène et un bon règlement de vie, voilà la première condition pour exercer la volonté. Une saine hygiène qui consiste à ne pas manger et à ne pas boire plus qu'il ne faut et un règlement de vie qui nous obligera à nous coucher et à nous lever de bonne heure, à nous faire travailler, étudier, reposer, en temps et lieu, nous aideront grandement à nous former une volonté capable de nous faire progresser à tout point de vue.

En suivant un tel règlement de vie, nous nous créerons de bonnes habitudes qui constitueront la deuxième condition de l'exercice de la volonté. Un règlement de vie nous riva à devoir, nous fera prendre l'habitude d'assister à la Messe sur semaine, de faire nos prières avant et après les repas, de consacrer quelques loisirs à l'étude, de mener la vie de famille, etc. Une fois ces habitudes prises, nous serons capables de plus grandes choses et nous progresserons sans cesse dans notre formation personnelle qui exige un effort continu. "La formation de la volonté, enseigne Guibert, est une lutte contre la dispersion des énergies de l'âme, une prise de possession de l'homme par lui-même; en un mot, un effort qui doit durer aussi longtemps que la vie."

La formation de la volonté demande beaucoup d'effort. Mais pour un jeune homme qui a peur de l'effort comment parviendra-t-il à l'exercer en lui? L'idée bien arrêtée de faire une bonne action est déjà un bon commencement. Nous pourrions dire que ce n'est pas suffisant. Si nous n'avons pas d'enthousiasme, d'amour, de sentiment pour cette action, nous serons incapables de faire un effort assez grand pour l'accomplir. La puissance du sentiment, voilà la troisième condition pour exercer la volonté. Guibert proclame que, "seul, le sentiment, qui ébranle le cœur donne ces impulsions qui triomphent de l'apathie." N'est-il pas vrai que nous nous dépensons sans compter pour faire des choses que nous aimons? Nous sacrifions notre temps, notre argent et nous allons même jusqu'à nous rendre malade pour accomplir telle ou telle action que nous aimons à faire. Lorsqu'un jeune homme aime une jeune fille, par exemple, n'est-il pas vrai qu'il trouve le temps toujours trop court en sa compagnie et qu'il voudrait la voir tous les jours? Mais comme le travail de notre formation personnelle demande beaucoup de volonté pour faire des actions pour lesquelles nous n'avons pas d'enthousiasme, c'est-à-dire du sentiment, il nous faut donc prendre les moyens nécessaires pour exciter en nous le sentiment. Pour cela il y a trois moyens: la vie intérieure, les influences du milieu où nous vivons et l'action commencée.

"Lorsque nous nous disposons, dit un auteur, par la parole par la curiosité par la multiplicité des affaires, nos forces se dispersent, et nous nous sentons inhabiles à l'effort; mais, sitôt que nous rentrons en nous-même, que nous faisons taire hors de nous les hommes et les choses, nous ressaisissons comme en un faisceau toutes nos puissances, et, maîtres de nous, nous devenons maîtres de nos actions." Cet état d'âme, ne l'avons-nous pas tous ressenti lorsqu'après une journée de travail, nous sommes fatigués, incapables de faire aucun travail intellectuel. Mais après avoir passé une heure ou deux au repos, à réfléchir, voilà que tout à coup nous avons des idées claires, précises, sur telle ou telle action et que nous sommes poussés à agir immédiatement? Si nous rentrons plus souvent en nous-mêmes, que de faux pas nous pourrions éviter et que de belles actions nous pourrions entreprendre pour notre avancement spirituel, professionnel, intellectuel. La vie intérieure c'est la vie intime et d'union avec Dieu, où dans le recueillement et la méditation nous lui parlons cœur à cœur et où du matin au soir nous faisons tout en union avec le Créateur.

Le comité régional a compris l'importance de cette vie intérieure et c'est pourquoi il propose aux membres de la région l'assistance liturgique à la sainte Messe qui est la source de la vie intérieure. C'est un travail long que d'acquiescer cette vie intérieure. Pour le moment il s'agit de commencer par la liturgie de la Messe en vue de nous préparer à d'autres éléments indispensables de la vie intérieure.

Le deuxième moyen d'exciter en nous le sentiment c'est l'influence du milieu où nous vivons. Le choix de nos amis, de notre emploi, de notre milieu, devient pour nous une chose très importante pour nous porter au bien et partant à nous former une volonté afin de travailler avec efficacité à notre formation personnelle. Il importe donc pour nous que nous choisissions d'avantage nos amis, que nous développions l'estime et la camaraderie qui doivent exister entre nous, que nous aidions les uns les autres à faire ce que le cercle nous demande de faire pour la formation de notre volonté. Le choix d'un ami qui nous devra entrer plus dans notre intimité sera pour nous un point capital pour exciter en nous le sentiment et nous faire mettre en pratique certaines actions nécessaires pour notre avancement. Je veux parler d'un ami qui sera comme directeur spirituel. Le choix est difficile et long à faire. Commencons d'abord par prier le divin Maître qu'il nous éclaire dans le choix de cet ami qui saura nous comprendre si nous lui sommes fidèles. Un bon moyen de nous amener, petit à petit, à cette direction spirituelle c'est de visiter notre aumônier, de lui demander de l'aide dans nos travaux. Cela nous habituera à nous ouvrir au prêtre. Notre aumônier nous connaît plus que nous le pensons et il sait à nous aider dans les actions et travaux qui ont trait à notre formation personnelle et nous préparer à la direction spirituelle qu'un prêtre de notre choix sera appelé à nous donner plus tard. Le choix des amis, la vie intérieure, la direction spirituelle, l'étude et la réflexion voilà les moyens les plus efficaces pour exciter en nous le sentiment, l'amour du bien, l'enthousiasme nécessaire pour nous porter à agir.

Enfin, le troisième moyen d'exciter en nous le sentiment c'est l'action commencée. "Pour agir fortement, suggère Guibert, commencez par agir faiblement afin que l'action ranime l'idée et le sentiment, et que par là la préminence apparente aux idées dont vous souhaitez l'aboutissement." En nous proposant, par exemple, l'assistance liturgique et fréquente à la Messe. En bien commençons par y assister une fois par semaine et petit à petit, nous finirons par y assister plus souvent si nous nous le souhaitons. Si toutefois nous ne pouvons pas le faire, même une fois par semaine, n'empêchons pas, par nos paroles et notre manque de conviction, ceux qui pourraient le faire. Ce serait déjà un acte de volonté que de se taire lorsque nous avons envie de parler sans à propos. On nous demande un cercle de lecture, ne disons pas que nous ne sommes pas capables. Si nous n'avons pas les capacités voulues pour faire un travail littéraire, écrivons quelque chose, faisons-nous aider. C'est d'ailleurs ce qu'enseigne encore Guibert. "Essayez-vous, dit-il, de la difficulté pour la composition littéraire? Écrivez quand même, écrivez des choses banales; faites votre correspondance et l'action commencée fera le rappel de vos énergies et vous rendra capables de l'effort qui d'abord vous rebutait." Commencons donc à agir lentement et nous verrons que c'est là un bon moyen de développer notre volonté.

Voilà donc les moyens que nous devons prendre si nous voulons former notre volonté. Tous ces moyens se ramènent à l'effort. La décision, l'exécution et la persévérance par lesquelles nous reconnaitrons que nous avons de la volonté demande de l'effort. Une saine hygiène, la création des habitudes et la puissance du sentiment qui sont les conditions de l'exercice de la volonté demande aussi de l'effort. La vie intérieure, le choix des amis et l'action commencée pour exciter en nous le sentiment, demandent également de l'effort. "A quelque degré que ce soit, nous dit un philosophe, la condition du succès est dans l'effort. Une simple décision ne se prend pas sans effort; à plus forte raison, faudra-t-il de l'effort pour exécuter et pour persévérer."

Alide Mineau,

Président de l'Union Régionale Trifluvienne de l'A. C. J. C.

COURRIER DE GRAND'MÈRE

LA GARDE D'HONNEUR A MONTREAL

Un groupe d'une quarantaine de membres de la Garde d'Honneur de cette ville iront à Montréal samedi prochain pour assister à la grande réunion générale des Gardes d'honneur de la Province et aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Garde d'Indépendance Ville-Marie. La fanfare des Cadets du Collège sous la conduite de leur chef dévoué le Rév. Frère Hyacinthe et probablement de quelques Frères du Collège de cette ville accompagneront ses gardes.

COUR DES COMMISSAIRES

Une session de la Cour des Commissaires a eu lieu dernièrement en cette ville sous la présidence de M. B. J. Gerin, juge de Paix. 63 causes étaient inscrites pour comparution à ce terme. A l'ouverture de la séance M. Gerin a fait remarquer aux plaideurs que 30 causes sur les 63 inscrites étaient pour des gens de Shawinigan Falls. C'est une anomalie qu'il serait bon de voir cesser, car à Shawinigan Falls comme à Grand'Mère vous devriez avoir aussi votre cour des Commissaires le remarque, de plus a continué M. Gerin, que nombre de plaideurs viennent me trouver chez moi pour m'expliquer leur cause, etc. la position de Juge de Paix est si peu rémunératrice que je ne me croirais pas justifiable de faire du zèle en dehors des séances de la Cour, et de plus, je demande aux plaideurs de s'en tenir à la Loi.

Après ces quelques remarques le juge procéda au travail avec comme greffier M. le notaire J. P. Lalonde.

ON REPAIRE LA DEUXIÈME AVENUE

La Compagnie Laurentide à faire exécuter d'importants travaux de pavage permanent dans la 21ème Avenue (quartier anglais) de cette ville. On a dû enlever totalement le vieux pavage sur une épaisseur approximative de 12 à 15 pouces afin de bien conduire à bonnes fins les travaux projetés. Ces travaux coûteront une forte somme d'argent et la Cie Laurentide en paiera la moitié.

COMMISSAIRES DONT LE TERME EXPIRE

Tout comme chez nos édiles du Conseil, deux membres de la Commission scolaire, MM. le Dr L. A. Dupont et le Dr J. C. A. Ricard, devront ou se représenter ou abandonner leur poste de commissaires leur terme expirant en juillet prochain.

On ne sait pas encore si ces deux Commissaires reviendront devant le peuple. Il n'est encore question d'aucune candidature à ces deux postes. Par contre la lutte paraît être plus ardente que dans le camp municipal.

DIVERS

M. Sylva Trotter, comptable à la Banque Nationale, à Nicolet, était en visite à Grand'Mère ces jours derniers.

M. et Mme J. P. Emile Dessureault sont allés en visite à St-Tite ces jours derniers.

M. et Mme Anita Matteau ont en visite chez des parents à St-Barnabé.

M. C. E. Croteau, représentant de la Brasserie Frontenac, de Montréal, était l'hôte de M. J. A. Gagnon, représentant de cette maison, en cette ville, ces jours derniers.

M. Louis Bérubé, secrétaire-trésorier de la Corporation est revenu de Québec où il a assisté aux funérailles d'une parente.

M. Jos. Deschamps est revenu de l'hôpital des Trois-Rivières où il a subi une grave opération. M. Deschamps avait laissé cette ville pour l'hôpital vers la mi-mai. Il est maintenant en pleine convalescence.

M. Georges Emile Deshaies, étudiant en médecine à l'Université de Montréal, était en visite dernièrement chez ses parents.

M. Hervé Lenay étudiant en art Dentaire à l'Université de Montréal est en promenade dans sa famille.

Mlle Alice Caron est en visite chez des parents à Louiseville.

Mme F. X. Gaucher est en visite chez sa fille Mme Ph. Dauplais à Montréal.

Le Révérend Frère Gustavien, Directeur Général des Etudes, chez les Elèves des Frères de l'Instruction Chrétienne est en cette ville depuis quelques jours, où il préside, au Collège, les compositions d'examen des élèves du Cours Académique. Ces examens dureront une bonne partie de la semaine et selon toutes apparences seront un succès pour les élèves comme une gloire pour leurs professeurs.

LA FÊTE PATRONALE DU COLLEGE

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur fête patronale du Collège des Frères de cette ville, il y eut à l'église St-Paul une messe solennelle chantée par l'aumônier du Collège, M. l'Abbé Alide Boucher. Un superbe programme de chant sacré fut des mieux exécuté par le Chœur des Elèves, le Rév. Frère Hyacinthe touchant l'orgue.

A cette messe eut lieu communion générale de tous les élèves de l'Académie.

Ce fut grand congé ce jour-là chez tous les élèves de l'Académie.

IL NOUS QUITTE

M. J. Bte Cawthray doit nous laisser au commencement de juillet avec sa famille pour aller demeurer à Shawinigan Falls où il prendra commerce. M. Cawthray est très bien connu en cette ville, il était employé à la Cie Laurentide et s'occupait des correspondances de Grand'Mère pour les journaux anglais de la Province.

EXERCICE DES POMPIERS

Nos pompiers volontaires ont eu un intéressant exercice mardi soir et nous ont montré leur savoir-faire.

PROCHAIN MARIAGE

On nous annonce pour la mi-juin, le mariage de M. Murray Bishop, aumônier de cette ville et résidant actuellement à Iroquois Falls, Ont., à Mlle Marie Beauchamp, sténographe à la Cie Laurentide.

EN CONGE DE REPOS

M. Dosithé Leduc, négociant de cette ville est en congé de repos, dans l'intérêt de sa santé, à Beauharnois, pour un mois.

UNE LIGUE DE BASE-BALL

On parle beaucoup depuis quelques jours de la formation d'une Ligue régionale de base-ball qui comprendrait des équipes de Grand'Mère, Shawinigan Falls, St-Tite, La Gabelle et Trois-Rivières.

BEAU RESULTAT

A la communion solennelle des enfants qui eut lieu dernièrement en cette ville, il y eut 102 élèves de l'Académie Commerciale et 216 fillettes de l'Externat et du Pensionnat des Ursulines qui firent leur communion solennelle.

LES ENFANTS DE MARIE A SHAWINIGAN FALLS

Un groupe d'enfants de Marie de cette paroisse doivent aller jouer une séance dramatique et musicale à St-Marc de Shawinigan mercredi prochain, sur l'invitation des Dames Canadas de cette ville voisine.

ACTIONS DU "LAURENTIDE CO." VENDUES AUX OUVRIERS

La Compagnie Laurentide donne l'avantage moyennant certaines conventions, à tous ses ouvriers d'acheter des obligations de cette Compagnie à un prix des plus avantageux et à des conditions de paiement faciles. Au 5 Juin, d'après un rapport publié, 296 employés avaient déjà souscrits pour une quantité de 1052 parts. Les livres de souscription fermeront le 15 juin prochain, après cette date aucun employé ne pourra bénéficier des avantages donnés d'après le plan d'achat actuel.

COLLECTE

Un groupe de citoyens de Ste-Flore Est ont organisé une collecte pour venir en aide à un de leurs concitoyens M. Xavier Gauthier qui vient de subir des pertes assez considérables par le feu.

DIVERS

M. F.-X. Sarazin est allé aux Trois-Rivières ces jours derniers assister aux noces d'or d'un parent.

M. et Mme R.-E. Ouellette, M. et Mme Henri Ayotte et Mlle Aurore Ayotte sont allés à Montréal en auto dimanche dernier.

M. Joseph Lesieur est allé à Montréal dernièrement.

M. JOSEPH AYOTTE, SE BLESSE GRAVEMENT

Alors qu'il était à faire certains travaux de réparations sur une passerelle de quelques pieds de haut, seulement, M. Joseph Ayotte, employé sous les ordres de M. Adam Pellerin, à la Compagnie Laurentide fut tanc chute et se blessa gravement le côté et la figure, mercredi après-midi. Le blessé perdit connaissance et on le croyait dans un état désespéré. M. l'abbé Mongrain fut immédiatement demandé et donna les secours de la religion au blessé. Le malheureux est sous les soins du Dr. W.-E. Dixon qui nous a déclaré que son état n'inspire aucune crainte sérieuse mais que le choc fut violent.

EXAMENS AU COLLEGE

Le Révérend Frère Gustavien, Di-

recteur Général des Etudes, chez les Elèves des Frères de l'Instruction Chrétienne est en cette ville depuis quelques jours, où il préside, au Collège, les compositions d'examen des élèves du Cours Académique. Ces examens dureront une bonne partie de la semaine et selon toutes apparences seront un succès pour les élèves comme une gloire pour leurs professeurs.

LA FÊTE PATRONALE DU COLLEGE

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur fête patronale du Collège des Frères de cette ville, il y eut à l'église St-Paul une messe solennelle chantée par l'aumônier du Collège, M. l'Abbé Alide Boucher. Un superbe programme de chant sacré fut des mieux exécuté par le Chœur des Elèves, le Rév. Frère Hyacinthe touchant l'orgue.

A cette messe eut lieu communion générale de tous les élèves de l'Académie.

Ce fut grand congé ce jour-là chez tous les élèves de l'Académie.

IL NOUS QUITTE

M. J. Bte Cawthray doit nous laisser au commencement de juillet avec sa famille pour aller demeurer à Shawinigan Falls où il prendra commerce. M. Cawthray est très bien connu en cette ville, il était employé à la Cie Laurentide et s'occupait des correspondances de Grand'Mère pour les journaux anglais de la Province.

EXERCICE DES POMPIERS

Nos pompiers volontaires ont eu un intéressant exercice mardi soir et nous ont montré leur savoir-faire.

PROCHAIN MARIAGE

On nous annonce pour la mi-juin, le mariage de M. Murray Bishop, aumônier de cette ville et résidant actuellement à Iroquois Falls, Ont., à Mlle Marie Beauchamp, sténographe à la Cie Laurentide.

EN CONGE DE REPOS

M. Dosithé Leduc, négociant de cette ville est en congé de repos, dans l'intérêt de sa santé, à Beauharnois, pour un mois.

UNE LIGUE DE BASE-BALL

On parle beaucoup depuis quelques jours de la formation d'une Ligue régionale de base-ball qui comprendrait des équipes de Grand'Mère, Shawinigan Falls, St-Tite, La Gabelle et Trois-Rivières.

BEAU RESULTAT

A la communion solennelle des enfants qui eut lieu dernièrement en cette ville, il y eut 102 élèves de l'Académie Commerciale et 216 fillettes de l'Externat et du Pensionnat des Ursulines qui firent leur communion solennelle.

LES ENFANTS DE MARIE A SHAWINIGAN FALLS

Un groupe d'enfants de Marie de cette paroisse doivent aller jouer une séance dramatique et musicale à St-Marc de Shawinigan mercredi prochain, sur l'invitation des Dames Canadas de cette ville voisine.

ACTIONS DU "LAURENTIDE CO." VENDUES AUX OUVRIERS

La Compagnie Laurentide donne l'avantage moyennant certaines conventions, à tous ses ouvriers d'acheter des obligations de cette Compagnie à un prix des plus avantageux et à des conditions de paiement faciles. Au 5 Juin, d'après un rapport publié, 296 employés avaient déjà souscrits pour une quantité de 1052 parts. Les livres de souscription fermeront le 15 juin prochain, après cette date aucun employé ne pourra bénéficier des avantages donnés d'après le plan d'achat actuel.

COLLECTE

Un groupe de citoyens de Ste-Flore Est ont organisé une collecte pour venir en aide à un de leurs concitoyens M. Xavier Gauthier qui vient de subir des pertes assez considérables par le feu.

DIVERS

M. F.-X. Sarazin est allé aux Trois-Rivières ces jours derniers assister aux noces d'or d'un parent.

M. et Mme R.-E. Ouellette, M. et Mme Henri Ayotte et Mlle Aurore Ayotte sont allés à Montréal en auto dimanche dernier.

M. Joseph Lesieur est allé à Montréal dernièrement.

M. JOSEPH AYOTTE, SE BLESSE GRAVEMENT

Alors qu'il était à faire certains travaux de réparations sur une passerelle de quelques pieds de haut, seulement, M. Joseph Ayotte, employé sous les ordres de M. Adam Pellerin, à la Compagnie Laurentide fut tanc chute et se blessa gravement le côté et la figure, mercredi après-midi. Le blessé perdit connaissance et on le croyait dans un état désespéré. M. l'abbé Mongrain fut immédiatement demandé et donna les secours de la religion au blessé. Le malheureux est sous les soins du Dr. W.-E. Dixon qui nous a déclaré que son état n'inspire aucune crainte sérieuse mais que le choc fut violent.

EXAMENS AU COLLEGE

Le Révérend Frère Gustavien, Di-

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigué, C.R.
Georges Gouin, B.A.

BUREAU, BIGUÉ, & GOUIN
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

P.N. Martel, C.R. Fernand Quesnel
Paul Martel
Avocats
16, Bonaventure
Trois-Rivières. Tél. 61

MARTEL, MARTEL & QUESNEL
Avocats
16, Bonaventure
Trois-Rivières. Tél. 61

JOSEPH BARNARD
Avocat
5 rue Hart, Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges,
Tél. 1299-J

Téléphone 165 Boite Postale 83
Hon. J.-A. Tessier, C. R.,
Hon. Wilfrid Gariépy, C. R.
TESSIER & GARIÉPY
Avocats
19, rue Alexandre, Les Trois-Rivières

ROBICHON & METHOT
Avocats
Bureau: Edifice Banque d'Hoche-
laga, Trois-Rivières.
Téléphone Bell 1000
DUPLESSIS & LANGLOIS
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières.

CHAS BOURGEOIS, B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, Tél. 233
Téléphone 358w
LUCIEN COMEAU
AVOCAT
148a, rue Notre-Dame,
Les Trois-Rivières.
Bureau à Louiseville du vendredi
soir au samedi soir chez M. Alfred
Ringette, rue St-Laurent.

Bureau: rue Notre-Dame Tél. Local
Résidence: rue St-Jean-Baptiste
HONORE GRENIER, B. A. LL. L.
Avocat
NICOLET

NOTAIRES

Casier Postal 556 Téléphone 235
J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires
P. O. Guillet et P. L. Hubert
Placements sur hypothèques et
débitures.
Administration générale
40, Alexandre, (Coin Hart),
Les Trois-Rivières

J. A. Trudel J. E. Guillet
TRUDEL & GUILLET
Notaires
Argent à prêter. Règlements de
faillites et de successions. Ex-
amens de titres, difficultés commer-
ciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497. Trois-Rivières.

Tél.: 958J Cap: Tél. 884J
Bureau du soir
au Cap de la Madeleine
DONAT CHAGNON
Notaire
Argent à prêter.
Syndic Autorisé de la loi de faillite.
49, rue Alexandre Les Trois-Rivières

Téléphone Bell 717
VICTOR ABRAN
Notaire
Argent à prêter, assurances, col-
lection, etc.
34, Bonaventure, Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous
les samedi midi à lundi midi.

ALFRED DESAULNIERS
Notaire
142, rue Notre-Dame, Les Trois-
Rivières
(vis-à-vis le Bureau de Poste)

MEDECINS

Tél. Bell 526
Dr Auguste Panneton
65a, Avenue Lavolette
Spécialiste pour maladies des yeux,
des oreilles, du nez et de la gorge
Consultations: de 1.30 à 4.30 p. m.
Lundi, Mercredi et Vendredi
de 7 à 8 p. m.
ou sur rendez-vous.

Tél. 1143J 179, rue Lavolette
DR A.-J. AUBIN
Médecine Interne, Maladies Chro-
niques, Diagnostic.

Téléphone 1460
DR OMER E. DESJARDINS
Maladies des enfants
Maladies des pommions—Cœur—
Reins—Foie—Estomac—Intes-
tins—Rhumatisme.
17, rue Lavolette,
Les Trois-Rivières.

Tél. 469
Consultations,
11 à 12 a. m. 2.30 à 5 p. m.
7 à 8.30 p. m.
DOCTEUR ACHPISÉ
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris.
Chirurgie générale, Maladies des
femmes, du nez, de la gorge
et des oreilles.
En voyage d'études à Paris.
Retour vers le 15 juin.
22, rue des Forges (en face du Marché)
Les Trois-Rivières

Tél. 145 Résidence: 106a Des Forges
LUSSIER FRÈRE
SUCESSEURS DE GAUTHIER & FILS
Directeurs de Funérailles
Embaumeurs Diplômés et
Maîtres-Charretiers.
Automobiles à louer.
JOS. LUSSIER, PROP.
Trois-Rivières, Qué.
Là où vous trouverez le meilleur
marché.
Téléphone: 845

H. J. GUIGNARD
Horloger-Bijoutier
Montre-bracelet, Bagues, Anneaux de
mariage, etc., etc.
Réparations de tout genre
No 487 rue St-Maurice

Architectes
U. J. Asselin, Ernest L. Denoncourt
ASSELIN & DENONCOURT
Architectes
42, rue Alexandre
Téléphone Bell 963. Trois-Rivières.
Téléphone 720
JULES CARON
Architecte
21, rue St-Joseph, Trois-Rivières.
Téléphone Bell 456
ARTHUR SPENARD
COURTIER
Assurances Générales, Obligations
Municipales et Scolaires.
42, St-Pierre, Trois-Rivières.

Tél. 145 Résidence: 106a Des Forges
LUSSIER FRÈRE
SUCESSEURS DE GAUTHIER & FILS
Directeurs de Funérailles
Embaumeurs Diplômés et
Maîtres-Charretiers.
Automobiles à louer.
JOS. LUSSIER, PROP.
Trois-Rivières, Qué.
Là où vous trouverez le meilleur
marché.
Téléphone: 845

Architectes
U. J. Asselin, Ernest L. Denoncourt
ASSELIN & DENONCOURT
Architectes
42, rue Alexandre
Téléphone Bell 963. Trois-Rivières.
Téléphone 720
JULES CARON
Architecte
21, rue St-Joseph, Trois-Rivières.

BASE--BALL

SPORT

D. LYONS A FAIT COMPTER LES POINTS DE LA VICTOIRE

Le Trois-Rivières défait le Canadien, samedi, par le score de 7 à 6, grâce au coup saut opportun de Lyons dans la huitième. — Kirwin à l'arrêt-court.

MALONE BRILLE

Le Trois-Rivières a pris, samedi la première partie de la série locale avec les Canadiens après une partie chaudement contestée. Après avoir eu le dessus pendant tout le temps les Trios virent de près la défaite à la huitième lorsque les Canucks les dépassèrent en comptant 4 points.

La partie débuta au goût des amateurs locaux lorsque après avoir frappé les trois premiers frappeurs des visiteurs nos gars vinrent au bâton et comptèrent un point sur le coup simple de Malone, le sacrifice de Lyons, le coup simple de Farrant et l'erreur de Weimer. Cependant, les Canadiens revinrent dans la seconde manche avec la résolution de ne pas laisser trainer les choses en longueur et en combinant deux coups simples et un sacrifice avec deux erreurs, ils comptèrent deux points.

C'est alors qu'on vit que le club Trois-Rivières méritait d'occuper la première place de la série locale club de frappeurs. Lafontaine débuta par un deux buts dans la centre-gauche et fut avancé au troisième par le sacrifice parfait de Kirwin. Preo frappa un coup de deux buts dans le centre et fit compter Lafontaine. Grenier suivit immédiatement avec un deux buts dans la droite et Preo compta un second point. Le coup simple de Malone dans la droite avança Grenier au troisième et il compta sur un "sacred play" bien réussi grâce au "bunt" de Lyons. Cela mettait Trois-Rivières en avant de deux points et Paddy trouva cette marge confortable pour lancer une de ses meilleures parties de la saison. A la sixième manche Barnes voulut passer intentionnellement Grenier après que deux hommes eussent été retirés mais il dut le regretter par la suite. Malone s'arrangea de façon à recevoir lui aussi une passe gratuite au premier but et Lyons fut saut au premier sur un coup très peu fort à O'Rourke qui ne put la couvrir en temps. Farrant répondit à l'attente générale en frappant un coup simple dans la gauche faisant compter Grenier. Gallagher frappa un grand coup dans le centre, mais Curtis l'attrapa et tout se trouva terminé. Nous n'enions alors par le score de 5 à 2.

Paddy allait très bien et jusqu'à la huitième il n'avait accordé que trois coups saufs à ses adversaires. La huitième débuta mal lorsque Kirwin fit une erreur et permit à Army de prendre le premier but. Underhill fut retiré par Preo qui attrapa son "foul". Curtis frappa un coup simple dans le centre. Weimer fit compter Army en frappant un coup simple dans la droite. Powers frappa un deux buts dans la gauche et deux autres coureurs entrèrent au marbre. Boole suivit son exemple et le fit compter. Bish était au bâton lorsque Boole se fit prendre à voler le troisième. Bish frappa un coup de deux buts immédiatement après mais dut rester sur les buts car Barnes se fit retirer sur un coup à Kirwin.

Les Canadiens avaient compté quatre points et étaient en avant lorsque cette manche fut enfin terminée. Les locaux ne semblèrent pas découragés cependant car ils revinrent avec force dans la huitième et grâce à la victoire de Preo reçut d'abord une passe au premier but mais fut retiré au second sur le coup de Grenier qui était saut au premier. Le coup de deux buts de Malone envoya Grenier au troisième. Lyons frappa alors le coup simple qui fit compter les deux coureurs, grâce à la rapidité de Malone à venir du second but au marbre. Farrant suivit avec un simple dans la droite mais les deux frappeurs suivants furent retirés.

Trois-Rivières menait alors par 7 à 6 grâce au coup opportun de Lyons qui leur donna l'avantage. Les Canadiens n'eurent pas la moindre chance de compter dans la neuvième car Grenier fut solide comme un pont et les trois premiers frappeurs furent retirés successivement. Malone fut le héros de la journée au bâton car il conserva une moyenne parfaite. Sur cinq fois qu'il alla au marbre, il obtint un but sur balles, frappa trois coups simples, réussit à terminer par un coup de deux buts. Farrant se distingua en frappant trois coups simples qui firent compter deux points. Il était retourné à sa position de troisième but et joua brillamment à son poste habituel. Lyons jouait au second et il fit les choses avec un grand brio. Kirwin, autrefois de l'Ottawa, jouait à l'arrêt-court mais il commit trois erreurs qui faillirent nous faire perdre la partie. Cependant il termina bien en attrapant un dur coup en long de Underhill. Il est difficile de juger un joueur dans une seule partie, car c'est sans doute sa nervosité qui causa ses erreurs. Il est probable qu'il nous jouera encore quelques parties comme il en a tant jouées l'an dernier avec Ottawa.

Frank Delisle n'était pas sur l'alignement et Lafontaine jouait à sa place dans le champ de gauche. Gallagher jouait dans la droite où il se comporta bien.

Le club a su frapper en temps opportun et c'est ce qui lui fit gagner la partie. Qu'il continue à massacrer les lanceurs des autres clubs et il gagnera certainement le nombre de parties nécessaires pour lui donner le championnat.

LE CANADIEN A GAGNÉ LES DEUX PARTIES LE DIX

Le jeu superbe de Frankhouse fait remporter une victoire facile aux Canadiens. Des erreurs coûteuses nous font perdre la seconde partie.

PREO BRILLE

Le Canadien a pris sa revanche de la défaite subie samedi aux mains de l'équipe locale en gagnant les deux parties du programme double de dimanche après-midi.

La victoire du Canadien ne fit de doute pour personne après la première manche de la première partie. Landry commença à lancer pour le club local mais se montra trop généreux. Il passa le premier homme sur des balles frappa le second et tous deux comptèrent sur le mauvais lancer de Farrant au premier but lorsque Underhill tenta de se sacrifier. Curtis frappa ensuite pour trois buts et Weimer fut passé sur les balles. C'est alors que Masterson fut envoyé dans la boîte pour remplacer Landry. Powers frappa un coup saut dans le centre qui fit compter Curtis et Bish fut retiré sur un coup de sacrifice. Frankhouse frappa aucun coup simple dans la droite et Weimer compta. Powers voulut en faire autant mais un lancer précis de Gallagher le coupa au marbre. Cinq points avaient été comptés dans cette manche funeste et la partie était déjà perdue avant que Trois-Rivières aient pu aller au bâton.

Frankhouse était en devoir pour les Canucks et quoique généreux au début il s'accorda pas un seul coup saut avant la sixième manche. Malgré les cinq buts sur balles qu'il accorda Frankhouse tint toujours nos frappeurs en respect et ce n'est que dans les deux dernières manches qu'ils purent compter les points qui les sauveront du blanchissage.

Canadien compte un autre point dans la cinquième grâce au coup de Boole d'O'Rourke et deux buts sur balles. Un coup de sacrifice et deux coups saufs valurent un autre point aux Canadiens. Trois-Rivières compta son premier point dans la huitième alors que les coups saufs consécutifs de Preo et de Masterson suivis du but gratuit accordé à Lyons lorsqu'il fut frappé par la balle, emplirent les buts. Gallagher vint alors au bâton mais Frankhouse lui accorda quatre balles forçant un point au marbre. Greber fut ensuite retiré sur un "foul" au troisième but.

Le coup de trois buts de Kirwin et le deux buts de Preo nous valurent un autre point, dans la neuvième mais ce fut tout ce que nos frappeurs purent faire contre le redoutable lanceur des visiteurs.

Masterson lança bien après la première manche et il tint les Canadiens assez bien en échec. Frankhouse accomplit une de ses meilleures performances de baseball professionnel en tenant les rudes cœurs locaux à 5 coups saufs et en retirant 8 au bâton. Il méritait bien sa victoire et il a travaillé assez bien pour l'avoir.

Greber a joué une grande partie dans le champ du centre et Preo fut notre meilleur frappeur obtenant deux coups saufs sur trois apparitions au bâton. Weimer et Underhill jouèrent brillamment au champ pour Canadien tandis que Curtis était leur meilleur frappeur.

La seconde partie fut toute une autre histoire que la première et ce fut au tour du club local à prendre l'avantage dès la première reprise. Crowe commença la partie pour Canadien et il fut une proie facile pour nos frappeurs qui trouveront de leur goût ses balles relativement peu rapides.

Cependant Parkes vint le remplacer dans la troisième manche et sauva la partie pour son club, tenant nos frappeurs à 5 coups saufs.

Le Canadien n'eurent pas la moindre chance de compter dans la neuvième car Grenier fut solide comme un pont et les trois premiers frappeurs furent retirés successivement. Malone fut le héros de la journée au bâton car il conserva une moyenne parfaite. Sur cinq fois qu'il alla au marbre, il obtint un but sur balles, frappa trois coups simples, réussit à terminer par un coup de deux buts. Farrant se distingua en frappant trois coups simples qui firent compter deux points. Il était retourné à sa position de troisième but et joua brillamment à son poste habituel. Lyons jouait au second et il fit les choses avec un grand brio. Kirwin, autrefois de l'Ottawa, jouait à l'arrêt-court mais il commit trois erreurs qui faillirent nous faire perdre la partie. Cependant il termina bien en attrapant un dur coup en long de Underhill. Il est difficile de juger un joueur dans une seule partie, car c'est sans doute sa nervosité qui causa ses erreurs. Il est probable qu'il nous jouera encore quelques parties comme il en a tant jouées l'an dernier avec Ottawa.

Frank Delisle n'était pas sur l'alignement et Lafontaine jouait à sa place dans le champ de gauche. Gallagher jouait dans la droite où il se comporta bien.

Le club a su frapper en temps opportun et c'est ce qui lui fit gagner la partie. Qu'il continue à massacrer les lanceurs des autres clubs et il gagnera certainement le nombre de parties nécessaires pour lui donner le championnat.

Le club a su frapper en temps opportun et c'est ce qui lui fit gagner la partie. Qu'il continue à massacrer les lanceurs des autres clubs et il gagnera certainement le nombre de parties nécessaires pour lui donner le championnat.

Le club a su frapper en temps opportun et c'est ce qui lui fit gagner la partie. Qu'il continue à massacrer les lanceurs des autres clubs et il gagnera certainement le nombre de parties nécessaires pour lui donner le championnat.

Le club a su frapper en temps opportun et c'est ce qui lui fit gagner la partie. Qu'il continue à massacrer les lanceurs des autres clubs et il gagnera certainement le nombre de parties nécessaires pour lui donner le championnat.

Le club a su frapper en temps opportun et c'est ce qui lui fit gagner la partie. Qu'il continue à massacrer les lanceurs des autres clubs et il gagnera certainement le nombre de parties nécessaires pour lui donner le championnat.

TROIS-RIVIERES A ESSUYE UNE AUTRE DEFAITE

Le jeu supérieur du Canadien au champ et au bâton lui permet de gagner une autre partie contre le club local. — Le coup de circuit de Kibbee nous sauve du blanchissage.

UNDERHILL BRILLE

Les Canadiens sont repartis, hier soir, pour Montréal après avoir remporté leur troisième victoire sur les quatre parties de la série jouée sur le terrain local.

La Canadien a démontré pendant les parties jouées ici qu'il était réellement supérieur à notre club au champ et qu'il ne lui était pas de beaucoup inférieur au bâton. La partie d'hier a démontré que le Canadien savait frapper en temps opportun et couper les chances du club adverse par du jeu.

Weimer, ss.	1	1	0	1	5	0
Powers, lf.	4	0	1	0	0	0
Farrant, 3b.	3	1	0	8	2	0
Boole, c.	3	0	1	0	0	0
Bish, rf.	3	0	1	0	0	0
Frankhouse, p.	3	0	1	1	2	0

28 7 10 27 17 0

TROIS-RIVIERES

Malone, lb.	3	0	0	9	0	0
Lyons, 2b.	2	0	1	1	1	1
Farrant, 3b.	4	0	0	4	2	1
Gallagher, rf.	2	0	0	2	2	0
Greber, cf.	4	0	0	6	0	0
Lafontaine, lf.	3	0	0	0	0	0
Kirwin, ss.	4	1	1	1	3	0
Preo, c.	3	1	2	3	3	0
Landry, p.	0	0	0	0	0	0
Masterson, p.	4	0	0	1	3	0

29 2 5 27 14 2

Canadiens 500 011 001—7

Trois-Rivières 000 000 011—2

Sommaire: Coups de 2 buts, Preo; Coups de trois buts, Curtis, Kirwin; Coups de circuit, O'Rourke; Sacrifices, Underhill, Bish Lyons, Weimer, 2. Curtis, Frankhouse, Malone; Hits sur Landry, 1 en 0 manche; sur Masterson, 9 en 9 manches. Double jeu: Farrant, seul; Laissez sur les buts, Canadiens, 5. Trois-Rivières: 8; Buts sur balles de Landry, 2; de Masterson, 2; de Frankhouse, 5; Retirés au bâton par Frankhouse, 8; par Masterson 3; Balle passée, Boole; Frappé par le lanceur, Army par Landry, Lyons par Frankhouse, durée de la partie 1.35.

SECONDE PARTIE

CANADIENS

Ab R H Po A E					
O'Rourke, 3b.	5	1	2	2	0
Lyons, lb.	4	1	1	2	0
Underhill, 2b.	4	2	2	0	4
Curtis, cf.	5	1	2	1	0
Weimer, ss.	3	0	2	1	0
Barnes, cf.	1	0	0	1	0
Powers, lf.	4	1	1	2	0
Boole, c.	5	1	2	4	0
Bish, rf.	5	0	0	3	0
Crowe, p.	3	1	1	0	4

40 8 12 27 13 0

TROIS-RIVIERES

Ab R H Po A E					
Malone, lb.	4	1	2	12	0
Lyons, 2b.	4	0	1	0	5
Farrant, 3b.	4	0	2	0	0
Gallagher, rf.	5	1	2	3	0
Greber, cf.	1	0	0	0	1
Lafontaine, lf.	4	0	0	1	0
Kirwin, ss.	3	0	0	2	5
Preo, c.	4	1	3	9	0
Bober, p.	2	2	1	0	0

31 5 11 27 12 4

Canadiens 000 120 005—8

Trois-Rivières 121 000 001—5

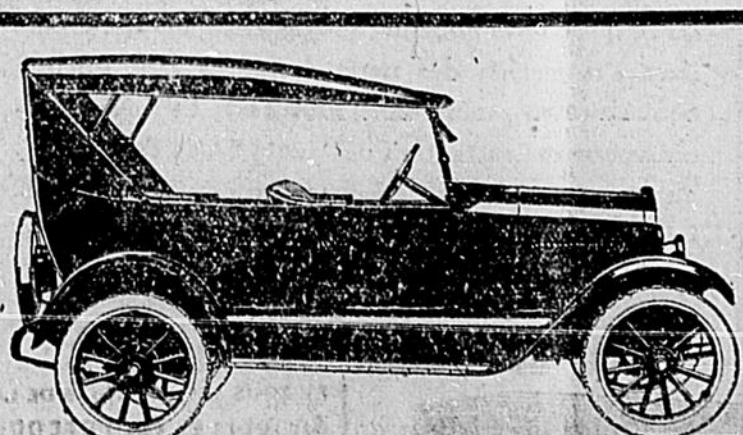
Sommaire: 2 buts, O'Rourke, Lyons, Boole; 3 buts, Malone, Gallagher; Coup de circuit Boole; Sacrifices, Army, Lyons, Greber, 2. Powers, Bober, Farrant, Hits sur Crowe, 6 en 2 manches 1-3; sur Parkes, 5 en 6 2-3; Double-jeu, Gallagher à Preo; Laissez sur les buts, Trois-Rivières, 8, Canadiens, 9; Buts sur balles de Bober, 2; de Crowe 1, de Parkes, 3; Retirés au bâton par Bober, 5; par Parkes, 3; durée de la partie, 1.55; arbitres, Gloster & White, assistance, 2,000.

PREMIERE PARTIE

CANADIEN

Ab R H Po A E					
O'Rourke, 3b.	3	2	1	2	0
Army, lb.	4	1	2	13	1
Underhill, 2b.	4	1	1	2	5
Curtis, cf.	3	1	3	0	0

31 3 10 27 13 0



L'Automobile "STAR" MODELE DE TOURISME

Le "STAR" réalise le progrès le plus évident dans l'automobile depuis que les voitures automobiles existent. Pour la première fois depuis que cette industrie existe, on rencontre, à un prix modeste, une automobile de haute qualité possédant toutes les qualités d'une voiture dispendieuse. Il faut voir la voiture "STAR" et en faire l'essai afin de se convaincre qu'il ne peut pas y avoir de meilleur achat à faire.

Modèle de tourisme, tout équipé

\$748.00

LOUIS ALARIE

Distributeur du "STAR" et du "DURANT"
RUE ST-ANTOINE, Près rue Champlain.
LES TROIS-RIVIERES.

rand frappe à Underhill.

Pas de point, 1 hit, pas d'erreurs.

4ième MANCHE

Canadiens:—Powers est retiré Farrant à Malone. Boole s'évade; Frankhouse frappe à Kirwin qui le coupe au premier.

Pas de point, pas de hit, pas d'erreur.

Trois-Rivières:—Gallagher est retiré par Underhill. Greber est retiré au bâton; Lafontaine frappe un coup simple dans la gauche; Kirwin frappe à Weimer qui le coupe au premier.

Pas de point, 1 hit, pas d'erreur.

5ième MANCHE

Canadiens:—Bish frappe à Greber. O'Rourke est frappé par le lanceur. Army frappe un coup simple dans la droite. Underhill frappe un deux buts dans la droite et O'Rourke compte.

Curtis reçoit quatre balles. Weimer frappe à Kirwin qui coupe Curtis au

(Suite à la page 8)

Pour vos EPICERIES

Placez votre commande ici chaque semaine afin d'obtenir la meilleure valeur.

Nous tenons en magasin des épicerie de choix et notre service de livraison vous apporte sans délai votre commande donnée par téléphone.

N'oubliez pas que nous avons les

BIERES ET PORTERS des meilleures marques.

Appelez 122

U. CARIGNAN

22 rue BADEAUX

DEFI

L'équipe de Base-ball de Ste-Genève de Batican désirerait organiser des parties avec les clubs amateurs suivants: Batican, Ste-Anne-de-la-Perade, St-Tite, Cap de la Madeleine, Deschambault et avec tous les clubs amateurs de la ville des Trois-Rivières et du district des Trois-Rivières.

S'adresser à:
J.-Louis Baribeau
Ste-Genève de Batican.



LAIT PASTEURISÉ

Notre lait et notre crème pasteurisés se recommandent à tous les foyers par leurs qualités de pureté et de nutrition.

Notre distributeur passera chez-vous; vous n'avez qu'à nous avvertir par téléphone.

Cremerie Canadienne

236 RUE DE LAVERENDRYE

Téléphone 199w

LES TROIS-RIVIERES

C'EST UN FAIT

L'Acaine, cette fameuse préparation du Dr Paul Fournier, produit l'anesthésie si complète que l'on enlève tous les jours les nerfs dentaires sans les faire mourir et cela absolument sans douleur.

Au lieu de souffrir et souffrir voyez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.



ABONNEZ-VOUS

— AU —

BIEN PUBLIC

\$2.00

--PAR--

ANNÉE

"LE Bien Public" dit ce qu'il pense sur tous les sujets d'actualité et, ce que l'on ne trouve pas chez bien d'autres, il pense ce qu'il dit.

\$2.00

--PAR--

ANNÉE

LISEZ-LE.

COURRIER DE SHAWINIGAN

Séance du Conseil municipal du 6 juin 1923 à laquelle sont présents M. le Maire J. A. Dufresne, M. D. et MM. les échevins Lucien Bourassa, J. V. Dufresne, Edouard Gélinas, Elz. Laverne et Victor Lévesque.

En l'absence du maire, la séance est d'abord présidée par le pro-maire, M. l'échevin Dufresne, mais vers 8.30 M. le maire fait son entrée dans la salle des délibérations et prend son siège. Le secrétaire donne lecture de deux lettres de M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, informant le conseil que le règlement No 232 autorisant la Cité à emprunter une somme de \$145,000.00 ainsi que le règlement No 233 concernant le virement d'une somme de \$14,000.00 ont été approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Des demandes sont faites au Conseil par MM. Zottique Gélinas et J. N. Ducharme pour l'amélioration de la rue en arrière de leurs propriétés, M. J. H. Ladouceur, de la rue Hemlock, demande au Conseil de faire construire le trottoir en ciment en face de sa propriété, s'engageant à en payer le coût après que les travaux seront terminés, suivant les exigences du règlement municipal à cet égard. Ces diverses requêtes sont référées au gérant qui y donnera son attention.

A une séance précédente, le Conseil avait passé une résolution pour demander au Canadian Pacific d'établir un train d'accommodation pour les ouvriers de la Gabelle dont les familles demeurent à Shawinigan Falls et à Grand-Mère lequel train ferait le trajet matin et soir entre Grand-Mère et La Gabelle. Ce projet, qui semblait de réalisation facile, a été abandonné à la suite de pourparlers entre les autorités du C. P. R. et la direction de la Shawinigan Engineering Co. Ltd pour deux raisons: la première, c'est que le coût minimum de transport, soit \$3.00 par semaine, que le C. P. R. pouvait charger aux hommes de Shawinigan Falls travaillant à la Gabelle paraissait trop élevé, et la seconde raison c'est que les intéressés ayant été consultés, on constata que le nombre des ouvriers qui auraient été disposés à voyager le matin n'aurait pas de beaucoup été aussi considérable qu'on l'avait cru tout d'abord.

Au sujet de la convention de l'Union des Municipalités de la Province de Québec qui aura lieu à bord du "Richelieu", de la Canada Steamship Lines, du 18 au 22 juin courant, et à laquelle le Conseil avait antérieurement décidé de ne pas envoyer de délégués, M. le maire a fait quelques remarques, d'ailleurs tout-à-fait justes, qui ont modifié l'opinion de nos édiles. Ces remarques peuvent se résumer comme suit: M. H. W. Bragg, gérant de la Revue Municipale du Canada est venu rencontrer M. le Maire ici la semaine dernière et lui a suggéré un programme de publicité en faveur de Shawinigan Falls dans le but de mieux faire connaître notre ville non seulement dans la Province de Québec mais dans tout le pays. Une preuve en passant, dit M. le Maire, que notre cité n'est pas assez

commune c'est que nous avons toujours très peu de soumissionnaires pour l'achat de nos débetures et cependant la situation financière de notre ville est incontestablement des plus satisfaisantes. Le revue Municipale du Canada publiera quatre pages d'annonces pour Shawinigan Falls dans son édition de juin, cette édition sera pour la première fois publiée en français et distribuée à tous les délégués qui prendront part à la convention de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, et il semble pour le moins convenable qu'une ville comme la nôtre qui veut se faire connaître envoie des délégués à cette convention. Une autre considération; nous avions décidé de ne pas être représentés à cette dite convention parce que nous prévoyions des dépenses considérables pour la réception des délégués de l'Union des Municipalités du Canada en août prochain, or, dit en terminant M. le Maire, il ne fait plaisir de vous faire part que la plus forte partie de ces dépenses sera payée par les compagnies locales. En définitive il a été décidé que la ville serait représentée au congrès de l'Union des Municipalités de la Province de Québec par plusieurs délégués, entr'autres M. le maire, le secrétaire-trésorier et trois ou quatre échevins.

M. J. A. Bernier, ingénieur de la Cité a été autorisé à assister à la convention annuelle de l'Association canadienne des bonnes routes qui sera tenue à Hamilton Ont. du 11 au 14 juin courant. Le chef de police Longval a également été autorisé à assister à la convention des chefs de police du Canada qui aura lieu à Windsor, Ont. les 19, 20 et 21 juin.

Sur proposition de M. l'échevin Gélinas, appuyée par M. l'échevin Dufresne, le Conseil décide d'acheter au prix de \$65.00 une demi-page d'annonces dans l'album-souvenir que la paroisse Notre-Dame de Québec doit publier pour aider à l'œuvre de reconstruction de la Basilique de Québec. M. l'échevin Bourassa s'était auparavant déclaré en faveur de l'achat d'une page d'annonces au prix de \$125.00, l'œuvre, à son point de vue, étant digne d'être largement encouragée. Ceci donna lieu à une passe d'armes entre M. le Maire et M. l'échevin Bourassa; ce dernier ayant déclaré qu'il voulait proposer l'achat d'une page d'annonces dans le dit album-souvenir, M. le maire lui répliqua qu'il était bien libre de le faire, mais que sa proposition serait certainement battue parce qu'une souscription de \$65.00 était déjà raisonnable. M. l'échevin Bourassa fit cependant sa proposition mais elle eut point de secondeur, ce qui ne l'empêcha pas de voter ensuite en faveur de la proposition de M. l'échevin Gélinas, tout en faisant remarquer qu'il aurait désiré une plus forte souscription de la part de la ville.

Lecture est donnée d'une lettre de la Northern Aluminum Co demandant au Conseil de faire poser une borne-fontaine additionnelle près de l'hôtel Carrière; les compagnies d'assurance considèrent que la protection contre les incendies est tellement peu suffisante à ces endroits qu'elles refusent d'assurer les propriétés de la Northern Aluminum à cet endroit. L'affaire est référée au gérant qui est en même temps autorisé à faire poser une nouvelle borne-fontaine à l'endroit sus-mentionné.

Deux renouvellements de polices d'assurance au montant de \$3,000.00

chacune, sur la bâtisse de l'aqueduc, ont été accordées l'une à M. le notaire G. E. Ladouceur et l'autre à M. le notaire J. O. Baribeault.

M. Nap. Jacques avait demandé des renouvellements pour des polices d'assurances couvrant l'hôtel de ville, l'ameublement, etc., pour un montant total de \$19,000.00. Après quelques discussions, on décida d'accorder des renouvellements à M. Jacques pour une somme de \$5,000.00 et la balance, soit \$13,000.00 à M. J. E. Ménard qui s'occupe exclusivement d'assurance.

M. le maire ayant remarqué un groupe de bouchers dans la salle, les informa que le règlement des bouchers serait certainement amendé à la prochaine séance régulière du Conseil et que s'il était fait droit à leur requête de ne pas permettre l'usage du marché aux commerçants de viande étrangers le nouveau règlement serait en force avant le premier samedi de juillet, c'est-à-dire assez tôt pour donner aux bouchers entière satisfaction.

M. le gérant a été autorisé à acheter un camion-automobile de 1/2 de tonne pour la Corporation. Vu les travaux considérables que la ville fera exécuter durant la présente saison, l'économie réalisée sur le charroirage des matériaux couvrira le coût d'achat de ce camion dès cette année.

Le Conseil procéda ensuite à l'homologation du rôle d'évaluation pour l'année 1923-1924. Une plainte contre ce rôle venant de The Northern Aluminum Co., avait été reçue par le secrétaire-trésorier; c'était la seule et elle fut rejetée. Nous donnerons dans un prochain courrier quelques détails des chiffres du nouveau rôle d'évaluation qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain.

YAMACHICHE

Importante réunion du conseil de comté de St-Maurice: les deux municipalités d'Yamachiche et de St-Barnabé en cause au sujet de l'homologation d'un procès-verbal.

—Juin 12.—Demain à 10 heures a.m. sous la présidence de M. Léonard Houle, préfet du Comté se tiendra en notre paroisse une intéressante séance du Conseil de comté.

Les deux municipalités d'Yamachiche et de St-Barnabé entreront en lice et de nombreux représentants des parties intéressées feront entendre leurs raisons pour ou contre le dit procès-verbal projeté.

Il s'agit des travaux de voirie connus sous le nom de routes Godin et Deschênes, se trouvant dans la paroisse religieuse de St-Thomas de Caxton, mais relevant des deux municipalités d'Yamachiche et de St-Barnabé, depuis le fameux démembrement de la municipalité de St-Thomas de Caxton, en date du 7 novembre 1918.

Ce chemin couvrant une partie du territoire de chaque municipalité voisine tombe sous la juridiction du conseil de comté. Ce dernier, à une séance spéciale tenue en notre paroisse le 26 mai dernier, a nommé M. Raphaël Lacerte, cultivateur de St-Etienne des Grès, surintendant spécial, pour convoquer les intéressés en assemblée publique, visiter les lieux et faire rapport à toute fin que de droit.

Jeudi dernier, le 7 courant, M. R. Lacerte a rencontré à la Fabrique de M. Hormidas Boisvert une centaine de citoyens des deux municipalités

intéressées et a visité les lieux.

Son rapport est attendu avec une vive impatience.

Parmi les citoyens présents à l'assemblée publique, nous avons remarqué: MM. les maires Elie Bellemare et Alexandre L. Désautels, respectivement d'Yamachiche et de St-Barnabé, MM. les conseillers Euchariste Laverne, Omer Gignac, Eugène Bourassa, Albert Gélinas, Arthur L. et Joseph Gélinas, MM. Georges Proulx, Arthur et Honoré Lapointe, Edmond Bellemare, Joseph Pellerin, Omer Bourassa, Hormidas Garceau, Sévère Lamy et une foule d'autres des deux localités intéressées.

Il a été prouvé devant le surintendant spécial que la plus grande partie du terrain ci-devant obligé aux travaux se trouve dans la municipalité d'Yamachiche, tandis que par contre la plus forte partie des travaux sont dans le territoire laissé à St-Barnabé et qu'aussi l'utilité du dit chemin est presque exclusivement pour les gens d'Yamachiche.

Le Conseil de Comté a des pouvoirs plus étendus que ceux des conseils locaux et on attend avec intérêt sa décision tant au point de vue du droit que des faits.

On prévoit une salle comble à la séance de demain et une discussion fort animée entre les représentants des deux municipalités intéressées qui soutiennent une thèse opposée: Yamachiche ne voudrait contribuer que pour la longueur du chemin sis sur son territoire, tandis que St-Barnabé, s'appuyant sur les faits et sur la loi aussi, réclame une division des travaux par juste moitié à la charge des localités intéressées.

Voilà en substance le point litigieux que MM. les maires du comté de St-Maurice devront décider et souhaitons qu'ils en touchent la pierre philosophale afin que de ce litige il ne sorte pas un retentissant procès.

ST-JUSTIN

Le 6 juin dernier a eu lieu le mariage de Anglobert Gagnon avec Mlle Alice Brissette. Aussitôt après la messe les heureux époux partirent pour voyage pour Montréal et Sorel.

Ces derniers jours M. Napoléon Gaboury et son épouse Dora Carufel ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Roland. Parrain et marraine M. et Mme Ferdina Vermette, et Mlle Yvonne Rémillard cousine portait le bébé.

Mercredi le 6 juin au milieu d'une nombreuse assistance ont eu lieu les funérailles de Mme Adolphe Alarie née Philimène Dupras elle est morte subitement elle n'a pas même eu le temps d'avoir aucun secours.

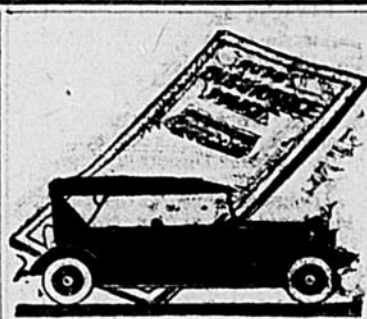
Dernièrement M. Honoré Gagnon et son épouse d'Ontario après trente ans d'absence nous sont revenus en promenade et ils partent enchanter de leur voyage. Ils ont trouvé St-Justin bien beau et bien amélioré, et ils emportent avec eux les meilleurs souvenirs.

—Étaient de passage dimanche dernier chez M. Ovide Duchesny, M. et Mme Ernest Sanschagrin de Charette Mills, et M. et Mme Denis Duchesny de Shawinigan Falls. M. et Mme Arthur Edgard de Joliette et ils sont tous retournés enchanter de leur promenade

ASSURANCES DE TOUTE SORTE

Le contrat d'assurance est peut-être celui qui demande l'examen le plus minutieux; y donne-t-on suffisante attention? On choisit sa compagnie pour faire plaisir à un ami, pour épargner de l'argent, pour toutes autres fins que celle de s'assurer d'une indemnité adéquate en cas d'incendie.

La maison Versailles-Vidrecaire-Boulais (limitée), représentée à Trois-Rivières, par M. Maurice Gélinas, étudie soigneusement non seulement le risque mais la solvabilité de la compagnie qui l'assume. Grâce à ses relations, elle peut faire souscrire aux conditions les plus avantageuses les risques les plus considérables. Dans votre intérêt, ne vous assurez pas avant de voir M. Gélinas.



Assurances pour AUTOMOBILES
La confiance ne vient pas sans les preuves.
Assurez votre automobile dans des Compagnies connues et responsables.

Arthur Spénard
Assurances Générales
42, rue Saint-Pierre, Téléphone 456
Les Trois-Rivières
En face du Monument du Sacré-Coeur

Du linge net et qui sent bon
Voilà le travail du savon

NAPO
DEMANDEZ-LE.
IL SE VEND PARTOUT.

Heures de bureau: de 9 heures a. m. à 5 heures p. m.

Téléphone : Bureau 371
Résidence 64

EMILE FERRON

AVOCAT

Edifice du palais de justice, LOUISEVILLE.
(Résidence, rue St-Laurent)

1200 TELEPHONE 1201

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

6 RUE HART, Les Trois-Rivières

La Caisse Populaire DES TROIS-RIVIÈRES

Est de toutes les caisses populaires de la Province celle dont la situation financière est la mieux établie et dont les opérations pour l'année 1922 ont été les plus fructueuses.

THOMAS BOURNIVAL, Gérant.

LISEZ SON BILAN DU 30 NOVEMBRE 1922.

Téléphone Bell 105

GEORGES DESILETS

Fils et Successeur de Feu

GEDEON DESILETS

Agent d'Assurances

SPECIALITE: ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau No. 147 avenue Laviolette, - Les Trois-Rivières.

N. B. - Un appel au Téléphone No 105 évitera tout déplacement aux assurés.

LA MAISON

O. CARIGNAN & FILS

24, RUE DES FORGES

Agents locaux pour la fameuse huile d'olive française PUJET.

Bidon de 5 gallons.
Bidon de 1 gallon.
Bidon de 1/2 gallon.
Bidon de 1 pinte.
Bidon de 1 chopine.

le tout mesure impériale.

EN GROS ET, EN DETAIL

Prix spéciaux pour tout le mois de mai. Qualité garantie.

Seuls agents pour liqueurs douces de Christin & Cie de Montréal, Ginger Ale, Cream Soda, Cidre, Soda Water, Ginger beer, Lemon et Orange Crush, Vienna Water.

O. Carignan & Fils

ÉPICIER

24, Rue Des Forges, 24



Il y a de L'Harmonie Dans L'Air

Le bonheur renaît durant les beaux jours ensoleillés de l'été - et ce bonheur s'exprime surtout par la musique. Et la musique est plus appréciée lorsque reproduite par un Grafonola Columbia au moyen des disques Columbia.

Vous goûterez ces disques Columbia—écoutez-les

Dearest—Fox-Trot	Paul Specht et son orchestre	A-3830
Starlight Bay—Fox-Trot	Paul Specht et son orchestre	75c
The Clinging Vine—Fox-Trot	Les Columbians	A-3838
I've Been Wanting You—Fox-Trot	Les Columbians	75c
By the Shallmar—Fox-Trot	Paul Specht et son orchestre	A-3858
In a Caravan—Fox-Trot	Paul Specht et son orchestre	75c
Wonderful One—Valse	Orchestre de Danse Columbia	A-3859
Red Moon—Valse	Orchestre de Danse Columbia	75c
Larmes d'amour	J. F. de Bellevue	E-7905
Pourquoi veux-tu briser mon cœur	J. F. de Bellevue	75c
J'ai pleuré en rêve	Emile Gour	E-7879
Obstination	Emile Gour	75c

Columbia Grafonolas

COLUMBIA GRAPHOPHONE COMPANY, TORONTO
Succursale de Montréal, 824, rue St-Denis

Venez entendre ici le Grafonola Columbia ainsi que les disques Columbia; nous avons l'assortiment complet en magasin.

21 Rue 21
Des Forges
Trois-Rivières.

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE

21 Rue 21
Des Forges
Trois-Rivières.

Téléphone 142

L. A. HEBERT

PHARMACIEN-LICENCIÉ.

Assortiment complet de remèdes brevetés, articles de toilette, chocolats, cigares, cigarettes, etc., ainsi que les produits de qualité supérieure A.D.S.

Spécialité: Préparation des prescriptions.

52, avenue Laviolette, - - - - Les Trois-Rivières.

(En face de la rue Royale.)

EN MOINS DE 10 MINUTES !

Grâce à la méthode merveilleuse et unique au monde du Dr J.-N. Paul Fournier que je viens d'adopter je puis faire l'extraction des nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes! Le même procédé permet l'extraction des dents SANS DOULEUR. En me servant de cette découverte merveilleuse je puis faire et livrer dans la même journée tout travail dentaire tels que ponts, dentiers, couronnes, etc.

Pas de Souffrance Inutile !

Au lieu de souffrir pendant des jours et des jours et en plus perdre un temps précieux, je puis, grâce à cette méthode, procéder immédiatement au travail d'obturation et vous épargner toute souffrance inutile.

Travaux dentaires exécutés sans aucun danger.

Dr Ed. BUISSON

20, Rue Des Forges.

Tél. 569

Dr J. H. BELAND

26a, Rue Des Forges.

Tél. 658

LES TROIS-RIVIÈRES.

Crème à la Glace, 35c. la Briquette

FILETS A CHEVEUX "GOODFORM" 10 cts

Vendus exclusivement et garantis par

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart,

Téls. Nos 1 et 1134

Seul Agent pour les remèdes

Rexall

et Chocolats "Guths" et "Liggett's"



DE TOUT UN PEU

LILAS

Les maisons allongeaient leurs ombres, une à une, sur la grande route vide où tout pas était mort. Le vieux parc se taisait dans ses murs; mais, au bord, Un flot de lilas blancs déferlait sous la lune.

Ah! pour dire l'argent nacré de ces rameaux. Hors des balustrades de leurs gerbes fleuries. D'où les odeurs sortaient comme des rêveries. Il n'est point d'assez beau ni d'assez pâles mots!

Les grappes débordaient du haut mur romanesque. Hors des balustrades ronds qui ceignaient le jardin. Leur odeur était si suave que, soudain, Nous nous tûmes, fermant les yeux, en larmes presque.

Il sentait, ce parfum, d'ineffables secrets. Des rendez-vous furtifs sur des balcons de marbre. Des aveux qu'on retardait en marchant d'arbre en arbre. Des sommeils innocents que veuille un jeu d'eau frais.

Il disait des douceurs adorablement blanches. Des vogues sur un lac d'opale, deux, la nuit. Et par les tièdes bois, un soir de mai, sans bruit, Des baisers effeuillés comme la lune aux branches.

Il versait l'infini du bord du grand mur bleu. Il était vif, profond et pur, comme l'enfance. Parfum de Paradis que nous buvions d'avance. Il parlait du bonheur, il faisait croire à Dieu!

Fernand Gregh.

LA GRAPHOLOGIE

CONDITIONS:—10, Ecrire sur du papier non réglé; 20, Toute lettre destinée à l'étude graphologique devra contenir deux pages d'écriture, et devra être rédigée et pensée par celui qui l'envoie, et non copiée; 30, 25 sous pour avoir une analyse dans le journal; 40, 50 sous pour toute analyse envoyée à l'adresse personnelle. Puis... attendre patiemment son tour.

NOTE:—Je retournerai volontiers les manuscrits, à ceux qui le préféreront ainsi; il faudra, dans ce cas, joindre à votre envoi, une enveloppe affranchie.

Sybil SOLITI.

Marla.—De la copie ?? Alors, tant pis pour vous si l'analyse est incomplète. Beaucoup d'imagination que l'on a le tort de consulter plutôt que le jugement. Elle attache beaucoup plus d'importance à la forme qu'à la substance. L'esprit est superficiel. Un peu d'orgueil, mais surtout de la vanité. De la coquetterie; on aime à plaire et l'on est aimable généralement. On craint l'effort et l'on ne se donne pas grand peine si l'on n'entrevoit pas le bénéfice d'une démarche. Ce qui tient à une tendance prononcée à la mollesse ou à un brin d'égoïsme. Ce dernier penchant est toutefois combattu par une bienveillance acquise.

Fauvette.—Elle a déjà souffert dans son cœur et dans son âme, et cette souffrance lui a aidé à affirmer son tempérament par trop sensible et impressionnable. L'esprit est bien cultivé, l'intelligence est très lucide. Sa compréhension facile lui est une source de découvertes intéressantes sur la vie de tout ce qui l'entoure. Parfois susceptible, elle est plutôt exclusive dans ses affections. Elle pourrait facilement devenir jalouse et injuste si elle n'y prenait garde. Elle est gaie et enjouée quoique très sérieuse de caractère.

Sybil Soliti.

GLISSADES

Les beaux jours de juin ramènent avec eux le temps des vacances attendues avec hâte par tout le monde.

Pour le séjour à la campagne, par les après-midis ensoleillés, un livre intéressant est certes un compagnon agréable.

Pour la distribution des prix, "Glissades" de Fleurette de Givre

sera sûrement apprécié des professeurs et des élèves.

L'édition de "Glissades" (1000 exemplaires) tire déjà à son fin. Les personnes qui désirent se procurer le volume, devront donc ne pas trop tarder.

"Glissades" est en vente au "Bien Public" qui l'a édité, et aux librairies suivantes: Librairie Charbonneau, 171 Notre-Dame, Librairie Ayotte, 189 Notre-Dame, Librairie de l'A. C. J. C., 491 St-Maurice.

La Journée d'Étude

Le congrès annuel qu'ont tenu, récemment, les membres des cercles d'étude féminins a prouvé que leur œuvre vit et qu'elle est en bonnes conditions de développement. Vingt-et-un cercles affiliés étaient représentés à cette séance d'un jour et qui est connue sous le nom de "Journée d'étude"; quelques déléguées étaient venues de Québec, de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

Le cercle d'étude est donc une chose déjà ancienne chez nous, et son rayonnement s'étend de plus en plus; les femmes qui sollicitent leur admission comme membre de l'un ou l'autre cercle sont nombreuses et donnent une preuve tangible que le niveau intellectuel féminin continue son mouvement ascendant. Le cercle d'étude est le foyer où les dames et les jeunes filles qui en font partie peuvent, chaque semaine, se retrancher quelques heures afin de se livrer à la culture de leur esprit en participant à des séances d'étude dont elles retirent toujours un grand bénéfice.

Mais le but de ces réunions est connu et nous voudrions, aujourd'hui, nous attarder plutôt à parler du sujet qui fut traité à la Journée d'étude: "Le cercle d'étude et l'esprit familial". Quatre causeries, préparées par quatre membres de cercles différents, ont servi à exposer les causes et les conséquences de la déperdition de l'esprit familial; les moyens par lesquels la jeune fille peut contribuer au maintien de l'esprit familial, au foyer et au dehors; comment le cercle d'étude peut aider la jeune fille à remplir sa mission dans la famille. Ce programme ne montre-t-il pas qu'au cercle d'étude on se livre à des études pratiques, qu'on y donne des enseignements salutaires, qu'on y cherche les moyens de participer efficacement à la question sociale? La considération sérieuse de la mission de la jeune fille au sein de la famille est certainement une des plus fortes preuves à l'appui de l'opportunité des cercles d'étude, et nous nous sommes demandés, l'autre jour, si certains parents réfractaires à la culture intellectuelle de leur fille ne lui permettraient pas devant un tel programme de solliciter enfin son adhésion à un cercle de ce genre.

L'esprit familial précède et on s'inquiète avec raison de savoir si le petit nombre des familles qui lui dressent un rempart sera suffisant pour le sauver de la disparition qui le menace. Si le premier rôle et les premiers devoirs à ce sujet incombent aux parents eux-mêmes, les enfants, jeunes filles et jeunes gens, ont aussi leur part à accomplir, et il est grand temps de leur répéter que la famille n'est pas le restaurant où il convient de rentrer pour y prendre ses repas, ni l'hôtel où on cherche son gîte le plus tard possible, que nos parents, nos frères et nos sœurs ne sont pas des étrangers avec lesquels nous devons avoir un commerce aussi rapide que possible, car à peine rencontrer par hasard et envers qui nous ne nous sentons aucune responsabilité, aucune intimité, aucune affection. Nous savons bien que, la plupart du temps, les parents sont les premiers coupables en n'inspirant à leurs enfants aucun attrait pour leur foyer, en ne leur enseignant aucune affection réciproque entre frères et sœurs; quels enfants et quels jeunes gens voudraient alors rentrer et de séjourner longtemps, chaque jour, dans une maison où on les accueille, dès le seuil, en les gourmandant et leur faisant des reproches, où on leur répète à tout moment qu'ils occupent trop d'espace, qu'ils sont nuisibles, gênants, que leur entretien coûte cher et autres choses encore? Mais aussi n'y a-t-il pas des enfants qui ont l'avantage d'avoir un bon et saint parent dont la vie fut un constant exemple de dévouement, de charité pieuse et d'abnégation? Ces enfants-là qui négligent leur foyer, qui ne s'appliquent pas à développer l'esprit familial et à le sauver de l'abandonnement où le conduisent les mœurs nouvelles et les amusements nouveaux sont de grands coupables.

Tout cela fut enseigné au dernier congrès qu'ont tenu les membres des cercles d'étude féminins et un appel vigoureux fut lancé à toutes les femmes et les jeunes filles pour que le pieux esprit de la famille canadienne soit sauvé, pour qu'elles-mêmes se consacrent sans retard à une propagande où elles devront prêcher d'exemple.

("La Presse")

LE CERCLE MARIE DE L'INCARNATION... RAPPORT DE 1922-23

Fidèle à son règlement annuel qu'a sa devise, le cercle "Marie de l'Incarnation" n'a rien perdu de son ardeur première; le bon entraînement existe à chaque séance, ainsi que l'assiduité des membres sont là pour en témoigner. Aussi sommes-nous de plus en plus heureux de retrouver deux fois le mois, dans notre petit "cénacle" ou fraternisant comme des sœurs nous poursuivons un même but, cherchant ensemble dans le calme de l'étude, quelques connaissances nouvelles, quelques clartés de plus, qui tout en nous faisant "plus connaître", nous aident à "mieux aimer".

À la fin de la deuxième année, nous avons eu le regret de perdre notre premier Aumônier, (et dévoué fondateur du cercle) Monseigneur Jules Massicotte, sérieusement malade depuis au-delà de huit mois.

Malgré notre chagrin, nous ne sommes pas demeurées orphelines. Monseigneur l'abbé Hervé Trudel, Aumônier de l'Hôpital Saint-Joseph, dont nous connaissons l'inlassable zèle et la science profonde, a bien voulu accepter de le remplacer, comme directeur de notre cercle. Grâce à sa parole persuasive, il a su nous animer d'une noble émulation et d'un désir toujours croissant d'apprendre et de connaître pour mieux nous dévouer ensuite; nous nous sommes donc remises à l'œuvre avec ardeur.

Outre les connaissances utiles et les convictions profondes que nous voulions puiser au cercle, nous avons trouvé opportun, de concert avec notre nouveau directeur, de travailler activement à notre amendement personnel (ceci comporte les défauts à corriger et les qualités à acquérir); à cet effet, immédiatement après la prière réglementaire, une courte mais substantielle lecture nous est donnée, avec quelques commentaires appropriés à notre sphère d'action.

Ces quelques minutes de recollection spirituelle ne sont pas les moindres, puisqu'elles nous disposent à bien profiter des bons conseils, et des enseignements salutaires que nous devons recevoir au cours de la séance.

Puis, vient la lecture des "minutes" contenant avec le compte rendu de la dernière réunion, un résumé succinct de questions qui nous ont intéressées. Ainsi, les membres absents ont l'avantage d'être renseignés, et par le fait même, se trouvent en état de discuter à leur tour les débats qui devront suivre.

Enfin, le dépouillement de la boîte à question nous réserve quelquefois d'amusantes surprises; des sujets sérieux ou badins, mais toujours d'un intérêt général, donnent lieu parfois à d'intéressantes polémiques auxquelles tous les membres doivent prendre part. C'est bien l'heure récréative que celle-là. Il n'y a pas de meilleur moyen de passer une heure agréable que la lecture de la "minute" de la jeune fille, que de prendre part à cette gymnastique intellectuelle qui vaut bien à elle seule, une excellente pratique d'éducation. "Al parler il cervello" disent les Romains, ne juge-t-on pas de l'intelligence par les paroles? Si c'est un grand art, que celui de savoir se taire, c'en est un bien plus grand, et autrement difficile que de savoir parler à propos; puisque la parole est si utile, on ne saurait entre nous, trop la cultiver.

Dans le but de rendre nos séances plus instructives et partant, plus avantageuses pour l'assistance, nous avons décidé de faire, sous forme de tournoi littéraire, l'étude approfondie de notre histoire trifluvienne. Aussi dans le cours de cette année avons-nous vu de nobles, d'augustes figures se profiler devant nous.

Les biographies de nos découvreurs, de Pierre Gauthier de Varenne, Sieur de La Vérendrye, Pierre Boucher, Gouverneur des Trois-Rivières; de nos missionnaires Monseigneur Taché, Monseigneur Laffrèche; de nos poètes Canadiens, Octave Crémazie et Antoine Gérin-Lajoie défileront à tour de rôle devant nous. Ces études ont puissamment contribué à augmenter en nous l'amour de la Patrie en même temps que réveillée notre fierté nationale.

Plusieurs sujets d'étude furent aussi donnés sous forme de polémique, tels sont les principaux:

"L'Univers se passerait-il plus facilement de "Musique" que de "Littérature" ou vice versa?"

"Sommes-nous plus heureux de vi-

LA TABLE DE FAMILLE

(Par le R. P. Sterillanges)

La table est une révélatrice. Elle est traîtresse, pour ceux qui auraient à cacher leur jeu ou leur âme. Par ses silences, par ses mines renfrognées, par ses impatiences, par ses violences, ou par ses grossièretés, elle accuse, et par sa distinction, sa douceur, son bonhumeur léger, son empressement, son sourire, elle dit la noble vie et l'union des cœurs.

Là sont mises en commun les expériences quotidiennes, les nouvelles, les impressions recueillies au cours des circulations dans le réel ou dans le rêve d'une même vie. Manger de la viande, du logis. On apporte là toutes chaudes, comme les mots, les émotions à peine nées et que déjà tous partagent laissant se répandre dans les cœurs, comme dans des vases communicants, cette onde ou amère ou rafraîchissante. On se livre ainsi les uns aux autres avec abandon; le caractère de l'action exercée invite à déposer la contrainte et les artifices, la sociabilité s'impose, quand on s'y refuse, la gêne devient presque insupportable dans le cas contraire tout se détend et les âmes se distribuent comme une nourriture.

"Mange de nous," disaient les fils d'Ugolin à leur père dans la tour de Pise; chaque convive du foyer pourrait dire à son père, à sa mère, à son frère, à son fils, à son hôte, à chacun de ceux qui se trouvent assés pour communier de la même vie: Mange de nous, prends la substance que nous t'offrons et qui vient de nos sœurs, prends nos pensées, prends nos aspirations, prends nos cœurs; tout est commun ici: extrais-en ta part, et vis comme nous vivons, dans un même souffle émané du même Créateur, pour une même destinée, dans la même chaîne d'actions qui se succèdent et s'entraînent.

C'est un malheur, et un malheur grand, quand certains ne croient, quand les nécessités de notre vie bouleversée disloquent cette unité momentanée, grâce à laquelle l'unité permanente du foyer se rencontre. C'est un puissant moyen de cohésion qui nous est enlevé; c'est le port d'attache qui manque au vaisseau. Le fait-il-il, on le déplora sans y insister; on ne discute pas l'inevitabilité; mais si c'est une fatalité, c'est une faute. Le restaurant ou le tea-room font beaucoup de tort aux ménages contemporains; le bouillon, le buffet, la brasserie, la cantine sont à la fois des commodités et des calamités domestiques. Les membres de la famille s'en allant cha-

vre de nos jours que nos ancêtres ne l'étaient il y a cent ans?"

"Faire l'exposé de la thèse de "L'Appel de la Race," et dire si nous sommes en faveur ou contre cette thèse? La lecture de la critique de ce nouveau roman dans le "Canada Français" de Monseigneur l'abbé C. Roy, ainsi que la réplique du Révérend Père Villeneuve, O.M.I., dans l'Action Française ont donné lieu à des débats des plus intéressants.

Durant l'année il y a eu 15 réunions avec une moyenne de 10 présences. Le cercle compte 12 membres actifs.

Tout comme l'an dernier, nous avons voulu nous joindre aux Révérends Sœurs de Marie Réparatrice pour la préparation d'un arbre de Noël en faveur des petits pauvres de la ville. À cette occasion, une centaine d'enfants ont pris part à la préparation d'une carte d'admission, avec des vêtements chauds, des jouets, des fruits et des bonbons.

Une œuvre à laquelle le cercle s'est dévoué depuis quelque temps, est celle de l'Ecole Dominicaine chez les religieuses de Marie Réparatrice. Cette œuvre a pour but de réunir les enfants qui vagabondent le dimanche. Une jeune fille du cercle leur fait réciter le Catechisme, leur en donne l'explication et leur enseigne les prières principales.

Des prix, des récompenses sont distribués à ceux qui montrent le plus de bonne volonté. De plus, notre cercle se charge des frais de toilette des premières communiantes pauvres.

Une fois de plus nous constatons avec bonheur, que le cercle d'études n'est pas un cercle stérile, prêt à s'étendre, puisqu'il porte en elle-même des germes de vie et de fécondité. Les humbles débuts caractérisent toujours les œuvres durables.

Rachel Moreau, Secrétaire.

cun de son côté ne sont plus qu'une poussière humaine.

Il faut regretter comme l'un des vices flagrants de ce temps-ci, que soit le travail, soit l'instruction publique, soit le logement, soit l'éducation, tout soit organisé de façon à entraver notre union.

Je veux noter que l'intendance de la table, et aussi son ordonnance morale si je puis ainsi parler, appartient au département de la femme. Quand elle ne peut y exercer son art et y mettre de son cœur une mère de famille est déjà un peu désarmée. Ce qu'elle n'y fait point d'elle-même doit procéder de sa pensée, servir de guide à ses enfants, prouver sa sollicitude à l'égard de chacun et de tous, et si n'est pas mauvais, il est même excellent qu'elle mette la main à la pâte. C'est là pour elle un moyen d'influence hors de toute proportion avec son objet apparent. Il s'agit, croirait-on, de matérialités négligeables; en réalité, il s'agit de petits soins, d'inventions affectueuses, de témoignages dont les faits matériels ne sont que l'occasion.

Comme qui mène sa maison elle-même, qui dresse sa table et fait ses menus en songeant à chacun des siens, qui combine amoureusement et diligemment les utilités, les goûts, les convenances familiales, la dépense, veillant à tout et se préoccupant des âmes aussi bien que des corps, cette femme ne sent-elle pas qu'elle est une providence domestique, qu'elle est le pilier de la maison, le cœur et le puits, en ses obscures et mystérieuses besognes de la vie, une partie de sa sagesse morale, sans parler de ses propres garanties de bonheur?

J'en conclus qu'une femme dite d'intérieur ne fait pas son métier, et qu'une femme chrétienne manque à son devoir, quand elle néglige l'organisation et le confort de la table comme quand elle ignore ce qu'elle devrait savoir et s'en fie à ses bonnes qui n'y mettent pas le même cœur, quand elle recourt au restaurant, au charcutier, à l'épicier, la où sa propre industrie gagnerait à exercer en faveur de la santé et de la joie aussi bien que de la bourse.

Je ne demande pas l'impossible; mais ce que la femme ne fait pas elle doit pouvoir le juger, elle doit le surveiller. Le coup de son doigt malade sur le mur de la maison, le ris de sa propre personne, ou bien l'irritant par d'injustes observations. On a toujours un juge dans celui qui sait, dans celui qui fait. La compétence a seule droit de parler et de trouver audience. A elle on n'en conte pas; elle sait le possible et l'impossible et ne se laisse ni leurrer par des faux semblants ni entraîner à des reproches iniques.

L'union est une supériorité, il est vrai, et je ne vois pas une femme toute à ses fourneaux; ainsi que toute la vie haute l'appelle; mais cela ne s'exclut point, et il y a quelques choses de supérieur encore à ce qui est supérieur dans la vie, c'est la vie complète.

Du reste, ne sait-on pas que certaines appellent intellectuellement des papotages inconsistants, des lectures sans portée, des trépannements bas bleus que la vanité agite? Dans ce cas, j'aime mieux l'office, et quoi qu'on en pense des héroïnes de Sorbonne ou de salons littéraires, Pascal aussi aime mieux les vierges.

La science est belle, mais le devoir est plus beau que la science; l'esprit de famille a plus de prix pour l'humanité qu'une lecture effrénée, et une ménagère qui une course de congrès ou un tiers de conférences. Avant tout soyons femmes: mères, épouses, filles; et si l'on s'agit de révéler la science ou la beauté, ou l'une quelconque des dignités éminentes de la vie, révérons-les, tant que nous sommes, avant tout dans leur application suprême: dans le bien.

A.-D. Settillanges, O. P.

MAYONNAISE SANS OEUVE

3 cuillerées à soupe Lait St-Charles de Borden, non dilué, 1/2 cuillerée à thé sel, 1/4 cuillerée à thé moutarde, 2 cuillerées à soupe vinaigre fort, 1/4 tasse huile à salade quelconque, 1/4 cuillerée à thé sel.

Mélangez les assaisonnements, ajoutez le lait et, graduellement, l'huile en battant avec un fonet à œufs, puis le vinaigre toujours en battant. S'emploie comme une mayonnaise ordinaire. On la verse dans un bocal qu'on couvre et où elle se conserve au frais indéfiniment. Quand elle épaissit, on y ajoute un peu de Lait St-Charles de Borden.

FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC"

ESCLAVE OU REINE

PAR M. DELLY

Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

nouveau d'un air singulier.

— Vous l'appellez votre mère? Est-ce elle qui l'a exigé?

— Non, c'est moi qui lui ai toujours donné ce nom, puisqu'elle m'a élevée, répliqua-t-elle, très surprise.

— Ah! oui, au fait dit-il entre ses dents.

Tandis qu'il pénétrait dans le salon, l'homme meuble que l'autre, ou l'on introduisit les étrangers, Lise entra dans la pièce voisine et s'approcha de sa belle-mère occupée à ses recommandations.

— Maman, le prince Ormanoff vous demande.

L'ouvrage échappa des mains de Mme de Subrans, et son visage revêtit la même teinte bizarre que la veille, au moment où son parent s'était approché d'elle. Mais, sans prononcer un mot, elle se leva et, ouvrant la porte de communication, entra dans le salon.

Le prince, qui se tenait debout au milieu de la pièce, la laissa s'avancer vers lui. Son regard aigu semblait fouiller jusqu'au fond de l'âme de cette femme, qui se raidissait visiblement pour ne pas baisser les yeux.

— Voici longtemps que nous ne nous étions vus, Catherine Paulowna, dit-il d'un ton de calme froidure.

— Plus que la veille, il se sentait tendu la main, et qui s'ôt, un jour en face de l'autre ces deux cousins, aurait eu conscience qu'une barrière mystérieuse les séparait.

— Eh effet, Serge... Je ne me dou-

tais pas que... vous viendriez ici.

— Sa voix était rauque et ses yeux se détournaient un peu comme pour fuir le regard de ces prunelles vertes.

— Aussi n'est-ce pas pour vous que j'y viens, Catherine. Je n'ai pas perdu mon habitude d'autrefois d'aller droit au fait, surtout avec les femmes qui aiment en général, s'égayer dans mille petites circonlocutions plus ou moins hypocrites. Voici donc ce que je désire: la fille de ma cousine Xénia ressemble d'une façon extraordinaire à Olga, ma défunte femme. Pour ce motif, j'ai l'intention de faire de cette enfant la princesse Ormanoff.

Mme de Subrans recula de plusieurs pas, en fixant sur lui des yeux dilatés par la stupefaction.

— Vous voulez épouser Lise?... Un enfant, comme vous dites, car elle n'a pas seize ans!

— C'est précisément pour cela. A cet âge, je la formerai à mon gré, ainsi que j'ai fait naguère d'Olga.

Et comme Mme de Subrans demeurait sans parole, en le regardant d'un air ahuri, il ajouta d'un ton sec:

— On croirait vraiment que je vous dis la chose la plus extraordinaire du monde!

— Mais, Serge... Songez que vous ne la connaissez pas.

— Elle ressemble à Olga: elle sera pour le moins aussi belle qu'elle, et elle est assez jeune pour être encore malléable. Cela me suffit. L'intelligence m'est indifférente, et quant au caractère, quel qu'il soit, je saurai le transformer selon mes goûts.

— Alors, alors... elle serait peut-être malheureuse? balbutia Mme de Subrans.

— Une femme est-elle jamais malheureuse quand son mari l'entoure de luxe, la comble de toilettes et de bijoux, la conduit dans les fêtes les plus brillantes?

— Cela ne suffirait pas à Lise, peut-être. Elle est très sérieuse et très pieuse.

Les sourcils du prince se rapprochèrent.

— Pieuse! A quelle religion appartient-elle?

— Elle est catholique.

— Cela n'a pas d'importance. Une femme ne doit avoir d'autre religion que celle de son mari, et, dès qu'elle sera devenue la princesse Ormanoff, Lise suivra le culte orthodoxe.

— Vous... vous l'obligerez à quitter sa religion? balbutia-t-elle.

— Parfaitement. Pour mon compte, je n'ai point de croyances, mais mes traditions de famille et de race m'imposent la pratique apparente de la religion de mon pays. Il en doit être de même pour ma femme.

— Serge, elle ne voudra jamais! Remettez à cette idée, c'est impossible! L'enfant ne serait pas heureuse, d'ailleurs.

— Une leur irritée passa dans les yeux de Serge, qui, en ce moment, semblaient presque noirs.

— Pour qui me prenez-vous, Catherine? Quelqu'un aurait-il inventé que j'avais rendu Olga malheureuse?... elle qui, avant de rendre le dernier soupir, me baisait les mains en murmurant: "Serge, vous m'avez donné du bonheur!"

— Mais elle n'a eu un souhait à formuler, car je le devançais toujours. J'agirai avec Lise comme j'ai agi envers elle. J'en tends demeurer toujours le maître absolu; mais en retour, je donne à ma femme toutes les satisfactions convenables à une cervelle féminine. Que pourrait-elle demander de plus?

— Que vous l'aimiez autrement, peut-être, murmura Mme de Subrans.

— Une sorte de demi-courtoisie. Ironie glissa sur les lèvres de Serge.

— Et que je sois son humble serviteur, comme tant de niaisards le sont à l'égard des femmes? J'ai un tout autre respect de ma supériorité masculine, et avant toute chose, j'entends être obéi, sans discussion.

— Et vous dites qu'elle sera heureuse!

— Le prince eut un mouvement d'impatience.

— Oui, elle le sera, parce que je saurai lui enlever toute idée de sensibilité, si elle en a! Olga était donc

aimable, caressante, mais jamais je n'ai souffert de voir une larme dans ses yeux, ni un pli sur son front. Elle s'y était très vite accoutumée, et me montrait toujours un visage serein et souriant. Si je ne l'avais dirigée ainsi dès les premiers jours de notre union, j'aurais risqué de voir apparaître des pleurs, des bouderies, des caprices, tout ce que je hais.

— Alors, comme n'avait même pas le droit de pleurer?

— Je me suis conduit de telle sorte envers elle qu'elle n'a jamais eu aucun motif raisonnable de verser des larmes, dit-il froidement.

Pendant quelques secondes, Mme de Subrans demeura bouche close, ahurie par cette déclaration faite du ton le plus sérieux.

— Serge, ce n'est pas possible! murmura-t-elle enfin. Lise est trop jeune, elle est de santé délicate.

— Elle aura chez moi tous les soins nécessaires, ne craignez rien. Je ne tiens aucunement à avoir une femme malade. Mais, réellement, Catherine, j'admire votre sollicitude pour la fille de cette pauvre Xénia!

— Une singulière ironie se glissait dans l'accent du prince, dont le regard aigu ne quittait pas le visage de Catherine, qui se couvrait d'une pâleur effrayante.

— Il est vrai que je la soigne de mon mieux, dit-elle d'une voix étouffée, et je voudrais qu'elle soit heureuse.

— Elle le sera près de moi.

— Non, Serge, non! D'abord, elle ne voudra jamais changer de religion.

— Les sourcils du prince se froncèrent.

— Comptez-vous donc pour quel-que chose la volonté d'une enfant? D'ailleurs, à cet âge, une forme quelconque de religion importe peu.

Mme de Subrans joignit les mains.

— Ne me demandez pas cela, Serge! Je ne puis faire le malheur de cette pauvre petite...

— En vérité, voilà qui est très flatteur pour moi! dit-il d'un ton d'irritation mordante.

— Et l'exact que Xénia soit morte des suites de cet accident singulier dont elle faillit périr naguère à Kul-

gard de Mme de Subrans. Sa main saisit le dossier d'une chaise et s'y cramponna.

— Je... je ne sais... balbutia-t-elle en détournant les yeux.

— On me l'a dit... Savez-vous qu'Ivan Borgue est toujours fort et alerte et qu'il a conservé une mémoire extraordinaire, surtout pour les faits un peu anciens, tels, par exemple, que votre séjour et celui de Xénia à Kulitow?

— Il me semblait des pieds à la tête et ses yeux fuyaient toujours le regard étincelant, telle une bête traquée sous les prunelles du dompteur.

— Il est très bavard, ma volonté seule enchaîne sa langue. C'est hétéroclite pour vous, Catherine, car le jour où je lui dirais: "Peu importe, Ivan, parle à ta guise," il aurait peut-être le mauvais goût de faire quelques révérences sensationnelles, qui seraient plutôt désagréables pour vos enfants, n'est-il pas vrai, Catherine Paulowna?

— Cette fois, elle le regarda, en élevant les bras dans un geste de supplication.

— Serge, par pitié!... N'est-ce pas assez de remords qui me rongent? J'ai fait mon possible pour rendre Lise heureuse...

— Mais en la trompant odieusement!... ne pensez-vous pas qu'elle sera plus à sa place près de moi, qu'elle ne le sera avec vous, qui n'êtes qu'un honnête homme, que vous n'avez rien de la femme qui a tué sa mère?

— Un gémissement s'échappa de la poitrine de Mme de Subrans.

— Serge... oh! je vous en prie! bégaya-t-elle.

— Il continua impassiblement:

— Cette raison seule me ferait un devoir d'enlever d'ici cette jeune fille.

— Vous allez donc lui faire part de ma demande, et demain nous serons fiancés.

— Cette fois, elle ne protesta pas. Elle était domptée par l'arme mystérieuse qui rendait Serge tout-puissant sur elle.

— Je lui parlerai, dit-elle d'une voix rauque.

— Ce sera raisonnable, car si elle ne devenait ma femme, je me croirais tenu de lui faire connaître certaines choses qui rendraient impos-

ici. Mais du moment où elle sera la princesse Ormanoff, peu importe, vous garderez votre secret et vos enfants n'auront pas le déplaisir de

— Je lui parlerai, Serge, répéta-t-elle. Et ses doigts se crispèrent si fortement au dossier de la chaise que les ongles s'enfoncèrent dans le bois.

— C'est bien. Comme je ne tiens en aucun façon à éterniser les fiançailles, vous arrangez de façon que le mariage puisse être célébré dans un mois. Il le sera d'abord à l'église catholique — c'est une concession que je veux bien faire, puis-que, jusqu'ici, Lise a pratiqué cette religion qui est celle de ce pays et qui était celle de son père. Puis, un de nos prêtres viendra bénir ici notre union selon nos rites.

— Et... si elle refuse absolument, sur ce point-là? murmura Mme de Subrans.

— Il eut un impatient mouvement d'épaules.

— Une enfant! comment peut-elle avoir une opinion arrêtée sur telle ou telle religion? Cela ne signifie rien du tout, Catherine. Elle s'y fera sans difficulté, d'autant plus qu'elle n'a paru fort timide.

"Farmerettes"



LORS de son dernier voyage en Angleterre sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada mit au concours entre tous les clubs de fermiers du Royaume-Uni quatre bourses comportant un voyage d'étude en Canada. Le but était de faire mieux connaître notre pays parmi la classe rurale anglaise, les jeunes lauréates devant en cours de route écrire leurs impressions et, au retour, faire des conférences sur le Canada, de vue de l'élevage, de l'industrie laitière et de l'agriculture en général.

Les boursières, choisies à la suite d'examen très sévères par un jury présidé par M. E. German, président de la "National Farm Union" sont: Mlle Jeanne Moore, de Leicestershire, vainqueur du concours national pour l'élevage des vaches; Mlle Ivy Townsend, de Surrey, qui gagna la médaille d'argent offerte par la "British Dairy Association" au meilleur juge de vaches laitières; Mlle Mildred White, de Devonshire, juge de bestiaux, premier prix; Mlle Emma Absalon, médaillée du Club "Apis" et de la Société Royale d'Horticulture. Leur âge varie de 14 à 18 ans.

Nous les voyons photographiées ici avec l'hon. M. J. E. Caron, ministre de l'agriculture, qui leur souhaita officiellement la bienvenue à leur arrivée à Québec et leur chaperon, Mlle Stella Wolfe Murray, descendante directe du général Murray dans les bras duquel le général Wolfe expira sur les plaines d'Abraham.

Le désir des autorités du Chemin de fer national du Canada étant de fournir aux jeunes filles l'occasion de se renseigner sur la province de Québec, les lauréates du prix Thornton ont visité déjà sous la direction du ministère de l'agriculture provincial l'Ecole classique-ménagère de Saint-Pascal, le collège agricole de Sainte-Anne de la Pocatière, le collège McDonald et la Ferme d'Oka, dirigée par les RR. PP. Trappistes. Elles continuent actuellement leur voyage à travers le Dominion.

Partout le plus gracieux et le plus généreux accueil leur fut accordé. Les jeunes anglaises ne cachent pas leur admiration et leur sympathie pour la province de Québec et se proposent de communiquer en termes laudatifs, au retour, leurs impressions du Canada français.

EN MEMOIRE DE M. CLAIR MASSICOTTE

Offrandes de Messes: Mgr U. Marchand, évêché, Trois-Rivières; Mgr J.-E. Paquin, évêché, Trois-Rivières; l'abbé Arthur Jacob, Séminaire St-Joseph, Trois-Rivières; l'abbé J.-D. Grenier, Ste-Anne de la Perade; Rév. Sœur Sainte-Marie de Cana, Congrégation Notre-Dame, Montréal; Rév. Sœur Saint-Arnold, Congrégation Notre-Dame, Montréal; La Maitresse Générale du Pensionnat des Ursulines, Trois-Rivières; Honorable et Mme Jacques Bureau, Trois-Rivières; Honorable et Mme J.-A. Tessier, Trois-Rivières; M. le Juge et Mme J.-A. Desjardis, Trois-Rivières; M. le Juge Duplessis et sa famille, Trois-Rivières; M. le Juge et Mme Cooke, Trois-Rivières; Docteur et Mme L.-P. Némard, Trois-Rivières; Docteur C. DeBlos et sa famille, Docteur et Mme Olivier Tourigny, Trois-Rivières; Mme J.-P.-H. Massicotte, Victoriaville; Docteur et Mme Rosario Frigon, Shawinigan; Docteur E. Gagnon, Montréal; Docteur Armand Sarasin, dentiste, Montréal; Docteur Léon Leduc, dentiste, Bécancour; Dr Edmond Buisson, dentiste, Dr Jos. Béland, dentiste, Dr E. Bourgeois, dentiste, Dr G. Landry, dentiste, Dr P. Frescyn, dentiste, Dr A. Park, dentiste, Dr A. Robert, dentiste, Dr F. Houde, dentiste, Trois-Rivières; Notaire et Mme J.-A. Trudel, Notaire et Mme J.-A. Villeneuve, Trois-Rivières; Les Officiers et membres Chevaliers de Colomb, Trois-Rivières, Conseil 1001; Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, Trois-Rivières; Le Personnel du Foyer Laviolette, Trois-Rivières; Les Finissantes de l'Académie St-Paul, Montréal; La 1ère classe de l'Académie St-Paul, Montréal; Famille J.-L. Nault, famille M. Lucien Trudel, famille Prosper Massicotte, Famille F.-X.-O. Trudel et Benoit Trudel, M. Henri Trudel, M. Eugène Trudel, M. C.-X. Tranchemontagne, Mlle Eva Gauthier, Mariette Dorais, Gabrielle Labelle, Germaine Biron, Lucile Wall, Lucile Singer, Simonne Dionne, Juliette Archambault, Jeannette Laurendeau, Aline Singer, Louise Carlenre, Lucienne Décar, Montréal; Mme Gervais Décar, Westmount; M. et Mme J.-E. Grégoire, Québec; Mme J.-B. Bolduc et sa famille, M. et Mme Eug. Trudel, Mlle Flore Larue, Québec; Mlle Hélène Gilbert, Chicoutimi; Famille de M. F.-X. Trudel, St-Pierre de Shawinigan; Famille J.-A. Frigon, M. et Mme Armand Foucher, Shawinigan; M. et Mme Henri Bourassa, Grand-Mère; M. et Mme Anselme Trudel, Trois-Rivières; Les Familles J.-F. Bellefeuille et L.-F. Gouin, M. et Mme Armand Godin, M. Henri Godin, M. et Mme Chs Arcand, M. et Mme Albert Langlois, M. et Mme L.-Ant. Dussault, M. et Mme Uldoric Carignan, M. et Mme Jos. Lamothe, M. et Mme J.-H. Giroux, M. et Mme Napoléon Jourdain, M. et Mme Chs. Teasdale, M. et Mme I. G. Jourdain, M. et Mme Hornidas Carignan, M. et Mme Gédéon Garneau, M. et Mme Rodolphe Vincent, M. et Mme Lucien Leduc, M. et Mme Ernest Contois, M. et Mme Antonio Héroux, M. et Mme Léopold Girard, M. et Mme Maurice Bigu, M. et Mme Albert Blais, M. et Mme Napoléon Alarie, M. et Mme P. F. Pinsonnault, Mme Omer et Mlle Jeanne Lamothe, Famille Jos. Lamothe Famille P.-R. Dupont, Famille Adélaïde Gauthier, Famille J.-A. Nobert, Mme F. Langlois, Employés du Bureau Massicotte, Trois-Rivières.

Bouquets Spirituels:—Les Religieuses et les Elèves de l'Académie St-Paul, Montréal; Les Religieuses du Bon Pasteur, Montréal; Rév. Sœur Sainte-Marie de Cana, Congrégation Notre-Dame, Montréal; Les Religieuses du Couvent de Bouchetto, Congrégation Notre-Dame; Rév. Sœur Marie de la Garde Ursuline, Stansstead; Les Religieuses Monastère des Ursulines, Trois-Rivières; Rév. SS. Michel Archange, S. Ambroise et leurs élèves, Ursulines, Trois-Rivières; Les Religieuses, les Pères, les Orphelins, Hôpital St-Joseph, Les Religieuses de Marie Réparatrice, La Communauté des Filles de Jésus, Les Elèves du Jardin de l'Enfance, Les Séminaristes, Séminaire St-Joseph, Les membres du Pastor, Séminaire St-Joseph, Les Pensionnaires de l'Académie de la Salle, Les Moynes Pensionnaires, Monastère des Ursulines, Trois-Rivières; Les Elèves de la 2e classe d'Yamachiche, Couvent Congrégation Notre-Dame; Mlle G. C. Aubry et ses élèves, Les Employés du Bureau Massicotte, M. Grégoire Leblanc, Séminaire, St-Joseph, Famille Albert Massicotte, Mme et Mlle Anna et Jérôme Massicotte, famille Ovide Trudel, Eugène Marcotte et sa famille, Mlle Marguerite Courteau, Mlle Kate Parent, Paul et Noël Germain, Mlle Germaine Massicotte, Mlle Anne-Marie Germain, Trois-Rivières; M. et P.-Eugène Cloutier, St-Prospère; M. J.-Emile Cossette et sa famille, St-Narcisse; Famille J.-W. Garneau, St-Narcisse; Famille Bourbeau Leblanc, Champlain; Mlle Berthe Larochelle, Paul Frigon, Montréal; Jacques, Jacqueline et Olivine Massicotte, Chicoutimi.

Lettres et Cartes de Sympathies:—M. F.-X. Cloutier, évêché, l'abbé H. Deschênes, l'abbé D. Fréchette, l'abbé P. Méthot, l'abbé L. Lemoine, curé de Ste-Cécile, Chanoine de l'Académie de St-Philippe, Trois-Rivières; Chanoine F. Boulay, Louiseville; l'abbé Emile Trudel, Séminaire St-Joseph, l'abbé Joseph Jacob, Séminaire St-Joseph, Trois-Rivières; l'abbé O.-H. Lacerte, St-Prospère; l'abbé Léon Desjardis, Batiscan; l'abbé Emile Brunelle, St-Luc; l'abbé Lesieur, curé, Ste-Genève de Batiscan; l'abbé Jéval, curé, Ste-Stanislas; l'abbé Emile Cloutier, St-Jean-Baptiste de Grand-Mère; l'abbé G. Lamothe, curé de Gensfals; l'abbé Léon Lamothe, Trois-Rivières; l'abbé E. Fournier, Pont St-Maurice; l'abbé Arthur Baril, La Pointe-du-Lac; l'abbé Radier, église St-Jean-Baptiste, Ludlow, Co. Hampden; l'abbé Alexandre Archambault, Séminaire de Philosophie, Montréal; l'abbé J.-H. Bourassa, curé de la paroisse St-Clément, Montréal; l'abbé Hervé Trudel, Aumônier de l'Hôpital St-Joseph, Trois-Rivières; Rév. Père Ferdinand, curé de la paroisse Notre-Dame des Sept Allégories, Rév. Père Gardien, Couvent des Franciscains, Rév. Père Cyrille, Couvent des Franciscains, Trois-Rivières; Rév. Arthur Joyal, O. M. I., Cap-Madeleine; Rév. S. S. Marie-Ange, Congrégation Notre-Dame, Montréal; Rév. S. S. Marie-Angéline, Congrégation Notre-Dame, Montréal; La Supérieure et les religieuses l'Académie St-Paul, C. N. D., Montréal; La Supérieure et les religieuses du Pensionnat de Laprairie, C. N. D.; La Supérieure et les religieuses du Mont Ste-Marie, C. N. D., Montréal; La Supérieure et les religieuses de Marie-Réparatrice, Montréal; La Supérieure et les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, Yamachiche; La Supérieure et les religieuses du Monastère des Ursulines, La Supérieure et les religieuses du Couvent des Dominicaines, La Supérieure et les religieuses de l'Hôpital St-Joseph, La Supérieure et les religieuses des Filles de Jésus, Trois-Rivières; Rév. Sœur Saint-Arnold, Congrégation Notre-Dame, Montréal; Rév. Sœur Gagnon, Montréal; Rév. Sœur Supérieure Providence St-Isidore, Montréal; Rév. Sœur Supérieure, Académie St-Urbain, Montréal; Rév. Sœur M.-Philippe de Nethesda, Couvent des SS. NN. Jésus et de Marie, Montréal; Rév. Sœur Marie de Saint-

Prosper, Couvent Bon Pasteur, Montréal; Rév. Sœur Marie des Victoires, Asile de la Providence, Montréal; Rév. Sœur Saint-Pierre de Séville, Congrégation Notre-Dame, La Prairie; Rév. Sœur S.-Marie-Caroline, Convent Notre-Dame, Montréal; Rév. Sœur Marie de Jésus, Supérieure des Ursulines, Grand-Mère; Rév. Sœur Jeanne Houde, Hôpital Général des SS. Grises, Montréal; Rév. Sœur Madeleine du Sacré-Cœur, C. N. D., Mont Ste-Marie; Rév. Sœur Saint-Alfred, Congrégation Notre-Dame, Boucherville; Rév. Sœur Marie de la Garde, Stanstead; Rév. Sœur Sainte-Olivine Villa-Marie, Montréal; Rév. Sœur Saint-Longin, Congrégation Notre-Dame, Notre-Dame de Bellevue; Rév. Sœur Saint-Olivier, Ursulines, Trois-Rivières; Rév. Sœur Saint-Louis de Gonzague, Ursulines, Rév. Sœur Marie du Rosaire, Ursulines, Trois-Rivières; Rév. Sœur Marie-Sainte-Meridead, Supérieure, évêché, Trois-Rivières; Rév. Sœur Martine, Trois-Rivières; Rév. Sœur Saint-Paul-Martyr, Congrégation Notre-Dame, Joliette; Rév. Sœur Marie de la Victoire, Ursuline, Trois-Rivières; Rév. Sœur Marie Ste-Zénaide, évêché de Chatham, N.-B.; Rév. Sœur Marie du Sacré-Cœur Stanstead; Les Gardes-Malades, Hôpital St-Joseph, Trois-Rivières; La Congrégation des Enfants de Marie, Immaculée-Conception, Trois-Rivières; Les Institutrices Trifluviennes; Les élèves du Couvent de Marie-Réparatrice, La Chorale de la Cathédrale, Rév. Frère Adolphe, Académie de la Salle, Rév. Frère Benoit, Académie de la Salle, Rév. Frère William, Académie de la Salle, Rév. Frère Hébert, Académie de la Salle, Rév. Frère Directeur, Ecole St-Philippe, Rév. Frère Directeur, Ecole St-Frs-Xavier, Docteur Louis-Georges Godin, Docteur Joseph-Henri Lacroix, Docteur et Mme Rod. Dugré, Trois-Rivières; Dr J.-T. Houle, dentiste, Shawinigan; M. et Mme J.-E. Massicotte, M. et Mme Armand Massicotte, Chicoutimi; M. Albion Massicotte, St-Prospère; famille Albert Massicotte, Trois-Rivières; Mme Prosper Massicotte, Mlle Thérèse Massicotte, Montréal; Mlle Florence et Annette Massicotte, Chicoutimi; Mlle

Juliette Massicotte, Chicoutimi; M. et Mme Napoléon Massicotte, St-Stanislas; M. et Mme Jos. Massicotte, St-Prospère; M. et Mme Joseph Trudel, St-Prospère; M. et Mme Auguste Trudel, Montréal; M. et Mme Théophile Trudel, M. et Mme Edmond Trudel, Amos; M. Gaston Trudel, Ste-Anne de la Perade; M. Maurice Trudel, Québec; Mlle Marguerite Trudel, Shawinigan; M. William Jacob, St-Prospère; M. et Mme Zeinophile Jacob, St-Prospère; Famille Edgar Gravel, Chicoutimi; M. et Mme William P. Grand, Batiscan; M. et Mme Ernest Gagnon, M. et Mme Lucien Gagnon, M. et Mme Alfred Gagnon, St-Prospère; Mme P.-Eugène Cloutier, Mme Tréotime St-Arnaud, M. et Mme N.-E. Clément, St-Prospère; M. et Mme Philipe Ebacher, St-Maurice; M. Joseph Ebacher, St-Prospère; Mlle Narcisse Houde Manitoaba; M. et Mme Adélaïde Nobert, M. et Mme Charles Teasdale, Trois-Rivières; Mme T. Boucier Westmount; M. et Mme Armand Foucher, Ste-Flore; M. et Mme Jos. Desjardis, M. et Mme Léon Lajoie, Mlle Germaine Durand, M. et Mme Henri Lacerte, M. et Mme Wilfrid Gariépy, M. et Mme J.-A. Charbonneau, M. et Mme Lucien Dufosse, M. Gilles Descôteaux, M. et Mme Jules Caron, Mme N. Grenier, M. Arthur Beaudoin, M. L.-G. Bossé, Banque Molson, M. et Mme Arthur Béliveau, Mlle Sara L. de Lottinville, M. et Mme Emile Carignan, M. et Mme Théophile Jourdain, M. Lucien Rochette, M. et Mme Alphonse Caron, M. et Mme Joseph Durand, M. et Mme F.-X. Lacoursière, M. et Mme J.-S. Rivard, Mme Lucien Massicotte, M. et Mme François Lajoie, M. et Mme Lucien Leduc, le notaire et Mme Lebrun, Trois-Rivières; M. et Mme Albert Lepailleur, Lachine; Mme Vve W. Raymond, Deschambault; J.-A. Cossette, capt., St-Narcisse; M. John Parisien, Montréal; M. et Mme H. Langlois, St-Tite; M. Ferdinand Nobert, Ste-Genève de Batiscan; Famille Elie Boucher, Mme Frédéric Langlois, Trois-Rivières; Famille Jos. Léveillé, Batiscan; Mlle Claire Desrosiers, St-Camille, Co. des Deux Montagnes; Mme J.-A. Frigon, Montréal; M. Lionel Héroux, Séminaire de Philosophie, Montréal; M. Maurice Desj., Séminaire de Philosophie, Montréal; M. F.-X. Tranchemontagne, Montréal; M. Alfred Tourigny, avocat, Magog; Mlle Irène T. Houde, Ste-Rose du Lac; Mlle Germaine Cossette, St-Prospère; Jacques-Henri Lacroix, Mlle H. Godin, Mlle Jeanne Lacroix, Mlle J.-Rosario Lacroix, Mlle Jeanne Balleux, Mlle Antoinette Caron, Mme H.-N. Rivard, Trois-Rivières; M. Victor Archambault, Montréal; M. et Mme Walter Nobert, Ste-Genève de Batiscan.

Télégrammes:—L'abbé Carrière, curé de Hull; M. J.-A. Amédée Dion, Lévis; M. et Mme W.-M. Peeper, Mlle McKenzie, Mlle Yvonne McKenzie, Montréal; M. Emery Massicotte, M. et Mme Gergia.

Fleurs:—M. et Mme W.-M. Peeper, Montréal.

SPORT

Suite de la page 5

second pendant que Army compte. Powers est retiré sur un coup à Greaber. 2 points, 2 hits, pas d'erreur. Trois-Rivières:—Préau frappe un coup simple dans le centre. Kibbee force Préau au second sur coup à Weimer. Malone est retiré au bâton. Lyons force Kibbee au second sur coup à Weimer. Pas de point, 1 hit, pas d'erreur. 6ième MANCHE Canadien:—Boole frappe un trois buts dans la droite; Frankhouse le fait compter sur un coup simple dans le centre. Bish frappe à Farrand qui coupe Frankhouse au second but. Bish va au troisième sur un wild pitch de Kibbee. O'Rourke est retiré sur coup à Lafontaine. Army est passé sur 4 balles. Bish compte quand Préau lance au second pour retirer Army. Lyons retournant la balle en retard. Underhill frappe à Kirwin. 2 points, 2 hits, pas d'erreur. Trois-Rivières:—Farrand est frappé par le lanceur. Gallagher force Farrand au second but. Greaber frappe à Powers, Lafontaine s'évade. Pas de point, pas de hit, pas d'erreur.

7ième MANCHE Canadien:—Curtis frappe à Kibbee. Weimer frappe à Kirwin. Powers frappe un coup saut dans le centre. Powers est saut au second quand Lyons échappe un lancer parfait de Préau. Boole frappe à Greaber. Pas de point, 1 hit, 1 erreur. Trois-Rivières:—Kirwin reçoit quatre balles; Préau frappe à Weimer. Kibbee frappe pour le circuit par-dessus la clôture de gauche. Malone et Lyons frappent à Underhill qui les coupe au premier but. 2 point, 1 hit, pas d'erreur. 8ième MANCHE Canadien:—Frankhouse frappe un coup saut dans le centre et va au troisième lorsque Greaber se laisse passer la balle entre les jambes. Bish fait compter Frankhouse sur un coup simple dans le centre. O'Rourke s'évade. Army est frappé par le lanceur. Underhill frappe à Lyons. Curtis s'évade. 1 point, 2 hit, 2 erreur. Trois-Rivières:—Farrand est retiré sur un foul à Boole. Gallagher frappe à Underhill; Greaber frappe à Curtis. Pas de point, pas de hit, pas d'erreur. 9ième MANCHE Canadien:—Weimer frappe à Greaber. Powers frappe à Lyons; Boole frappe à Farrand. Pas de point, pas de hit, pas d'erreur. Trois-Rivières:—Lafontaine est coupé au premier sur coup à Underhill. Kirwin est coupé sur coup à O'Rourke; Préau est coupé sur coup à Weimer. Pas de point, pas de hit, pas d'erreur.

CANADIEN

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
O'Rourke, 3b.	3	1	0	0	2	0
Army, 1b.	3	1	2	13	1	0
Underhill, 2b.	4	0	2	3	7	0
Curtis, cf.	3	0	0	1	0	0
Weimer, ss.	5	1	1	3	6	0
Powers, lf.	5	0	1	1	0	0
Boole, c.	5	2	2	5	0	0
Frankhouse, rf.	3	1	2	0	0	0
Bish, p.	4	1	1	1	1	0
	35	7	11	27	17	0

TROIS-RIVIÈRES

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Malone, 1b.	3	0	0	2	1	0
Lyons, 2b.	3	0	0	2	2	1
Farrand, 3b.	3	0	0	0	4	0
Gallagher, rf.	4	0	0	0	0	1
Greaber, cf.	3	0	0	5	0	1
Lafontaine, lf.	3	0	1	2	0	0
Kirwin, ss.	2	1	0	0	6	0
Préau, c.	4	0	1	6	0	0
Kibbee, p.	3	1	2	0	1	0
	28	2	4	27	14	3

Canadiens:—020 022 010—7. Trois-Rivières:—000 000 200—2. Sommaire:—2 buts, Army, Weimer, Underhill; 3 buts, Boole, 2; Coup de circuit, Kibbee; Sacrifices, O'Rourke, Lafontaine, Curtis, Malone, Underhill, Lyons, Double-jeu, Kirwin à Malone à Préau; Laissez sur les buts, Canadiens, 9; Trois-Rivières 6; Buts sur balles de Kibbee, 2, de Bish, 3; Retirés au bâton par Kibbee, 5, par Bish, 3; Frappés par le lanceur, O'Rourke, Army et Frankhouse, par Kibbee; Farrand par Bish, Assistance, 400; duré de la partie, 1:40; arbitres, White et Gicster.

S'il faut en croire le "Giornale d'Italia", de Rome, le roi d'Espagne, Alphonse XIII fera une visite en Italie, en octobre prochain. Ce sera la première fois qu'un souverain espagnol fera une visite à Rome depuis l'entrée des Piedmontais en 1870.

Que Williamsburgh de Rotterdam, Hollande, empiétra 50 œufs à la coque en une heure dans un concours de "goinfrie"? Les maisons de pension doivent dédaigner les gens de cette "capacité".

Qu'un Américain, l'été dernier, a essayé de traverser le canal anglais à la nage? C'était probablement un touriste qui retournait chez lui sans le sou?

Quel est le comble de l'amour conjugal? Toussier, pour sa femme quand elle a le rhume, Messieurs, comptez-vous 4!

Le théâtre Drury Lane, à Londres, a déjà été vendu pour \$2.43 sous.

Nous offrons : sujet à vente préalable

\$200,000.00

tranche d'une émission de \$8,000,000.00

Obligations Or 6%

20 ANS

1ère Hypothèque avec fonds d'amortissements

Remboursables de 102 à 105

Belgo Canadian Paper Co. Ltd.

de Shawinigan Falls, P. Q.

Coupures \$500. et \$1000.

Prix 99 et intérêts pour rapporter près 6.10%

Nous reprenons à prime les obligations Belgo Paper Co. Ltd., 6%, 1922 échéance 1947.

La Cie d'Obligations et de Placements des Trois-Rivières Limitée,

1, Rue Des Forges, - Les Trois-Rivières, Qué.
Téléphone 1046.

Société des Artisans Canadiens-Français

L'HISTOIRE DE 46 ANNÉES

La Société remplit plus à ses membres qu'elle ne reçoit d'eux.

Depuis sa fondation au 31 décembre 1922, elle a payé	
à ses assurés	\$2,704,970.64
Valeur de l'actif au 31 décembre 1922	6,626,993.27
Montants réunis de l'actif et des sommes payées aux assurés	16,411,963.91
Total des cotisations reçues par la Société depuis sa fondation au 31 décembre 1922	13,613,316.19
Excédent des bénéfices payés sur les primes reçues	\$2,790,647.72

Membres au 31 décembre 1922. 63,000

Ces résultats constituent le plus bel éloge qu'on puisse faire touchant l'administration prospère et progressive de l'institution et la solidité de son organisation.

La Société émet tous les plans d'assurance.

Vos demandes d'informations seront toujours bien accueillies.

Bureau-chef : 20, rue St-Denis, Montréal

Plus de 700 succursales au Canada et aux Etats-Unis

DENTISTE ROBERT

Gradué 1909—Expérience 14 ans.

148a rue Notre-Dame

Au dessus du magasin Genest & Cloutier

Travaux dentaires de tous genres, à bas prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.

Extractions sans douleurs au moyen de la Novo-Codine du Dr Masson. Consultation gratuite.

Bureau ouvert tous les jours de 9 hres du matin à 9 hres du soir

Gérant local : Institut Dentaire Masson, Trois-Rivières. Tél. 1401

GRATIS

RAZOR
AUTO-STROP
en étui

GRATIS

CUIR
à repasser
les lames

GRATIS

SAVON
à barbe
en bâton

Ces trois articles donnés comme annonce, oui, gratis, avec chaque achat de \$1.00 de lames pour rasoir

VALET AUTO-STROP

Cette offre cessera quand les 1200 rasoirs qui ont été alloués à nos deux pharmacies seront distribués

OSCAR LANDRY, Pharmacien

159, RUE NOTRE-DAME

TELEPHONE 52

LES TROIS-RIVIÈRES